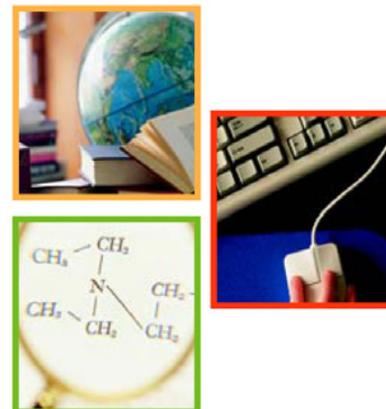


Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2020



Date de diffusion : le 14 décembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par *Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport RSE et soutiennent la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Douze indicateurs sont inclus dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Les onze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1); les taux d'obtention de diplômes à temps et temps prolongé au niveau secondaire (A2); les étudiants internationaux (A3); les transitions vers le marché du travail (A4); les résultats sur le marché du travail (A5); les ressources financières investies dans l'éducation (B1, B2 et B3); et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (C1, C2 et C3). Le douzième indicateur (D) ajoute une sélection de sujets d'actualité dans le domaine de l'éducation.

[Faits saillants](#), de courts textes analytiques avec des graphiques, et des tableaux de données sont inclus pour chaque indicateur. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique [Notes aux lecteurs](#) du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section [Comités et organismes](#).

Table des matières

Avant-propos	3
Acronymes et abréviations	11
Introduction	13
Faits saillants	15
Notes aux lecteurs	20
Chapitre A	
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	26
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	26
Contexte	26
Observations	27
Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	27
Graphique A.1.2 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2019	28
Graphique A.1.3 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	29
Graphique A.1.4.1 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le groupe d'âge, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	30
Graphique A.1.4.2 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	31
Graphique A.1.5 Proportion de la population de 25 à 64 ans qui a atteint des études postsecondaires non tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	32
Définitions, sources et méthodologie	33
Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	34
Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	35
Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	36
Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019	37
A2 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé	39
Contexte	39
Observations	40
Graphique A.2.1.1 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, Canada, provinces et territoires ¹ , 2015-2016 à 2017-2018	40
Graphique A.2.1.2 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé, Canada, provinces et territoires ¹ , 2015-2016 à 2017-2018	41

Graphique A.2.2.1	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé, provinces et territoires ¹ , 2015-2016 et 2017-2018	42
Graphique A.2.3.1	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, Canada, provinces et territoires canadiens ¹ , certains pays de l'OCDE, selon le genre, 2015-2016	43
Graphique A.2.3.2	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé, Canada, provinces et territoires canadiens ¹ , certains pays de l'OCDE, selon le genre, 2017-2018	44
Graphique A.2.3.3	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé, écart entre les genres (points de pourcentage) en faveur des femmes diplômées comparativement aux hommes diplômés, Canada, provinces et territoires ¹ , certains pays de l'OCDE, 2015-2016 et 2017-2018	45
Définitions, sources et méthodologie		46
Tableau A.2.1	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires utilisant la méthode de la « vraie-cohorte ¹ » dans les trois années suivant l'entrée en secondaire 3/10 ^e année (« à temps »), selon le genre ² , Canada, provinces et territoires ^{3,4} , de 2013-2014 à 2017-2018 ^{5,6}	48
Tableau A.2.2	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires ¹ selon la méthode de la « vraie-cohorte » dans les cinq années suivant l'entrée en secondaire 3/10 ^e année (« à temps prolongé »), selon le genre ² , Canada, provinces et territoires ^{3,4} , de 2013-2014 à 2017-2018 ^{5,6}	49
A3 Étudiants internationaux		50
Contexte		50
Observations		51
Graphique A.3.1	Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province ¹ , 2017-2018	51
Graphique A.3.2	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2017-2018	52
Graphique A.3.3a	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et moyenne de l'OCDE, 2017-2018	53
Graphique A.3.3b	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, pays du G7 ¹ , Australie ² et moyenne de l'OCDE, 2017-2018	54
Graphique A.3.4	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2017-2018	55
Graphique A.3.5	Pourcentage d'étudiants internationaux des cinq principaux pays d'origine dans l'enseignement tertiaire au Canada, selon le niveau d'études, 2017-2018	56
Graphique A.3.6	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, Canada ¹ et les provinces, 2000, 2010 et 2017	57
Graphique A.3.7	Les 10 pays les plus populaires parmi les Canadiens qui étudient à l'étranger, 2017-2018	58
Définitions, sources et méthodologie		59
Tableau A.3.1	Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire ¹ , Canada et provinces, 2017-2018	60
Tableau A.3.2	Répartition des étudiants internationaux ¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2017-2018	60
A4 Transitions au marché du travail		62
Contexte		62
Observations		63
Graphique A.4.1	Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2020	63
Graphique A.4.2	Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	64
Graphique A.4.3	Pourcentage de la population âgée de 18 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2020	65
Graphique A.4.4.1	Répartition de la population âgée de 18 à 24 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	66
Graphique A.4.4.2	Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	67
Graphique A.4.5	Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont aux études, NEET (pas aux études et sans emploi) Canada, 2005, 2010, 2015 et 2020	68
Graphique A.4.6	Taux NEET (pas aux études et sans emploi) des jeunes âgés de 25 à 29 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint, Canada, provinces et territoires, 2020	69
Définitions, sources et méthodologie		70
Tableau A.4.1	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	71
Tableau A.4.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	73

Tableau A.4.3	Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et situation d'activité, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020	75
Tableau A.4.4	Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2020	77

A5 Résultats sur le marché du travail **79**

Contexte **79**

Observations **79**

Graphique A.5.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2019	79
Graphique A.5.2	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	80
Graphique A.5.3.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	81
Graphique A.5.3.2	Taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019	82
Graphique A.5.3.3	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	83
Graphique A.5.3.4	Taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	84

Définitions, sources et méthodologie **85**

Tableau A.5.1	Taux d'emploi ¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019	86
Tableau A.5.2	Évolution du taux d'emploi ¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017 et 2019	87
Tableau A.5.3.1	Évolution du taux d'emploi ¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019	89
Tableau A.5.3.2	Évolution du taux d'emploi ¹ de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019	90
Tableau A.5.3.3	Évolution du taux d'emploi ¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019	91

Chapitre B **93**

Les ressources financières investies dans l'éducation **93**

B1 Dépenses par élève et par étudiant **93**

Contexte **93**

Observations **94**

Graphique B.1.1	Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	94
Graphique B.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement primaire et secondaire par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	95

Définitions, sources et méthodologie **96**

Tableau B.1.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	98
Tableau B.1.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	99
Tableau B.1.2.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	100
Tableau B.1.2.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	101

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	102
Contexte	102
Observations	102
Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017-2018	102
Définitions, sources et méthodologie	103
Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	104
B3 Répartition des dépenses en éducation	105
Contexte	105
Observations	105
Graphique B.3.1 Rémunération du personnel enseignant et non enseignant en pourcentage des dépenses courantes (par niveau d'enseignement) consacrées aux établissements d'enseignement, par niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	106
Graphique B.3.2 Rémunération du personnel enseignant en pourcentage des dépenses courantes (par niveau d'enseignement) consacrées aux établissements d'enseignement, par niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	106
Graphique B.3.3 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2017-2018	107
Définitions, sources et méthodologie	108
Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	109
<hr/>	
Chapitre C	
Environnement pédagogique et organisation scolaire	111
<hr/>	
C1 Temps d'instruction	111
Contexte	111
Observations	112
Graphique C.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction ¹ prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	112
Définitions, sources et méthodologie	113
Tableau C.1.1 Temps d'instruction prévu ^{1,2,3,4} dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	115
C2 Temps de travail des enseignants	116
Contexte	116
Observations	117
Graphique C.2.1 Temps d'enseignement net annuel, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2018-2019	117
Graphique C.2.2 Temps d'enseignement net en pourcentage du temps de travail total à l'école, provinces, 2018-2019	118
Définitions, sources et méthodologie	119
Tableau C.2.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	121
C3 Salaires des enseignants	122
Contexte	122
Observations	122
Graphique C.3.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, avec formation typique, selon les années d'expérience, dollars US, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	123

Graphique C.3.2	Salaires en début de carrière et à l'échelon maximum dans les établissements du premier cycle du secondaire, avec niveau de formation typique, pour les 10 pays où les salaires à l'échelon maximum sont les plus élevés, provinces et territoires, dollars US, 2018-2019	124
Graphique C.3.3	Variation en pourcentage du salaire en début de carrière et du salaire à l'échelon maximum de 2014-2015 à 2018-2019, enseignants à temps plein dans les établissements du premier cycle du secondaire, avec niveau de formation typique, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires	125

Définitions, sources et méthodologie 126

Tableau C.3.1	Salaires statutaires annuels des enseignants ¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	127
Tableau C.3.2	Salaires statutaires annuels des enseignants ¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019	129

Chapitre D 131

Objectifs du développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité 131

D1 Apprentissage en ligne dans l'ensemble du Canada : degré de préparation des élèves, des enseignants et des écoles le développement durable 131

Contexte 131

Graphique D.1.1	Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un ordinateur à la maison qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires, OCDE, Canada, provinces, 2018	132
Graphique D.1.2	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires, par fréquence, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	133
Graphique D.1.3	Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un logiciel d'enseignement à la maison, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018	134
Graphique D.1.4	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette pour la recherche et la lecture de renseignements dans le cadre de leurs travaux scolaires au cours d'une journée scolaire ordinaire, selon la durée d'utilisation, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	135
Graphique D.1.5	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré qu'on leur avait enseigné des compétences numériques, par compétence et méthode d'apprentissage, moyenne internationale, Canada, 2016	136
Graphique D.1.6	Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques, par compétence, OCDE, Canada, provinces, 2018	137
Graphique D.1.7	Pourcentage des chefs d'établissement ayant indiqué la capacité de leur école à améliorer l'apprentissage et l'enseignement à l'aide d'appareils numériques, par capacité, OCDE, Canada, provinces, 2018	138
Graphique D.1.8	Pourcentage des écoles disposant de politiques et de programmes relatifs à l'utilisation d'appareils numériques et d'Internet, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018	140
Graphique D.1.9	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré que les élèves disposaient d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leurs leçons de lecture en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	141
Graphique D.1.10	Pourcentage d'écoles disposant de politiques et de programmes encourageant la collaboration des enseignants en matière d'appareils numériques, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018	143
Graphique D.1.11	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré qu'un manque de soutien pour le recours à des technologies de l'information ne nuisait pas du tout à leur enseignement en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	144
Graphique D.1.12	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré des activités informatiques pendant les cours de lecture ² , par activité informatique et fréquence, moyenne internationale ³ , Canada, 2016	145
Graphique D.1.13a	Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire dont les programmes de formation initiale incluaient l'utilisation de contenu de TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	146
Graphique D.1.13b	Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire se sentant bien préparés à utiliser des TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	147
Graphique D.1.13c	Capacité des enseignants de premier cycle du secondaire à soutenir l'apprentissage des élèves à l'aide de TIC, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	148

Définitions, sources et méthodologie 149

Tableau D.1.1	Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un ordinateur à la maison qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018	151
Tableau D.1.2	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires, par fréquence, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	151
Tableau D.1.3	Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un logiciel d'enseignement à la maison, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018	151
Tableau D.1.4	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette pour trouver et lire de l'information dans le cadre de leurs travaux scolaires au cours d'une journée d'école normale, par durée, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	152

Tableau D.1.5	Pourcentage d'élèves de 4 ^e année ¹ ayant déclaré qu'on leur avait enseigné des compétences numériques, par compétence et méthode d'apprentissage, moyenne internationale, Canada, 2016	152
Tableau D.1.6	Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques, par compétence, OCDE, Canada, provinces, 2018	153
Tableau D.1.7	Pourcentage des chefs d'établissement ayant indiqué la capacité de leur école à améliorer l'apprentissage et l'enseignement à l'aide d'appareils numériques, par capacité, OCDE, Canada, provinces, 2018	153
Tableau D.1.8	Pourcentage des écoles disposant de politiques et de programmes relatifs à l'utilisation d'appareils numériques et d'Internet, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018	154
Tableau D.1.9	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré que les élèves disposaient d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leurs leçons de lecture en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	154
Tableau D.1.10	Pourcentage d'écoles disposant de politiques et de programmes encourageant la collaboration des enseignants en matière d'appareils numériques, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018	155
Tableau D.1.11	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré qu'un manque de soutien pour le recours à des technologies de l'information ne nuisait pas du tout à leur enseignement en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016	155
Tableau D.1.12	Pourcentage d'enseignants de 4 ^e année ¹ ayant déclaré des activités informatiques pendant les cours de lecture ² , par activité informatique et fréquence, moyenne internationale ³ , Canada, 2016	156
Tableau D.1.13a	Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire dont les programmes de formation initiale incluaient l'utilisation de contenu de TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	156
Tableau D.1.13b	Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire se sentant bien préparés à utiliser des TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	156
Tableau D.1.13c	Capacité des enseignants de premier cycle du secondaire à soutenir l'apprentissage des élèves à l'aide de TIC, Alberta, OCDE, certains pays, 2018	157

D2 Parcours des étudiants à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent **158**

Contexte **158**

Graphique D.2.1a	Statut des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, un an après leur admission, pays sélectionnés ² , Canada, provinces et territoires, 2017	159
Graphique D.2.1b	Statut des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2017	160
Graphique D.2.1c	Statut des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, selon le genre, Canada, 2017	161
Graphique D.2.2a	Taux de diplomation ¹ quatre ans après l'admission des étudiants ² à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le genre, pays sélectionnés, Canada, provinces, 2017	162
Graphique D.2.2b	Taux de diplomation quatre ans après l'admission des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le programme et le genre, Canada, provinces et territoires ² , 2017	163
Graphique D.2.3a	Pourcentage d'étudiants ¹ à temps plein au baccalauréat ou à un programme équivalent étant non-inscrits et non diplômés de leurs études tertiaires ² un an ou quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces, 2017	164
Graphique D.2.3b	Pourcentage d'étudiants ¹ à temps plein au baccalauréat ou à un programme équivalent étant non-inscrits et non diplômés de leurs études tertiaires ² quatre ans après leur admission, selon le genre, Canada, provinces, 2017	165

Définitions, sources et méthodologie **166**

Tableau D.2.1a	Statut des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, un an après leur admission, pays sélectionnés ² , Canada, provinces et territoires, 2017	168
Tableau D.2.1b	Statut des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2017	169
Tableau D.2.2	Taux de diplomation quatre ans après l'admission des étudiants ¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le programme et le genre, Canada, provinces et territoires, 2017	169

Comités et organismes **170**



Acronymes et abréviations

AANC – Affaires autochtones et du Nord Canada
ACPAU – Association canadienne du personnel administratif universitaire
AUS - Australie
AUT – Autriche
BEL – Flandre (Belgique)
Cégep – Collège d’enseignement général et professionnel
CHL – Chili
CMEC – Conseil des ministres de l’Éducation (Canada)
CITE – Classification internationale type de l’éducation
CSCE – Conseil des statistiques canadiennes de l’éducation
CZE – Rép. Tchèque
DEG – Diplôme d’éducation générale
DEU - Allemagne
DNK – Danemark
EASEF – Enquête sur l’accès et le soutien à l’éducation et la formation
EDSC – Emploi et Développement social Canada
EDTR – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EDGFE – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l’éducation
EEPS – Enquête sur l’enseignement primaire et secondaire
END – Enquête nationale auprès des diplômés
ENG - Angleterre (RU)
EPA – Enquête sur la population active
ESIFC – Enquête sur le système intégré d’information financière sur les commissions scolaires
ESP – Espagne
EST – Estonie
FIN - Finlande
FINCOL – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
FRA - France
GBR – Angleterre (RU)
GBR-NIR – Irlande du Nord (RU)
GRC – Grèce
IDN-JAK – Djakarta (Indonésie)
IEA – International Association for the Evaluation of Educational Achievement
IFUC – Enquête sur l’information financière des universités et collèges
INES – Indicateurs des systèmes nationaux d’enseignement
IRL – Irlande
ISR – Israël
ITA – Italie

JPN – Japon
KOR - Corée
LTU – Lituanie
NDL – Northern Distance Learning
NEET – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)
NLD – Pays-Bas
NOR – Norvège
NZL – Nouvelle-Zélande
OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD – Objectifs de développement durable
OIT – Organisation internationale du travail
PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PIB – Produit intérieur brut
PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
PIRLS – Programme international de recherche en lecture scolaire
PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PLEMT – Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail
POL – Pologne
PPA – Parité de pouvoir d'achat
R-D – Recherche et développement
RP-ET – résolution de problèmes dans des environnements technologiques
RSE – Regards sur l'éducation
RUS – Féd. De Russie
SGP – Singapour
SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SVK - Rép. Slovaque
SVN – Slovénie
SWE – Suède
TALIS – Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage
TIC – technologies de l'information et des communications
TUR – Turquie
UKM – Royaume-Uni
UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat
USA – États-Unis

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2020*, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés:

Le chapitre A, *Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage*, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires à temps et temps prolongé et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail. Il examine aussi l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le chapitre B, *Les ressources financières investies dans l'éducation*, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en termes des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, *Environnement pédagogique et organisation scolaire*, fait rapport sur le temps d'instruction qui doit être passé en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Le chapitre D, *Objectifs de développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité: Degré de préparation des élèves, des enseignants et des écoles et Parcours des étudiants à temps plein dans un programme de baccalauréat ou équivalent*, se concentre sur les objectifs de développement durable liés à l'éducation énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 Apprentissage en ligne dans l'ensemble du Canada. Il présente une sélection d'indicateurs comparables au niveau international aux niveaux provincial et territorial.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada¹.

Les indicateurs présentés dans cette édition sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2020 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

1. La version de 2020 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le [site Web de l'OCDE](http://www.oecd.org/fr/regards).

Les données pour le Canada, les provinces et les territoires accompagnées des moyennes les plus actuelles de l'OCDE sont présentées. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le [site Web de Statistique Canada](#) ainsi que le [site Web du Conseil des ministres de l'Éducation](#) (Canada).

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire (un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire) est passée de 46 % en 2005 à 59 % en 2019 — le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Parallèlement, la proportion de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ») a diminué, passant de 15 % en 2005 à 8 % en 2019.
- En 2019, le quart (26 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avait terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court, une proportion qui est de loin supérieure à la moyenne de 7 % déclarée par les pays de l'OCDE.
- La moyenne du Canada et de l'OCDE pour l'achèvement d'études universitaires chez les personnes âgées de 25 à 64 ans était similaire (33 % pour le Canada et 32 % pour l'OCDE). Au Canada, un grade universitaire comprend le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat ainsi que leurs équivalents.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (14 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était le double de celle des femmes (7 %) en 2019. Une plus grande proportion des femmes ayant atteint un niveau collégial et universitaire que les hommes, avec l'écart plus marqué au niveau collégial (29 % des femmes contre 23 % des hommes) qu'à l'université (36 % des femmes contre 30 % pour les hommes).
- En 2019, 94 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 87 % chez ceux de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au fil du temps.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et temps prolongé

- À la fin de l'année scolaire 2015-2016, 79 % des élèves au Canada qui avaient entamé la 10^e année (secondaire 3 au Québec) en 2013-2014 avaient terminé leurs études secondaires.
- Le fait d'étudier une période de référence plus longue fournit cependant un tableau plus complet des taux d'obtention de diplôme d'études secondaires. En 2017-2018, 89 % de la même cohorte d'élèves avaient obtenu leur diplôme.
- Les taux d'obtention de diplôme au Canada étaient supérieurs de trois points de pourcentage aux moyennes équivalentes de l'OCDE pour les programmes généraux pour ces deux séries d'années.
- Les taux d'obtention du diplôme au Canada ont augmenté petit à petit au fil du temps. Pour les élèves qui ont entamé la 10^e année (secondaire 3 au Québec) en 2015-2016, le taux sur trois ans a augmenté de deux points de pourcentage pour s'établir à 81 % à la fin de l'année scolaire 2017-2018.
- En moyenne, dans l'ensemble du Canada, pour la cohorte entamant la 10^e année (secondaire 3 au Québec) en 2013-2014, une proportion supérieure d'élèves de sexe féminin (83 %) que d'élèves de sexe masculin (76 %) avait obtenu leur diplôme au cours de cette période de trois ans en 2015-2016. L'écart entre les sexes en faveur des élèves de sexe féminin a diminué pour cette même cohorte en ajoutant deux années supplémentaires pour terminer les études secondaires : à la fin de l'année scolaire 2017-2018, 92 % des jeunes filles avaient obtenu leur diplôme, par rapport à 87 % des garçons.

- Cette diminution de l'écart entre les sexes reflète l'écart moyen entre les sexes de l'OCDE, qui a également baissé lorsque deux années supplémentaires ont été prévues pour terminer les études secondaires, passant de 7 à 5 points de pourcentage.

A3 Étudiants internationaux

- En 2017-2018, la majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau du baccalauréat ou l'équivalent et venaient d'Asie.
- Parmi les pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne, le Japon et les États-Unis à tous les niveaux d'enseignement.
- En 2017-2018, la Chine (30 %), l'Inde (22 %) et la France (7 %) étaient les principaux pays de provenance des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada, tous étant aussi dans les cinq premiers pays de provenance pour chaque niveau d'éducation tertiaire sauf le niveau enseignement tertiaire de cycle court.
- En 2017-2018, parmi les Canadiens qui sont allés étudier à l'étranger, les pays les plus populaires sont les États-Unis (55 %), le Royaume-Uni (13 %), Australie (6 %) et l'Irlande (3 %).

A4 Transitions au marché du travail

- En 2020, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 80 %, était aux études. Parmi les jeunes adultes de 18 à 24 ans, une proportion plus élevée était toujours aux études (49 %) comparativement à ceux qui avaient effectué leur transition sur le marché du travail et occupaient un emploi (38 %). Parmi les adultes âgés de 20 à 24 ans, les proportions similaires étaient observées entre ceux aux études et ceux occupant un emploi (42% et 44 %). Pour les adultes âgés de 25 à 29 ans, la plupart (72 %) n'étaient plus à l'école et étaient employés.
- En 2020, pour les 15 à 29 ans, 14 % des hommes et 13 % des femmes au Canada étaient ni en emploi ni aux études ou formation (faisaient partie de la population « NEET »). Au Canada, on observe qu'une plus grande proportion d'hommes (6 %) que de femmes (4 %) était au chômage. Alors que, la proportion de femmes inactives (9 %) était supérieure à celle des hommes (8 %) au cours de la même année.
- De 2000 à 2020, il y a eu une augmentation de la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui étaient à l'école au Canada (44 % en 2000 à 49 % en 2020).
- Au Canada, en 2020, la proportion des jeunes de 25 à 29 ans qui n'étaient plus à l'école et qui étaient au chômage ou inactifs (NEET) était la plus grande pour ceux dont le plus haut niveau d'éducation était inférieur au deuxième cycle du secondaire (48 %), plus basse pour ceux qui possédaient un niveau d'éducation égal au deuxième cycle du secondaire ou un niveau postsecondaire non-tertiaire (21 %) et au plus bas pour ceux qui possédaient un niveau d'éducation tertiaire (12%).

A5 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent en fonction du niveau de scolarité. En 2019, le taux d'emploi des adultes de 25 à 64 ans qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires était de 57 %, comparativement à 83 % pour ceux qui avaient fait des études tertiaires.
- Au Canada et pour la moyenne des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes. Au Canada, cette différence entre les sexes était la plus prononcée (20 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (6 points de pourcentage) pour les hommes et les femmes détenant les niveaux du baccalauréat ou l'équivalent. Dans les pays de l'OCDE, l'écart le plus marqué entre les sexes a été observé chez les personnes ayant atteint un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire (21 points de pourcentage) tandis que le plus petit écart a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau Baccalauréat ou équivalent (8 points de pourcentage).

- En 2019, 88 % des jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans ayant fait des études postsecondaires non tertiaires avaient un emploi, comparativement à 85 % en 2010. Durant les deux périodes, les taux d'emploi des jeunes adultes ayant fait des études inférieures au 2^e cycle du secondaire ou du deuxième cycle du secondaire étaient semblables. Le taux d'emploi des jeunes adultes ayant fait des études tertiaires était légèrement plus élevé en 2019 (86%) qu'en 2010 (84%).
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi observé à tous les niveaux de scolarité en 2019 était supérieur à celui de 2010 (63 % contre 58 %), ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans.

Chapitre B Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- En 2017-2018, les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient sensiblement plus ou moins du même ordre de grandeur pour le Canada, les autres pays du G7, et la moyenne des pays de l'OCDE.
- En ce qui a trait à l'enseignement universitaire, les dépenses par étudiant au Canada se chiffraient à 28 747 \$ US. Elles dépassaient ainsi la moyenne de l'OCDE (17 566 \$ US) de 64 %; à cet effet, le Canada se situe au 3^e rang, parmi les pays du G7, après les États-Unis et le Royaume-Uni.
- À l'instar des moyennes de l'OCDE, les dépenses par élève et étudiant au Canada et à l'échelle des provinces étaient les plus faibles aux niveaux primaire et secondaire; elles étaient plus élevées au niveau collégial et les plus importantes au niveau universitaire.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- En 2017-2018, le Canada consacrait 6,2 % de son PIB aux établissements d'enseignement (3,6 % pour l'éducation primaire/secondaire et 2,6 % pour l'éducation postsecondaire), soit plus que la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 4,8 % (3,4 % pour l'éducation primaire/ secondaire et 1,4 % pour l'éducation postsecondaire).
- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2017-2018.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- En 2017-2018, le taux des dépenses de fonctionnement dépassait le taux des dépenses en capital à tous les niveaux d'enseignement au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les dépenses de fonctionnement représentaient 92 % des dépenses en enseignement primaire et secondaire; 94 % des dépenses en enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire; et 89 % des dépenses aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise, du doctorat ou d'un équivalent.
- À tous les niveaux d'éducation et dans tous les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 81 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 61 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 65 % au niveau universitaire.

Chapitre C Environnement pédagogique et organisation scolaire

C1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2018-2019, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 11 081 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 17 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans), du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans) et du deuxième cycle du secondaire (de 15 à 17 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 8 836 heures, soit 2 245 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2018-2019.
- Le temps total cumulatif d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 17 ans variait entre les provinces et territoires, allant de 9 900 heures au Québec à 11 655 au Manitoba.

C2 Temps de travail des enseignants

- En 2018-2019, le nombre d'heures d'enseignement des enseignants variait d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta.
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 (677 et 592 heures).
- Pour l'OCDE, le temps d'enseignement annuel net diminue à mesure que le niveau d'éducation augmente. Cette tendance est observée dans certaines provinces, mais l'inverse se produit en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Ces différences entre les provinces reflètent des choix politiques différents.

C3 Salaires des enseignants

- En 2018-2019, au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre, les enseignants recevant le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au niveau du primaire ou du premier ou du deuxième cycle du secondaire. Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement et après plus de dix années d'expérience.
- Le salaire moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant un salaire à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (70 698 \$US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (91 510 \$US) et les États-Unis (74 683 \$US). Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires du Nord-Ouest (86 903 \$US), en Ontario (76 086 \$US), en Alberta (72 369 \$US), et à Terre-Neuve-et-Labrador (70 932 \$US) étaient plus élevés que la moyenne canadienne.
- Dans plus de la moitié des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience. La moyenne canadienne est de 11 ans. C'est beaucoup plus tôt que leurs homologues des autres pays de l'OCDE, dont les salaires ont continué à augmenter au-delà de 10 et 15 ans d'expérience.

Chapitre D : Objectifs du développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité

D1 Apprentissage en ligne dans l'ensemble du Canada : degré de préparation des élèves, des enseignants et des établissements d'enseignement

- En 2018, plus de neuf élèves canadiens de 15 ans sur dix ont déclaré disposer d'un accès à un ordinateur à la maison qu'ils pouvaient utiliser pour faire leurs travaux scolaires et plus des trois quarts ont déclaré disposer d'un accès à un logiciel d'enseignement.
- Plus de 40 % des élèves de 4e année au Canada ont déclaré avoir appris par eux-mêmes à utiliser un ordinateur, à taper au clavier et à trouver des renseignements sur Internet. Les familles des élèves ont été déclarées comme étant la deuxième source la plus courante d'enseignement, suivie par les enseignants. Les réponses des élèves de 4e année étaient similaires pour tous les pays participants.
- La capacité des établissements d'enseignement canadiens à améliorer l'apprentissage et l'enseignement à l'aide d'appareils numériques, selon le directeur, était similaire ou supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE pour toutes les capacités figurant dans le questionnaire du programme PISA 2018, à l'exception du pourcentage d'établissements scolaires au sein desquels des mesures incitatives sont en place pour que les enseignants intègrent des appareils numériques à leur enseignement.
- Les enseignants d'environ la moitié des élèves de 4e année au Canada ont déclaré que le manque de soutien à l'utilisation des TIC ne limitait pas leur façon d'enseigner en classe. Cette proportion était la même que la moyenne calculée pour les pays participants et allait de 46 % à 53 % dans les provinces participantes, à l'exception de l'Alberta, où ce pourcentage était supérieur et atteignait presque 70 %.

D2 Parcours des étudiants à temps plein au niveau du baccalauréat ou d'un programme équivalent

- En 2017, 42 % des étudiants canadiens inscrits à temps plein au baccalauréat ou autre programme équivalent obtenaient leur diplôme de ce programme quatre ans après leur admission. Un autre 5 % étaient diplômés d'un autre type de programme tertiaire. Bien que 40 % des étudiants étaient toujours inscrits dans un programme d'éducation tertiaire, 13 % avaient quitté sans obtenir leur diplôme.
- Parmi les provinces canadiennes et les pays sélectionnés, le Royaume-Uni (68 %), Israël (60 %) et le Québec (58 %) avaient les taux les plus élevés de diplomation du baccalauréat ou autre programme équivalent après quatre ans.
- Au Canada, les femmes étaient plus susceptibles d'obtenir leur diplôme en quatre ans – 53 % des femmes l'ayant obtenu contre 40 % des hommes. C'est en Finlande que la disparité entre les genres était la plus grande avec 28 % pour les hommes comparativement à 55 % pour les femmes.
- Comparativement au Canada, tous les pays sélectionnés à l'exception du Royaume-Uni avaient une proportion plus élevée d'étudiants ayant quitté leurs études tertiaires sans diplomation après quatre ans. Le taux le plus bas était au Québec (4 %) et le plus élevé au Manitoba (26 %). On observe la proportion la plus basse d'étudiants ayant quitté après un an aux États-Unis avec 6 % en comparaison à celle du Canada qui se situait à 11 %.
- Au Canada, 4 % des étudiants inscrits au baccalauréat ou autre programme équivalent avaient transféré dans un autre programme tertiaire après un an, tandis que 83 % poursuivaient dans leur programme. C'est en France que le taux d'étudiants ayant changé de programme était le plus élevé (13 %). C'est aussi le pays où la proportion d'étudiants qui persévéraient dans leur programme initial après un an était la plus faible (79 %).

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2020		Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	A1	Quel est le niveau de formation de la population adulte?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé	B3	Quel est le profil des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ?
A3	Étudiants internationaux	B6	Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale?
A4	Transitions au marché du travail	A2	Transition entre les études et la vie active : où sont les jeunes d'aujourd'hui?
A5	Résultats sur le marché du travail	A3	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi?
B1	Dépenses par élève/étudiant	C1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant?
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	C2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?
B3	Répartition des dépenses en éducation	C6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?
C1	Temps d'instruction	D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe? (2019)
C2	Temps de travail des enseignants	D4	Quel est le temps de travail des enseignants?
C3	Salaires des enseignants	D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants et des chefs d'établissement?
D1	Apprentissage en ligne dans l'ensemble du Canada : degré de préparation des élèves, des enseignants et des écoles		
D2	Parcours des étudiants à temps plein dans un programme de baccalauréat ou équivalent	B5	Quel est le profil des diplômés d'un programme tertiaire? (2019)

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la CITE 2011. La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert de cadre pour déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement¹. La CITE fournit donc un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant différents programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

1. 2015 est la première année où les données figurant dans la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-2011, soit la classification de 2011. Dans les éditions précédentes, les données ont été catégorisées d'après la CITE 1997.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation².

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'enseignement primaire. Les programmes de niveau 0 de la CITE ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à celui d'entrée dans le niveau 1 de la CITE. Il existe deux catégories de programmes de niveau 0 de la CITE: le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préprimaire. Le premier se caractérise par un contenu éducatif développé pour des enfants plus jeunes (0 à 2 ans), alors que la seconde est prévue pour des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner une base solide enseignement en lecture, en écriture et en calcul, et pour inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée typique: 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire et sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont généralement âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein. Les étudiants sont généralement plus âgés que ceux inscrits au deuxième cycle du secondaire.
Enseignement supérieur de cycle court CITE 5	Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court », sont conçus principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ils sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent. De façon générale, les programmes du niveau 5 de la CITE durent au minimum deux ans et au maximum trois ans, mais il y a des exceptions. Concernant les systèmes éducatifs avec des programmes modulaires où les certifications sont accordées sur la base du cumul des crédits, une durée et une intensité comparables sont exigées.
Niveau licence (baccalauréat) ou équivalent CITE 6	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes sont traditionnellement offerts dans des établissements universitaires et peuvent aussi être offerts dans certains collèges.
Niveau master (maîtrise) ou équivalent CITE 7	Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche, mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat.
Niveau doctorat ou équivalent CITE 8	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un <i>Ph.D.</i> Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et disponible sur le [site Web de l'OCDE](#).

Correspondance avec la CITE

Ce rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) pour classer les programmes éducatifs et les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité). Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs de ce rapport.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> 8^e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> 9^e à 10^e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1^{re} année du secondaire) 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (avec diplôme) Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat
CITE 7/8	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A5, Résultats sur le marché du travail; et A4, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	Inscription dans le SIEP (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme préparatoire aux études supérieures de deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 7	<ul style="list-style-type: none"> Programme préparatoire aux études supérieures de troisième cycle Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 8	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur A3, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).
L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Niveaux d'enseignement déterminés en fonction des établissements ou des programmes

Historiquement, les programmes menant à un grade (catégorie CITE 6 ou supérieure) étaient principalement offerts par les universités. Toutefois, les programmes menant à un grade sont de plus en plus offerts par les collèges communautaires, les collèges universitaires et les instituts de technologie. Dans le document, les références aux programmes « universitaires » ou menant à un grade visent tous les programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure qui sont offerts par les universités et les collèges. En revanche, les programmes « collégiaux » font référence aux programmes de la catégorie CITE 5 qui étaient traditionnellement offerts par les collèges et ceux-ci représentent toujours la plus grande partie des programmes offerts par les collèges.

L'exception par rapport à cette terminologie a trait aux indicateurs dans le chapitre B du rapport. Le chapitre B fait état des données financières qui sont recueillies auprès des collèges et des universités. Par conséquent, lorsqu'on fait référence aux données des collèges dans le chapitre B, celles-ci comprennent toutes les données sur les programmes offerts par les collèges puisqu'il est impossible de séparer les données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure des données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 5.

Dans la CITE, les études « tertiaires » englobent la grande majorité des programmes universitaires ainsi que les programmes menant à un diplôme (2 ans et plus) ou à un grade offerts par les collèges.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*²:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

En 2020, les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. Le Costa Rica a également été inclus dans la moyenne de l'OCDE, puisqu'il a été invité en 2020 à devenir membre.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du [site Web de l'OCDE](#).

Comparaisons avec les pays du G7 et certains autres pays

Cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* présente des données des pays du G7 et les compare à celles du Canada, le cas échéant. Les autres pays du G7 sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. Dans certains cas, des données de pays non membres du G7 sont présentées lorsque cela a été jugé approprié en raison d'un sujet particulier comme, par exemple, l'Australie et les effets liés à l'immigration.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent par eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2020 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2019 de *Regards sur l'éducation de l'OCDE* et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de *RSE*.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter la publication *RSE* à partir du [site Web de l'OCDE](#).

Enfin, bien que certaines données du Nunavut ne soient pas actuellement disponibles à des fins de comparaison, Statistique Canada collaborera avec le gouvernement du Nunavut pour valider l'information pour les années à venir, notamment en tenant compte des renseignements contextuels, comme les sources de financement et les données démographiques.

Notes aux lecteurs sur la variable de genre

Cette variable provient de fichiers administratifs que d'autres organisations ont partagés avec Statistique Canada. Il est possible, qu'à l'occasion, la seule information disponible soit le « sexe à la naissance », en quel cas, nous l'utilisons comme approximation pour le « genre ». Certaines organisations combinent les données sur les personnes de genre non binaire avec la catégorie « genre inconnu » dans leur fichier, ce qui rend impossible la publication des données pour les personnes de genre non binaire. Statistique Canada et le gouvernement canadien tentent de publier des données sur le genre étant le plus inclusives possible et nous allons continuer à travailler avec nos partenaires pour maximiser la cohérence entre leurs données et la nouvelle norme proposée sur le genre.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fil du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de toutes les personnes dans la population en âge de travailler influence la compétitivité économique et la prospérité sociétale. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

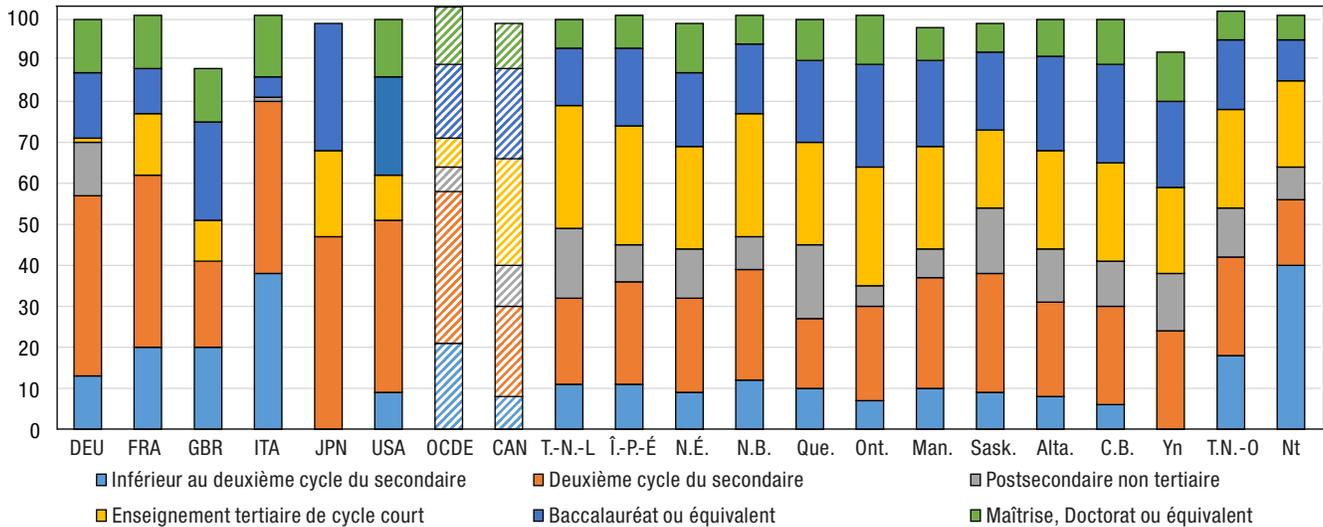
1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « [Notes aux lecteurs](#) ».

Observations

Graphique A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être plus faciles à repérer. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100% en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.

Sources : Tableau A.1.1 et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Près de six Canadiens sur dix (59 %) de la population âgée de 25 à 64 ans avaient atteint un niveau de scolarité tertiaire (collège et université) en 2019. Parmi les pays du G7, le Canada était celui dont la plus grande part de la population détenait un niveau de scolarité tertiaire. Pour les autres pays, ce taux variait de 20 % en Italie à 52 % au Japon.
- Au Canada, l'enseignement tertiaire (collégial et universitaire) variait de 37 % au Nunavut² à 66 % en Ontario.
- La proportion des Canadiens ayant une qualification de niveau collégial était plus grande que celle de l'OCDE (26 % contre 7 %). Parmi les pays du G7, le Canada affichait la plus grande proportion de la population ayant une scolarité tertiaire de cycle court (collège). Pour les autres pays membres du G7, cette proportion variait de 0 % en Italie à 21 % au Japon.
- La proportion de Canadiens dont l'université est le plus haut niveau de scolarité atteint était comparable pour le Canada (33 %) et pour la moyenne de l'OCDE (32 %).
- Dix pourcent des Canadiens avaient atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires » contre six pourcent pour l'OCDE. Ce niveau d'éducation comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage³. Au sein du G7, il ne s'agit pas d'un niveau de scolarité courant – l'Allemagne est le seul autre pays où une proportion importante de la population (13 %) avait pour niveau de scolarité maximal une qualification postsecondaire non-tertiaire.
- Huit pourcent des Canadiens n'avaient pas terminé leurs études secondaires (« deuxième cycle du secondaire »). Parmi les pays du G7, le Canada était comparable aux États-Unis (9 %), mais affichait une proportion inférieure à celle de l'Italie (38 %), de la France et du Royaume-Uni (20 % chacun).

2. Il n'y a actuellement aucune université au Nunavut.

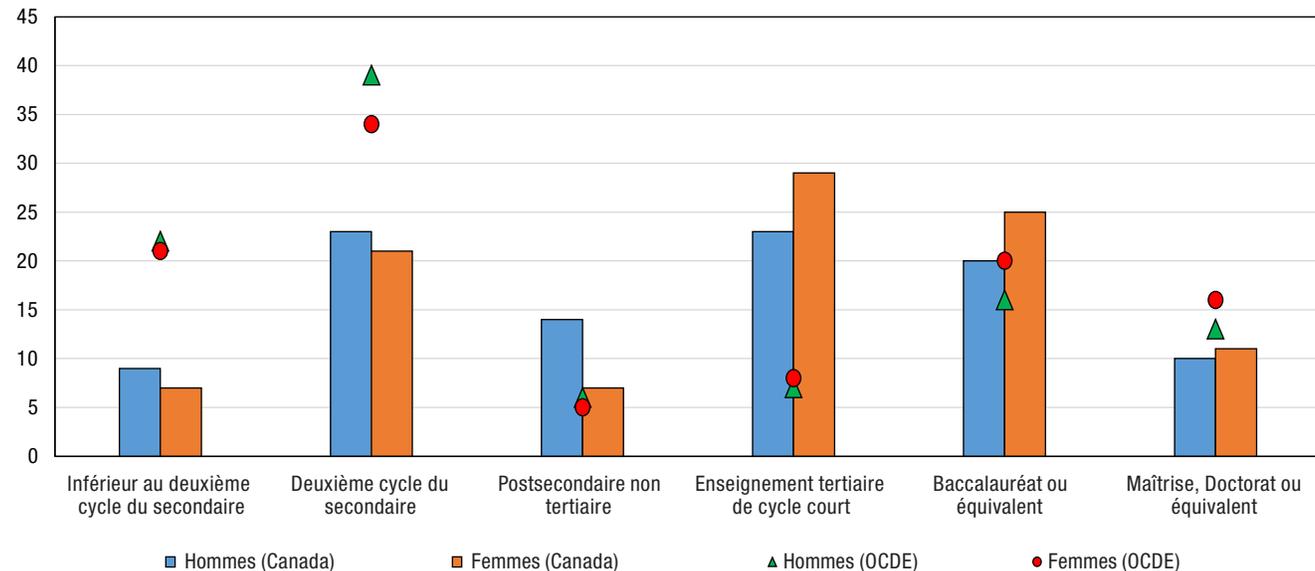
3. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Différences entre les sexes, les pays du G7 et l'OCDE

Graphique A.1.2

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et le Canada, 2019

pourcentage



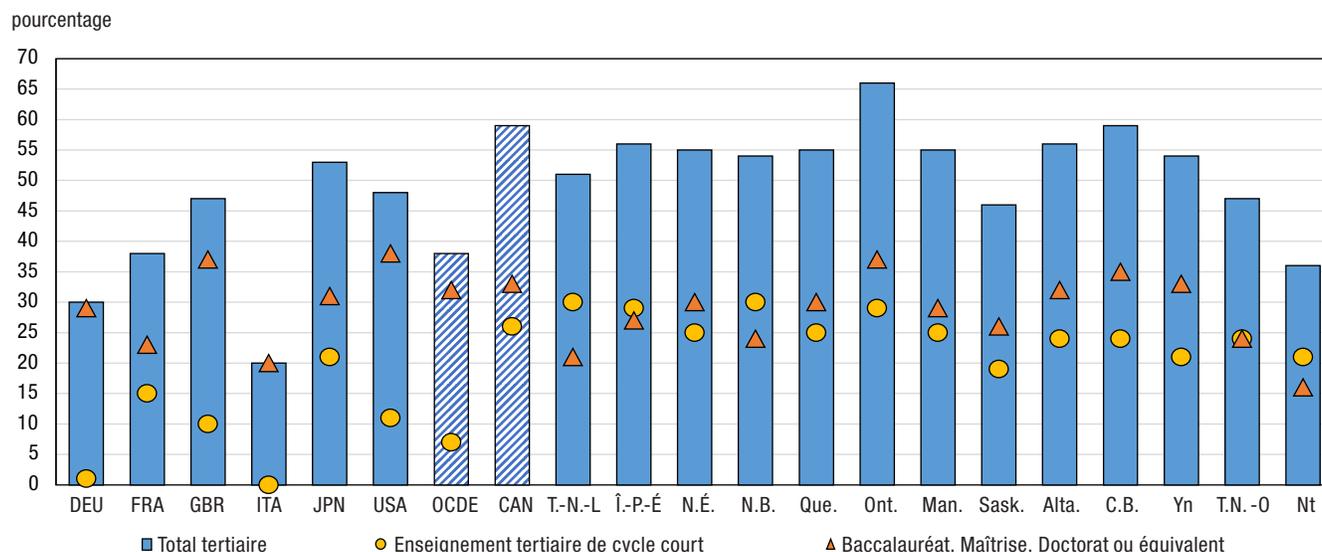
Sources : Tableau A.1.1 et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, il y avait une plus grande proportion d'hommes (9 %) que de femmes (7 %) ayant un niveau de scolarité inférieur à celui des études secondaires comme étant le plus haut niveau d'éducation atteint. Ces proportions étaient beaucoup plus importantes dans les pays de l'OCDE, où 22 % des hommes et 21 % des femmes avaient un diplôme inférieur au diplôme d'études secondaires en 2019.
- Au Canada, au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes qui avaient ce niveau d'éducation le plus élevé (14 %) était le double de celle des femmes (7 %). Cela n'était pas observé dans les pays de l'OCDE, où les proportions d'hommes et de femmes ayant déclaré avoir atteint ce plus haut niveau de scolarité étaient similaires (6 % pour les hommes et 5 % pour les femmes).
- Au Canada, une plus grande proportion de femmes que d'hommes avait atteint un niveau collégial et universitaire comme niveau d'éducation le plus élevé, avec un écart similaire au collège (29 % contre 23 %) et à l'université (36 % contre 30 %). Pour la moyenne de l'OCDE, les femmes affichaient également une plus grande proportion que les hommes au niveau collégial (8 % contre 7 %) et au niveau universitaire (36 % contre 29 %) en 2019.

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3

Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. La somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux indiqués en raison de l'arrondissement.

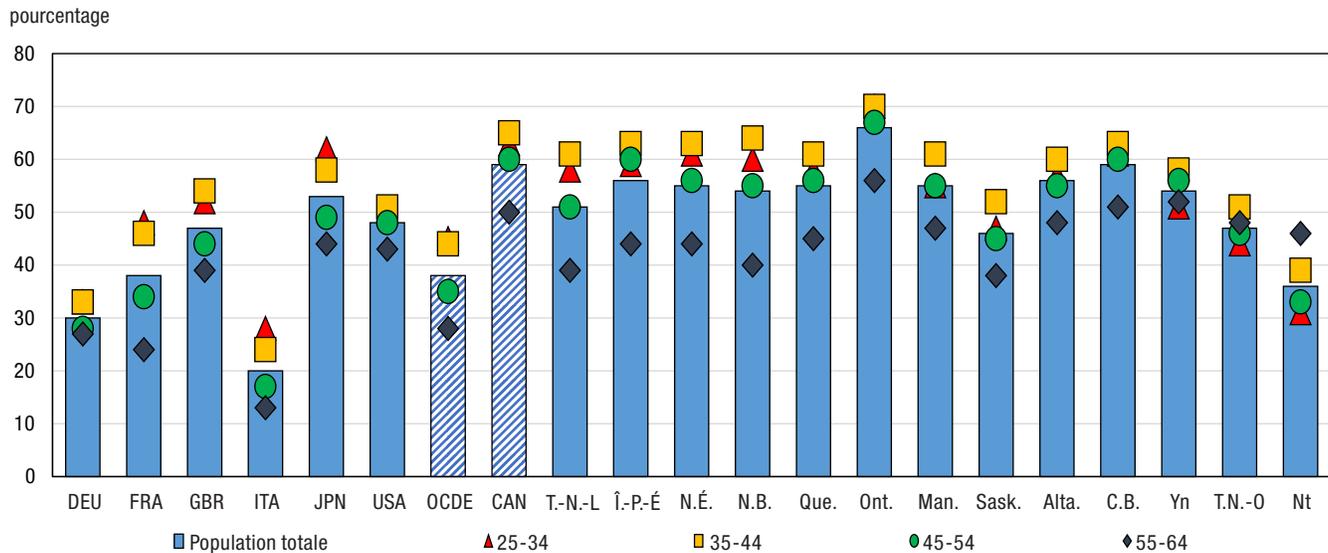
Sources : Tableau A.1.1, Tableau A.1.3. et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Dans les pays de l'OCDE, 7 % des adultes âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des études collégiales en 2019, moins qu'au Canada, où 26 % de la population avait atteint ce niveau, reflétant l'importance du secteur collégial du pays.
- La moyenne de l'OCDE et du Canada pour l'université (baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent) était similaire (32 % pour l'OCDE et 33 % pour le Canada).
- Au Canada, la proportion des personnes qui ont atteint un niveau de scolarité universitaire variait de 16 % au Nunavut à 37 % en Ontario. Au niveau collégial, elle variait de 19% en Saskatchewan à 30 % au Nouveau Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Des pays du G7, le Canada a la plus grande proportion de la population ayant atteint l'enseignement tertiaire (59 %), suivi par le Japon (53 %) et les États-Unis (48 %). La moyenne comparable de l'OCDE était de 38 %.

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4.1

Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le groupe d'âge, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



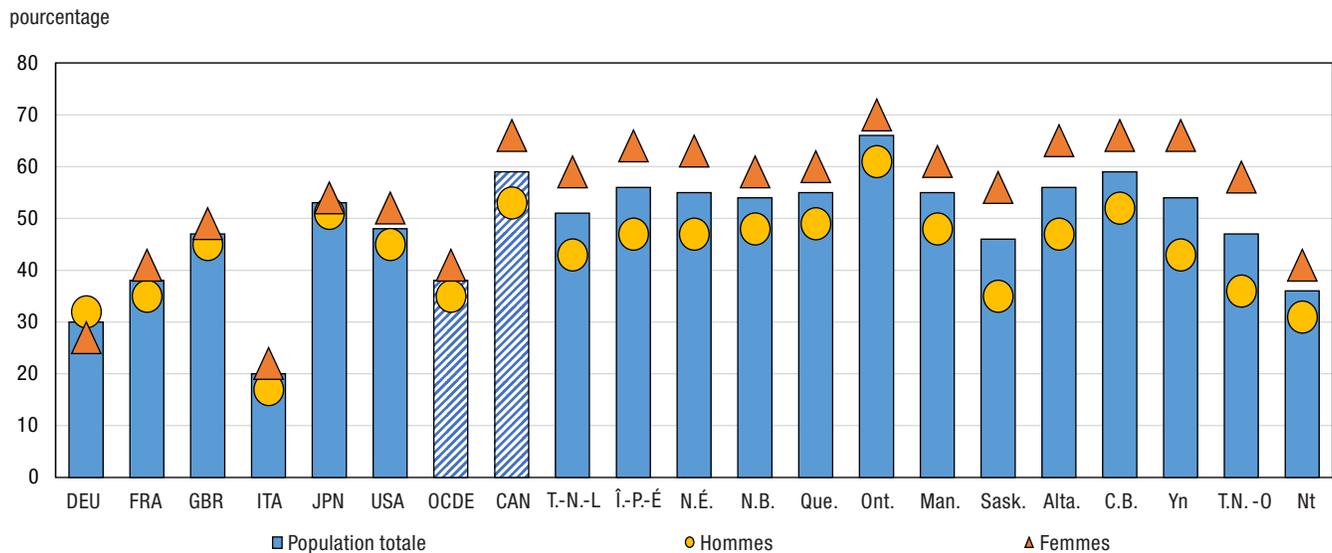
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.1.3. et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Comparativement à tous les pays du G7 et à la moyenne des pays de l'OCDE, le Canada avait les proportions les plus élevées de personnes ayant atteint un niveau de scolarité tertiaire, et ce, pour tous les groupes d'âge.
- La proportion de Canadiens ayant atteint un niveau de scolarité tertiaire était plus élevée pour les 35-44 ans (65 %).
- L'Ontario affichait la plus grande proportion de sa population âgée de 25 à 64 ans ayant fait des études tertiaires (66 %).

Graphique A.1.4.2

Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



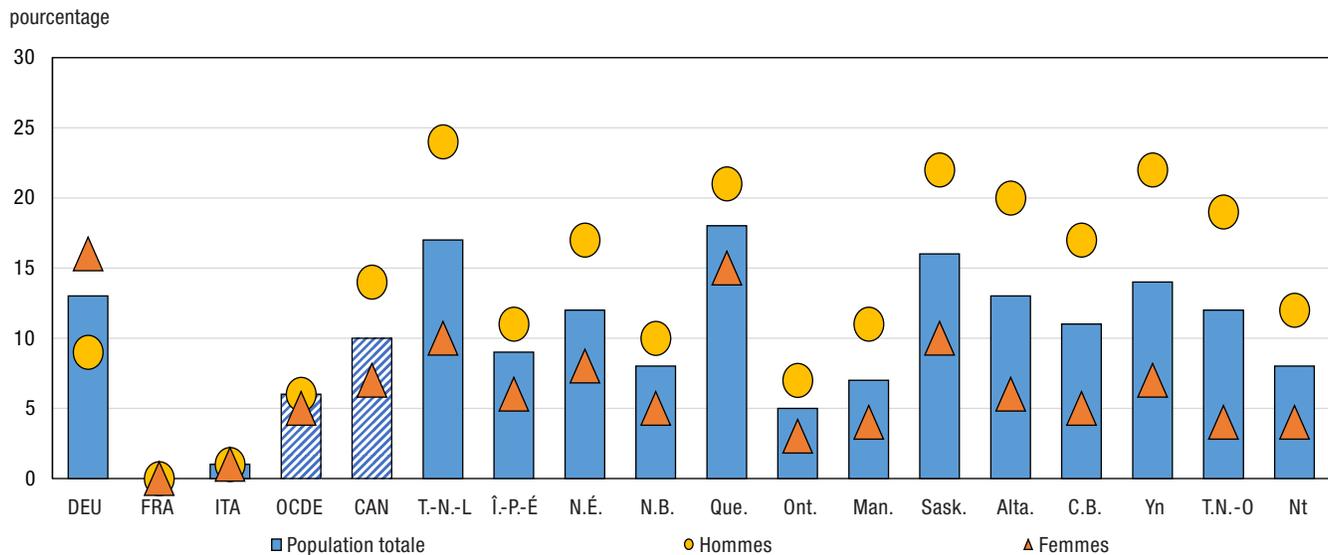
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.1.3. et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Dans toutes les provinces et les territoires du Canada, une plus grande proportion de femmes que d'hommes avaient atteint un niveau d'études tertiaires. Les différences hommes-femmes les plus marquées ont été observées au Yukon (23 points de pourcentage), dans les Territoires du Nord-Ouest (22 points de pourcentage), et en Saskatchewan (21 points de pourcentage). Cette différence entre les sexes était moins importante dans les pays de l'OCDE qu'au Canada (6 points de pourcentage contre 13 points de pourcentage).
- L'Ontario (9 points de pourcentage) et le Nunavut (10 points de pourcentage) affichaient les écarts les moins importants entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans ayant atteint un niveau d'étude tertiaire.

Graphique A.1.5

Proportion de la population de 25 à 64 ans qui a atteint des études postsecondaires non tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni, le Japon et les États-Unis.

Sources : Tableau A.1.1. et *Regards sur l'éducation 2020 : les indicateurs de l'OCDE*.

- Dans toutes les provinces et les territoires, une plus grande proportion d'hommes que de femmes avait atteint un niveau d'études postsecondaires non tertiaire comme leur niveau le plus haut d'éducation atteint. En Allemagne, l'inverse a été observé : 16 % des femmes avaient atteint des études postsecondaires non tertiaires comparativement à 9 % pour les hommes. Pour la moyenne de l'OCDE, la proportion des personnes ayant atteint un niveau postsecondaire non tertiaire était de 6 % pour les hommes contre 5 % pour les femmes.
- Parmi les provinces et territoires, des différences entre les sexes ont été observées au niveau d'études postsecondaires non tertiaires, variant de 4 points de pourcentage en Ontario à 15 points de pourcentage au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Le Québec comptait la plus forte proportion de femmes (15 %) ayant déclaré comme plus haut niveau de scolarité un niveau postsecondaire non tertiaire, suivi de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (10 % chacun).
- Pour leur part, l'Ontario (3 %), le Manitoba, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest affichaient la plus faible proportion (4 % chacun) de femmes ayant un niveau d'étude postsecondaire non tertiaire comme le plus haut niveau de scolarité.
- La plus grande proportion d'hommes ayant atteint le niveau postsecondaire non tertiaire comme le plus haut niveau de scolarité était à Terre-Neuve-et-Labrador (24 %), suivie par la Saskatchewan, le Yukon (22 % chacun) et le Québec (21 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2019, mais montre également l'évolution depuis l'année 2005.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Les calculs de la croissance dans ce communiqué utilisent la formule du taux de croissance annuel composé (TCAC). La formule du TCAC permet de calculer la croissance entre deux points, souvent éloignés, dans le temps en supposant que la croissance est composée annuellement.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011 (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les [Notes aux lecteurs](#)). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir terminées, obtient le niveau CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire), tandis qu'une personne qui n'a pas terminé ses études secondaires obtient le niveau CITE 2 (Premier cycle du secondaire).

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages⁴. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement supérieur de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement supérieur de cycle court) sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (postsecondaire non tertiaire).

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorat ou équivalent), niveau de scolarité CITE 8; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 7 et CITE 8 (maîtrise ou équivalent et doctorat ou équivalent) doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte?*.

4. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années, mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#), produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ¹	Tertiaire			tous les niveaux de formation confondus
					Enseignement supérieur de cycle court	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise, doctorat ou équivalent	
pourcentage								
Moyenne de l'OCDE²								
Les deux sexes	8	14	37	6	7	18	14	100
Hommes	8	14	39	6	7	16	13	100
Femmes	8	13	34	5	8	20	16	100
Canada³								
Les deux sexes	2	6	22	10	26	22	11	100
Hommes	2	7	23	14	23	20	10	100
Femmes	2	5	21	7	29	25	11	100
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	3	8	21	17	30	14	7	100
Hommes	4	8	20	24	26	11	6	100
Femmes	3	7	21	10	35	16	8	100
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	3	8	25	9	29	19	8	100
Hommes	4	11	27	11	24	15	7	100
Femmes	1 ^E	5	24	6	34	22	8	100
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	2	7	23	12	25	18	12	100
Hommes	3	8	25	17	22	15	11	100
Femmes	1	6	22	8	29	20	14	100
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	4	8	27	8	30	17	7	100
Hommes	4	9	28	10	27	14	6	100
Femmes	3	6	27	5	32	19	8	100
Québec								
Les deux sexes	3	7	17	18	25	20	10	100
Hommes	4	8	18	21	22	18	9	100
Femmes	3	6	16	15	27	22	11	100
Ontario								
Les deux sexes	2	5	23	5	29	25	12	100
Hommes	2	6	24	7	26	23	12	100
Femmes	2	4	21	3	31	27	13	100
Manitoba								
Les deux sexes	2	8	27	7	25	21	8	100
Hommes	2	10	29	11	22	18	8	100
Femmes	2	6	26	4	28	24	9	100
Saskatchewan								
Les deux sexes	2	7	29	16	19	19	7	100
Hommes	2	8	32	22	13	16	7	100
Femmes	2	5	27	10	26	23	7	100
Alberta								
Les deux sexes	2	6	23	13	24	23	9	100
Hommes	2	8	24	20	19	20	8	100
Femmes	2	5	23	6	29	27	10	100
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	1	5	24	11	24	24	11	100
Hommes	1	6	25	17	19	22	11	100
Femmes	1	5	23	5	29	26	11	100
Yukon								
Les deux sexes	X	6	24	14	21	21	12	100
Hommes	X	6 ^E	28	22	17	16	10	100
Femmes	X	6 ^E	21	7	26	25	15	100
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	5 ^E	13	24	12	24	17	7	100
Hommes	5 ^E	16	23	19	18	14	5 ^E	100
Femmes	4	9	24	4 ^E	30	20	9	100
Nunavut								
Les deux sexes	14	26	16	8	21	10	6	100
Hommes	12	29	16	12	18	8	6	100
Femmes	16	24	16	4 ^E	25	12	5 ^E	100

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^E à utiliser avec prudence

1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020)

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Pour plus d'information, voir tableau [37-10-0130-01](#) (anciennement CANSIM 477-0135).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020* : Les indicateurs de l'OCDE.

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019

	Groupe d'âge					
	25 à 64	25 à 34	30 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE¹						
Les deux sexes	79	85	..	82	77	70
Hommes	78	83	..	80	76	72
Femmes	79	86	..	83	78	69
Canada²						
Les deux sexes	92	94	94	94	92	87
Hommes	91	93	93	93	91	86
Femmes	93	95	95	95	93	89
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	89	95	95	93	88	82
Hommes	88	95	96	92	84	82
Femmes	90	96	95	95	91	83
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	90	95	94	92	90	83
Hommes	85	93	92	90	85	75
Femmes	94	96	96	94	95	91
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	91	94	95	94	91	86
Hommes	89	93	92	92	89	82
Femmes	93	96	97	96	93	89
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	89	95	95	93	89	81
Hommes	86	94	94	91	86	77
Femmes	91	96	95	96	92	84
Québec						
Les deux sexes	90	91	92	93	90	84
Hommes	88	89	88	91	89	82
Femmes	92	94	95	95	92	86
Ontario						
Les deux sexes	93	95	95	95	94	89
Hommes	92	94	94	94	93	89
Femmes	94	96	95	96	94	90
Manitoba						
Les deux sexes	89	92	92	91	89	85
Hommes	88	91	92	89	88	83
Femmes	91	93	93	93	90	87
Saskatchewan						
Les deux sexes	91	93	94	93	91	86
Hommes	89	92	93	92	89	83
Femmes	93	95	95	95	93	90
Alberta						
Les deux sexes	92	93	94	94	91	88
Hommes	90	92	93	92	90	87
Femmes	93	94	94	95	93	89
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	94	96	96	95	94	90
Hommes	93	95	96	95	93	89
Femmes	94	97	97	95	94	91
Yukon³						
Les deux sexes	93	92	92	95	92	92
Hommes	93	91	89	97	90	92
Femmes	93	93	95	94	94	93
Territoires du Nord-Ouest³						
Les deux sexes	83	84	84	85	82	80
Hommes	79	79	81	78	80	78
Femmes	87	88	86	90	84	81
Nunavut³						
Les deux sexes	60	59	61	64	55	62
Hommes	59	57	61	62	55	66
Femmes	60	60	60	68	54	58

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note : Pour plus d'information, voir tableau [37-10-0130-01](#) (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019

	Enseignement supérieur de cycle court			Niveau baccalauréat ou équivalent			Maîtrise et doctorat ou équivalent			Total tertiaire		
	groupe d'âge pour chaque catégorie			groupe d'âge pour chaque catégorie			groupe d'âge pour chaque catégorie			groupe d'âge pour chaque catégorie		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
pourcentage												
Moyenne de l'OCDE¹												
Les deux sexes	7	8	7	18	24	12	14	16	11	38	45	28
Hommes	7	7	7	16	21	12	13	13	11	35	39	28
Femmes	8	8	8	20	28	12	16	18	11	41	51	29
Canada²												
Les deux sexes	26	24	26	22	27	16	11	11	8	59	63	50
Hommes	23	22	22	20	24	15	10	9	9	53	55	46
Femmes	29	27	30	25	31	16	11	13	8	66	71	53
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	30	28	27	14	21	7	7	9	5	51	58	39
Hommes	26	25	22	11	16	6	6	8	6 ^F	43	48	33
Femmes	35	32	32	16	26	8	8	10	4 ^F	59	68	45
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	29	26	26	19	25	10	8	8	7	56	59	44
Hommes	24	25	18	15	19	9	7	7 ^E	6	47	51	34
Femmes	34	28	33	22	30	12	8	8	8	64	67	53
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	25	26	23	18	23	12	12	12	9	55	61	44
Hommes	22	23	18	15	18	11	11	10	8	47	51	38
Femmes	29	28	27	20	28	13	14	15	9	63	71	50
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	30	32	24	17	23	10	7	5	5	54	60	40
Hommes	27	33	21	14	19	9	6	4 ^E	6	48	55	36
Femmes	32	32	27	19	26	11	8	7	5	59	65	43
Québec												
Les deux sexes	25	23	24	20	23	14	10	11	7	55	58	45
Hommes	22	20	22	18	21	13	9	10	7	49	50	42
Femmes	27	26	26	22	26	14	11	13	7	60	65	47
Ontario												
Les deux sexes	29	28	28	25	30	18	12	13	10	66	70	56
Hommes	26	27	24	23	27	17	12	11	11	61	64	53
Femmes	31	29	32	27	33	18	13	15	9	70	77	58
Manitoba												
Les deux sexes	25	22	27	21	25	13	8	8	7	55	55	47
Hommes	22	21	23	18	21	13	8	6	7	48	48	44
Femmes	28	24	31	24	29	14	9	9	6	61	62	51
Saskatchewan												
Les deux sexes	19	16	20	19	23	13	7	8	5	46	47	38
Hommes	13	12	12	16	16	12	7	8	5	35	36	29
Femmes	26	20	28	23	31	14	7	8	4	56	59	46
Alberta												
Les deux sexes	24	21	24	23	27	17	9	9	7	56	57	48
Hommes	19	16	19	20	23	15	8	7	8	47	46	41
Femmes	29	26	30	27	32	19	10	11	6	65	69	55
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	24	21	25	24	30	17	11	11	8	59	61	51
Hommes	19	16	19	22	26	17	11	8	10	52	50	46
Femmes	29	25	30	26	34	17	11	13	7	66	72	55
Yukon³												
Les deux sexes	21	17	23	21	21	18	12	13 ^E	11 ^E	54	51	52
Hommes	17	16 ^F	18 ^E	16	14 ^E	13 ^E	10	X	9 ^E	43	37	40
Femmes	26	19 ^F	28	25	28	23	15	18 ^E	13 ^F	66	64	64
Territoires du Nord-Ouest³												
Les deux sexes	24	22	28	17	19	13 ^E	7	X	7 ^F	47	44	48
Hommes	18	15 ^F	22 ^E	14	16 ^F	12 ^E	5 ^E	X	X	36	32	39
Femmes	30	28	34	20	23	13 ^E	9	X	10 ^F	58	55	57
Nunavut³												
Les deux sexes	21	19	31	10	7 ^E	10 ^E	6	5 ^F	X	36	31	46
Hommes	18	15 ^F	27	8	X	X	6	X	X	31	23	45
Femmes	25	23	35 ^E	12	10 ^E	X	5 ^E	X	X	41	39	47

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^F à utiliser avec prudence

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note : Pour plus d'information, voir tableau [37-10-0130-01](#) (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

	25 à 64							25 à 34							55 à 64						
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019
	pourcentage							pourcentage							pourcentage						
Moyenne de l'OCDE¹																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	29	25	22	22	22	21	21	22	18	16	16	16	15	15	42	36	32	31	31	30	30
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	43	43	43	42	41	47	45	42	41	41	41	40	38	42	43	44	43	44	42
Tertiaire	27	31	35	35	36	37	38	32	38	42	43	44	45	45	20	23	26	26	27	27	28
Canada²																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	12	10	9	9	8	8	9	8	7	7	7	6	6	25	18	15	14	14	13	13
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	38	35	34	34	34	33	37	36	34	32	33	32	31	39	40	39	39	40	39	38
Tertiaire	46	50	55	56	57	58	59	54	56	59	61	61	62	63	36	42	46	46	46	48	50
Terre-Neuve-et-Labrador																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24	19	15	14	13	13	11	10	7	7	6	6	6	5	38	31	24	24	22	22	18
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	43	42	42	38	38	46	46	41	41	42	34	37	40	43	44	45	46	43	43
Tertiaire	31	36	42	43	45	49	51	43	46	52	53	51	59	58	22	26	32	31	32	35	39
Île-du-Prince-Édouard																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	15	12	11	11	11	10	11	6	5	5	5	6	5	30	23	19	17	18	19	17
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	36	35	33	32	33	34	33	37	33	31	31	33	36	36	39	37	35	35	39	40
Tertiaire	45	48	53	57	57	56	56	57	57	62	64	64	61	59	34	38	44	48	47	43	44
Nouvelle-Écosse																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	18	15	11	10	9	10	9	10	8	6	6	5	6	6	29	21	18	16	15	15	14
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	36	36	36	35	36	38	32	31	32	33	31	33	35	38	40	41	39	42	42
Tertiaire	42	49	53	54	54	55	55	52	60	63	62	61	63	61	36	40	42	43	45	43	44
Nouveau-Brunswick																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	16	13	12	11	11	11	9	6	6	6	6	6	5	33	25	23	20	18	19	19
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	39	37	35	36	35	35	41	37	34	33	34	33	35	35	38	40	40	41	41	41
Tertiaire	40	46	50	53	53	54	54	50	57	60	62	60	61	60	32	37	37	40	41	40	40
Québec																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	19	15	12	12	11	11	10	12	10	10	9	8	9	9	32	23	20	20	18	17	16
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	38	37	36	35	35	35	33	35	36	34	32	33	34	37	42	40	42	42	40	39
Tertiaire	44	47	51	52	53	54	55	55	55	55	57	60	58	58	31	35	40	39	41	43	45
Ontario																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	10	8	8	8	7	7	7	6	5	6	6	5	5	24	16	13	12	12	11	11
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	33	30	29	30	29	27	33	30	27	26	26	26	25	36	36	34	34	36	35	34
Tertiaire	51	57	62	63	63	64	66	59	64	67	68	68	69	70	40	48	52	53	52	53	56
Manitoba																					
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17	14	11	11	10	10	11	11	10	7	8	8	7	8	27	21	16	17	16	15	15
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	41	39	39	38	37	35	43	42	41	40	40	38	37	37	39	40	40	40	39	38
Tertiaire	42	45	50	50	51	53	55	46	48	52	52	52	54	55	36	40	44	43	44	46	47

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

	25 à 64								25 à 34								55 à 64							
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019			
	pourcentage								pourcentage								pourcentage							
Saskatchewan																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	13	11	10	10	10	9	10	7	8	8	7	7	7	24	19	16	15	15	15	14			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	51	47	46	45	46	46	49	52	46	44	45	46	46	42	47	49	48	49	47	49			
Tertiaire	35	36	42	44	45	44	46	40	41	46	48	48	46	47	33	35	35	36	36	38	38			
Alberta																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	12	11	9	8	8	8	8	9	9	7	7	7	6	7	19	14	13	11	12	12	12			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	40	39	39	37	36	44	44	40	38	40	38	36	43	42	44	44	43	42	40			
Tertiaire	43	46	51	53	52	55	56	47	47	53	54	52	56	57	38	44	43	45	44	46	48			
Colombie-Britannique																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11	9	7	7	7	6	6	8	7	5	5	4	4	4	15	12	11	11	11	10	10			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	39	38	37	38	35	44	42	40	38	38	36	35	46	45	43	42	42	42	39			
Tertiaire	44	48	54	55	56	56	59	48	51	55	57	58	59	61	39	43	46	47	47	48	51			
Yukon																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	18	9	10	8	7	7	13 ^E	17 ^E	8 ^E	9 ^E	9 ^E	8 ^E	8 ^E	18	15 ^E	12 ^E	13 ^E	10 ^E	8 ^E	8 ^E			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	34	34	35	38	39	39	48	36	35	39	40	40	41	45	39	34	35	40	42	40			
Tertiaire	41	49	57	55	54	54	54	39	47	57	51	51	51	51	37	46	53	52	51	50	52			
Territoires du Nord-Ouest																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	25 ^F	25	17	19	20	19	17	19 ^F	25 ^F	17	18	22	21	16	38 ^F	29	19 ^F	21 ^F	20	20	20 ^F			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	32	36	34	33	34	35	34	29	37	40	36	37	40	24 ^F	33	41	40	39	34	32			
Tertiaire	42	43	47	47	47	46	47	46	46	42	43	42	44	37 ^F	38	40	39	41	46	48				
Nunavut																								
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	47	46	39	40	42	40	45	46	46	41	44	46	41	66	45	44	35	33	37	38			
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	23	26	23	26	25	24	24	28	28	27	30	26	27	28	X	19	17	24	26	21	16			
Tertiaire	26	27	32	35	35	34	36	26 ^F	26	27	30	30	27	31	X	36	40	41	41	41	46			

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : Pour plus d'information, voir tableau [37-10-0130-01](#) (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé

Contexte

L'obtention d'un diplôme d'études secondaires est une étape importante pour les élèves. Elle sert de fondement à la poursuite d'études postsecondaires, en plus d'entraîner des retombées économiques et sociales à plus grande échelle pour la société. Le diplôme d'études secondaires est généralement considéré comme une exigence minimale pour une entrée réussie sur le marché du travail.

Depuis 2018, une méthodologie de vraie cohorte est utilisée pour calculer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé. Cette méthodologie pancanadienne a été élaborée de concert avec les provinces et territoires pour satisfaire leurs besoins, tout en améliorant l'établissement de rapports internationaux du Canada à l'OCDE. La collecte de données de 2019 concorde avec le cycle de déclaration selon la méthode de vraie cohorte de l'OCDE, laquelle permet d'effectuer des comparaisons internationales des taux d'obtention de diplôme à temps et à temps prolongé.

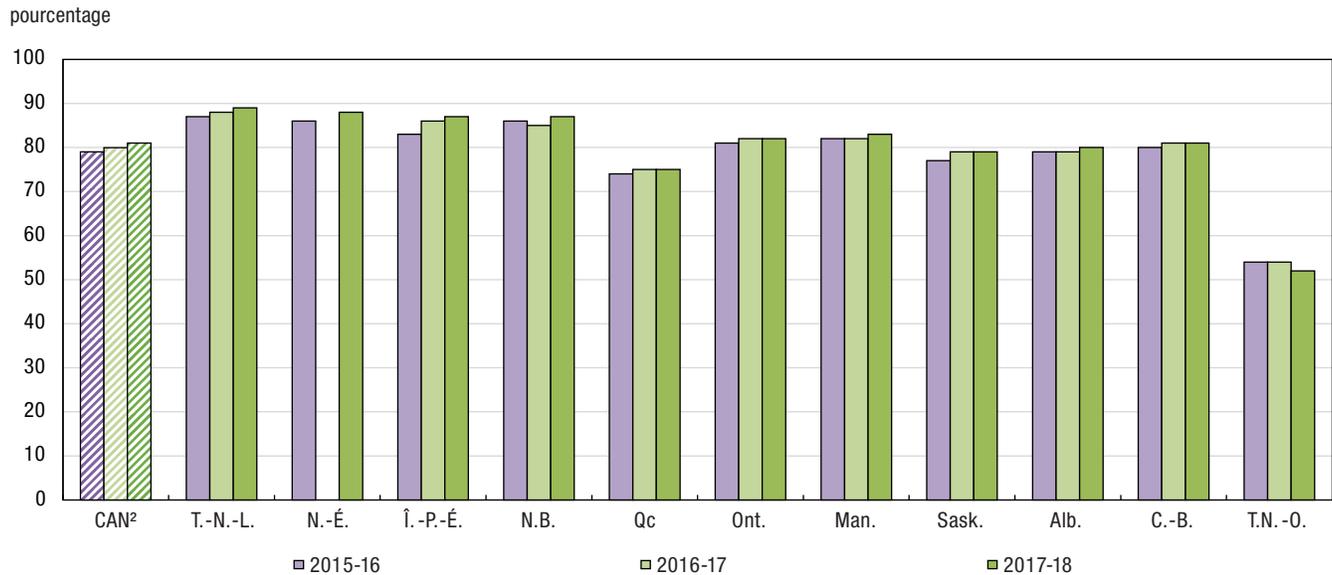
Pour cet indicateur, les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps sont calculés en suivant les élèves qui ont commencé leur 10^e année (le secondaire 3 au Québec) en 2015-2016 et ont obtenu leur diplôme de 12^e année (secondaire 5 au Québec) à la fin de l'année scolaire 2017-2018. Les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps sont également fournis pour 2015-2016 en suivant le groupe d'élèves qui ont commencé leur 10^e année (secondaire 3) en 2013-2014. Ce groupe de 10^e année (secondaire 3) de 2013-2014 fait l'objet d'un suivi afin de déterminer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé pour 2017-2018, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves du groupe ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires au cours de la période de cinq ans suivant le début de leur 10^e année (secondaire 3).

Observations

A.2.1 Tendances des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé

Graphique A.2.1.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, Canada, provinces et territoires¹, 2015-2016 à 2017-2018



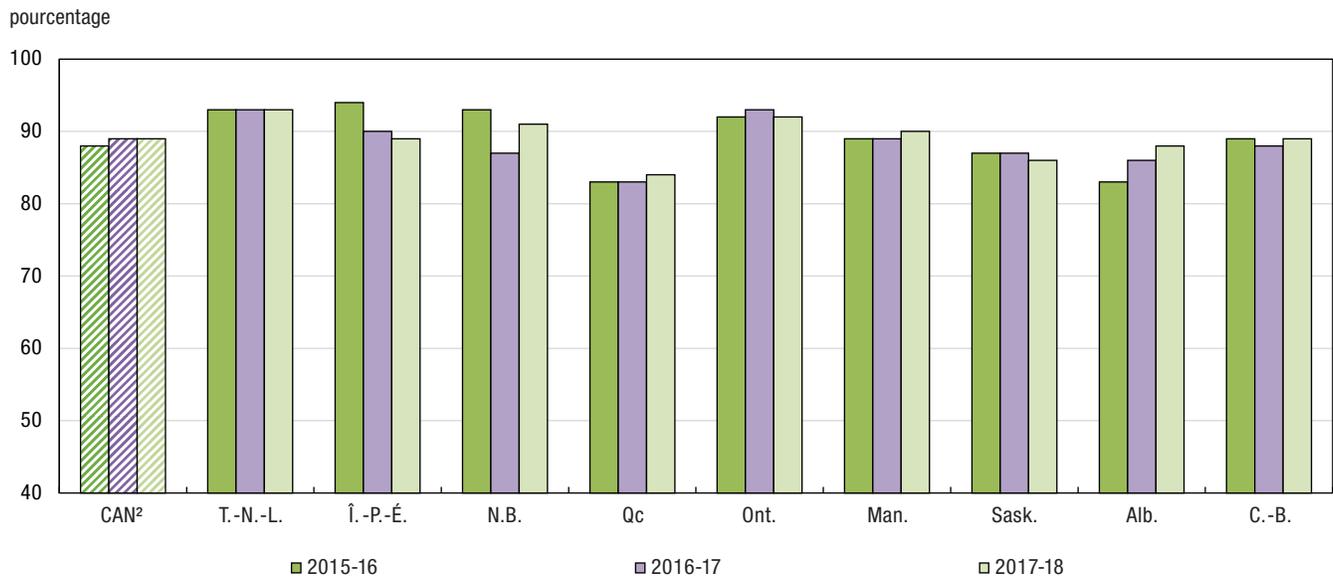
1. Seuls les provinces et les territoires qui ont déclaré des données pour au moins deux périodes de référence sont présentés dans ce graphique.

2. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

Source : Tableau A.2.1.

- En 2015-2016, 79 % des élèves au Canada ont terminé leurs études secondaires au cours de la période de trois ans suivant le début de leur 10^e année (secondaire 3). Ce taux a augmenté de deux points de pourcentage pour s'établir à 81 % en 2017-2018.
- Parmi les provinces et territoires, les hausses les plus importantes parmi les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps de 2015-2016 à 2017-2018 ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard (différence de quatre points de pourcentage), suivie de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan (différence de deux points de pourcentage). Les autres provinces ont affiché des augmentations plus faibles pendant ce cycle de trois ans. Les taux d'obtention de diplôme à temps ont diminué dans une seule administration ayant des données disponibles : les Territoires du Nord-Ouest (-2 points de pourcentage).

Graphique A.2.1.2

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé, Canada, provinces et territoires¹, 2015-2016 à 2017-2018

1. Seuls les provinces et les territoires qui ont déclaré des données pour toutes les périodes de référence sont présentés dans ce graphique. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'origine ethnique, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition. La méthodologie du taux d'attrition à temps prolongé ne convient pas à la population des T.N.-O. et n'est pas présentée.

2. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

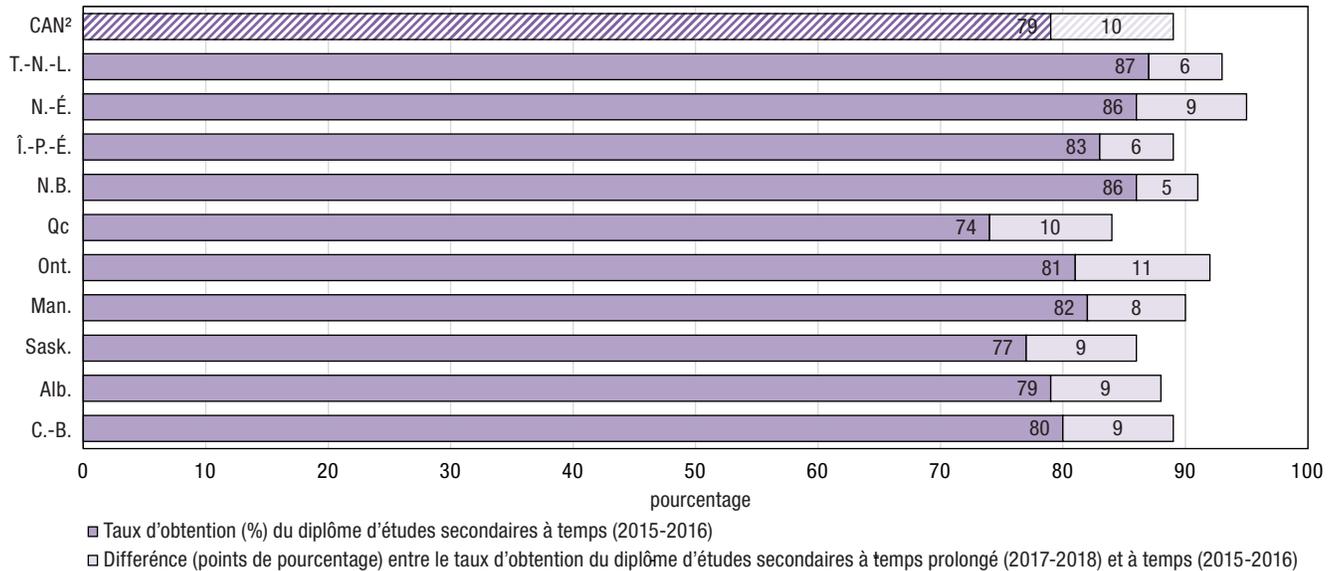
Source : Tableau A.2.2.

- Au Canada, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé a été de 88 % en 2015-2016 et a augmenté de 1 point de pourcentage pour s'établir à 89 % en 2017-2018.
- Les tendances à l'échelle provinciale sont plus variées que celles des taux d'obtention de diplôme à temps. L'Alberta a affiché l'augmentation la plus importante de son taux d'obtention de diplôme à temps prolongé, soit une hausse de 5 points de pourcentage de 2015-2016 à 2017-2018. D'autres provinces, notamment l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, ont affiché une diminution de 5 et de 2 points de pourcentage, respectivement, de leurs taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé de 2015-2016 à 2017-2018.
- Dans d'autres provinces, les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé sont demeurés relativement stables de 2015-2016 à 2017-2018, y compris en Colombie-Britannique (aucune variation), en Saskatchewan (-1 point de pourcentage), au Manitoba (+1 point de pourcentage) et au Québec (+1 point de pourcentage). Terre-Neuve-et-Labrador et l'Ontario ont affiché les taux d'obtention de diplôme à temps prolongé les plus élevés au pays, qui sont demeurés stables et se sont chiffrés à 93 % pendant cette période.

A.2.2 Des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps aux taux à temps prolongé

Graphique A.2.2.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé, provinces et territoires¹, 2015-2016 et 2017-2018



1. Les données manquantes (Yukon et Nunavut) dans ce graphique n'ont pas été fournies. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'origine ethnique, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition. La méthodologie du taux d'attrition à temps prolongé ne convient pas à la population des T.N.-O. et n'est pas présentée.

2. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

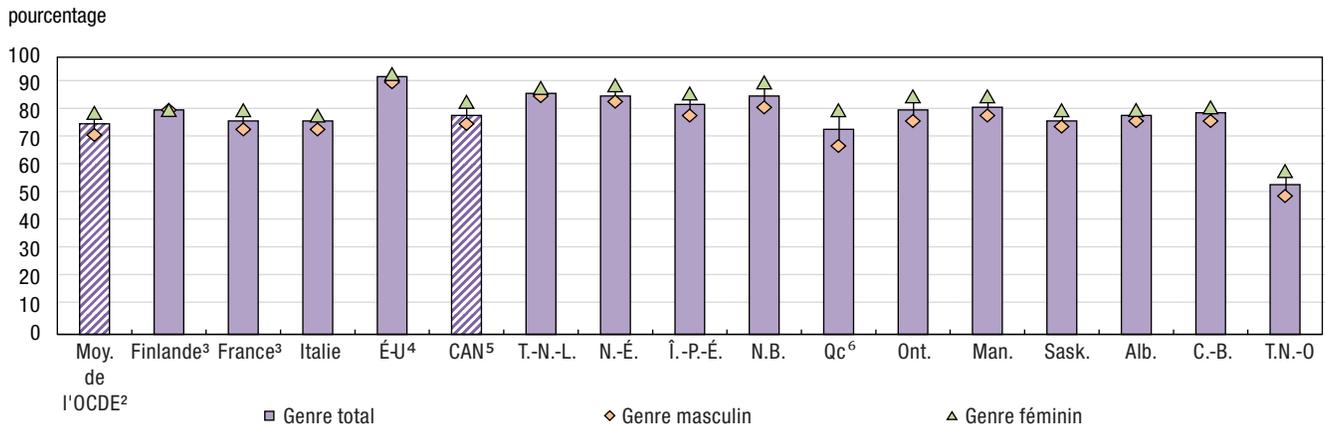
Sources : Tableau A.2.1 and Tableau A.2.2.

- En moyenne, dans tout le Canada, deux années supplémentaires pour terminer les études secondaires ont une incidence importante sur les taux d'obtention de diplôme. La cohorte d'élèves ayant commencé la 10^e année (secondaire 3) en 2013-2014 a affiché une augmentation de 10 points de pourcentage de son taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé (89 %), comparativement à son taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps (79 %).
- La proportion supplémentaire d'élèves ayant obtenu leur diplôme après la période de prolongement de deux ans présentait une différence allant de 5 points de pourcentage au Nouveau-Brunswick à 11 points de pourcentage en Ontario.

A.2.3 Écart entre les genres dans les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé

Graphique A.2.3.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, Canada, provinces et territoires canadiens¹, certains pays de l'OCDE, selon le genre, 2015-2016



1. Les données manquantes (Yukon et Nunavut) dans ce graphique n'ont pas été fournies.

2. La moyenne de l'OCDE est calculée uniquement en fonction des données des pays qui ont déclaré des données en utilisant la méthodologie de la « vraie-cohorte ». L'année de référence pour la moyenne de l'OCDE et des pays de l'OCDE est 2015-2016. Les données des pays de l'OCDE permettent de comparer les données sur les programmes généraux, qui excluent les données sur les diplômés des programmes de formation professionnelle. Tous les autres pays du G7 qui ont déclaré des données comparables en utilisant une méthode de la « vraie-cohorte » ont été inclus. La Finlande a été incluse aux fins de comparaison comme un des pays de l'OCDE présentant les niveaux les plus élevés de réussite chez les élèves.

3. Année de référence 2014-2015 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps.

4. Année de référence 2012-2013 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps.

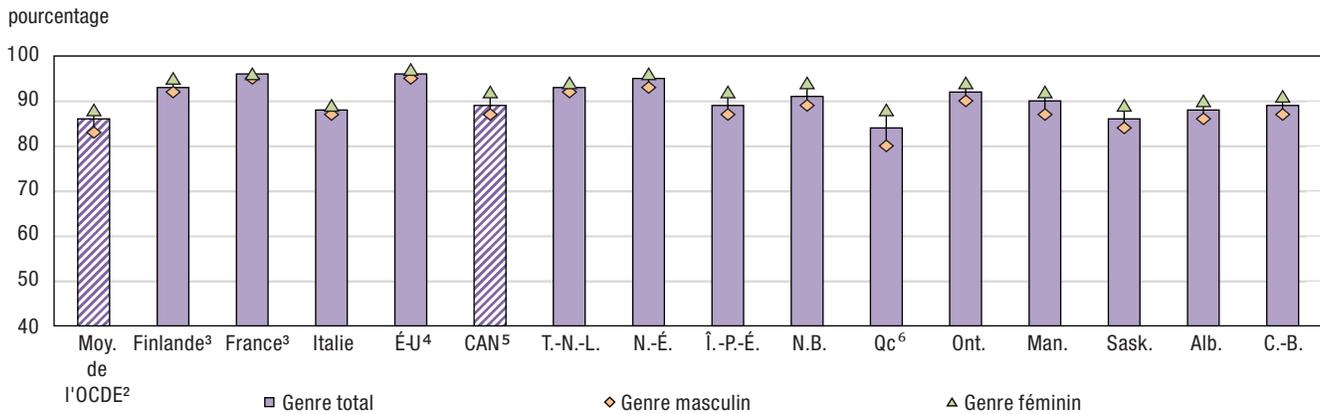
5. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

6. Les chiffres pour le Québec comprennent les données sur les diplômés des programmes généraux et des programmes de formation professionnelle.

Sources : Tableau A.2.1; OCDE (2020). *Regards sur l'éducation 2020: Indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, une plus grande proportion de femmes (83 %) que d'hommes (76 %) avaient terminé leurs études secondaires à temps en 2015-2016. On a observé cette tendance dans l'ensemble des provinces et des territoires.
- La différence la plus marquée entre les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps des hommes et des femmes a été observée au Québec (différence de 12 points de pourcentage), suivi des Territoires du Nord-Ouest (différence de 9 points de pourcentage). Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta affichaient des écarts beaucoup plus faibles entre les taux d'obtention du diplôme à temps des femmes et des hommes, c'est-à-dire des écarts entre les genres de 3 et de 4 points de pourcentage, respectivement.
- Le taux global d'obtention de diplôme à temps au Canada (79 %) était légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (76 %) pour les programmes généraux, mais l'écart entre les genres était dans les deux cas de 7 points de pourcentage en 2015-2016. Le Canada affichait un taux global d'obtention de diplôme à temps supérieur à celui de pays comparables de l'OCDE, comme la France (77 %) et l'Italie (77 %), pour les programmes généraux. Cependant, le Canada affichait un taux inférieur à celui de la Finlande (81 %) et des États-Unis (93 %). La Finlande, la France, l'Italie et les États-Unis présentaient tous un écart entre les genres plus faible que celui du Canada pour les programmes généraux.

Graphique A.2.3.2

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé, Canada, provinces et territoires canadiens¹, certains pays de l'OCDE, selon le genre, 2017-2018

1. Les données manquantes (Yukon et Nunavut) dans ce graphique n'ont pas été fournies. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'origine ethnique, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition. La méthodologie du taux d'attrition à temps prolongé ne convient pas à la population des T.N.-O. et n'est pas présentée.

2. La moyenne de l'OCDE est calculée uniquement en fonction des données des pays qui ont déclaré des données en utilisant la méthodologie de la « vraie-cohorte ». L'année de référence pour la moyenne de l'OCDE et des pays de l'OCDE est 2017-2018. Les données des pays de l'OCDE permettent de comparer les données sur les programmes généraux, qui excluent les données sur les diplômés des programmes de formation professionnelle. Tous les autres pays du G7 qui ont déclaré des données comparables en utilisant une méthode de la « vraie-cohorte » ont été inclus. La Finlande a été incluse aux fins de comparaison comme un des pays de l'OCDE présentant les niveaux les plus élevés de réussite chez les élèves.

3. Année de référence 2016-2017 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé.

4. Année de référence 2014-2015 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé.

5. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

6. Les chiffres pour le Québec comprennent les données sur les diplômés des programmes généraux et des programmes de formation professionnelle.

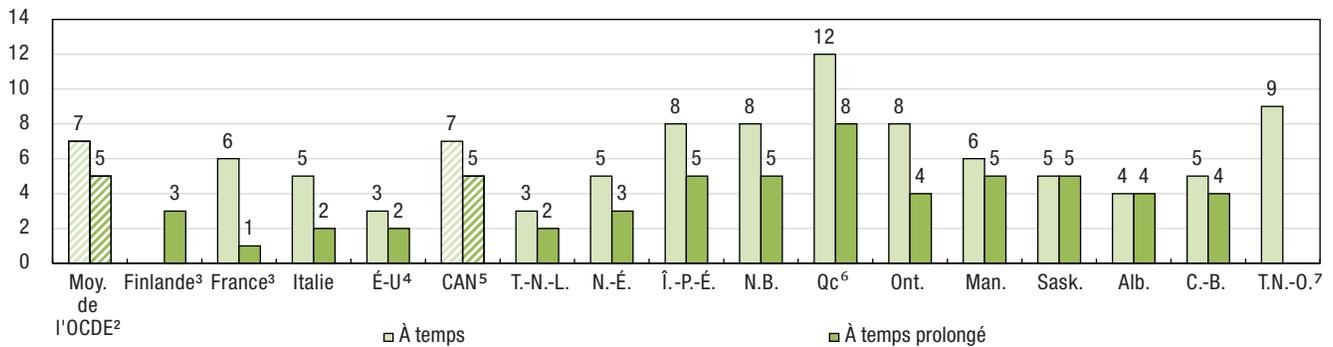
Sources : Tableau A.2.2; OCDE (2020). *Regards sur l'éducation 2020: Indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, une proportion plus élevée d'élèves de genre féminin (92 %) ont obtenu leur diplôme après une période prolongée de deux ans, par rapport aux élèves de genre masculin (87 %) en 2017-2018. On a observé la même tendance dans l'ensemble des provinces et des territoires.
- Les différences entre les genres étaient plus visibles au Québec : le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé des femmes était environ 8 points de pourcentage supérieur à celui des hommes. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse présentaient les plus faibles écarts entre les genres, soit 2 et 3 points de pourcentage respectivement.
- En 2017-2018, le Canada a affiché un taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé plus élevé (89 %) que la moyenne de l'OCDE (86 %). Néanmoins, le taux d'obtention de diplôme à temps prolongé moyen au Canada était inférieur à celui de certains pays comparables de l'OCDE, y compris la Finlande (93 %), la France (96 %) et les États-Unis (96 %). Ces trois pays, ainsi que l'Italie, présentaient aussi de plus faibles écarts entre les genres que le Canada.

Graphique A.2.3.3

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé, écart entre les genres (points de pourcentage) en faveur des femmes diplômées comparativement aux hommes diplômés, Canada, provinces et territoires¹, certains pays de l'OCDE, 2015-2016 et 2017-2018

points de pourcentage



1. Les données manquantes (Yukon et Nunavut) dans ce graphique n'ont pas été fournies.

2. La moyenne de l'OCDE est calculée uniquement en fonction des données des pays qui ont déclaré des données en utilisant la méthodologie de la « vraie-cohorte ». Les années de référence pour la moyenne de l'OCDE et des pays de l'OCDE sont 2015-2016 pour le taux d'obtention du diplôme à temps et 2017-2018 pour le taux d'obtention du diplôme à temps prolongé. Les données des pays de l'OCDE permettent de comparer les données sur les programmes généraux, qui excluent les données sur les diplômés des programmes de formation professionnelle.

Tous les autres pays du G7 qui ont déclaré des données comparables en utilisant une méthode de la « vraie-cohorte » ont été inclus. La Finlande a été incluse aux fins de comparaison comme un des pays de l'OCDE présentant les niveaux les plus élevés de réussite chez les élèves.

3. Année de référence 2014-2015 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et 2016-2017 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé.

4. Année de référence 2012-2013 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et 2014-2015 pour le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps prolongé.

5. La moyenne du Canada comprend toutes les données reçues des provinces et des territoires pour chaque période de référence.

6. Les chiffres pour le Québec comprennent les données sur les diplômés des programmes généraux et des programmes de formation professionnelle.

7. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'origine ethnique, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition. La méthodologie du taux d'attrition à temps prolongé ne convient pas à la population des T.N.-O. et n'est pas présentée.

Sources : Tableau A.2.1 and Tableau A.2.2; OCDE (2020). *Regards sur l'éducation 2020: Indicateurs de l'OCDE*.

- En moyenne au Canada, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des femmes était plus élevé que celui des hommes en 2015/2016 et 2017/2018. Cet écart entre les sexes a diminué de 2 points de pourcentage entre 2015/2016 (obtention du diplôme à temps) et 2017/2018 (obtention du diplôme à temps prolongé) pour la cohorte entrant en 10^e année (3^e secondaire) en 2013/2014. Le Québec et l'Ontario ont chacun affiché les diminutions les plus marquées (-4 points de pourcentage dans les deux cas). Même si l'écart a diminué dans la plupart des provinces, la Saskatchewan et l'Alberta n'ont affiché aucune variation de l'écart entre les genres entre les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé.
- La diminution de l'écart entre les genres entre les taux d'obtention de diplôme à temps et à temps prolongé au Canada reflétait l'écart entre les genres moyen de l'OCDE, qui avait également diminué de 2 points de pourcentage. La France et l'Italie ont affiché une diminution plus marquée de leur écart entre les genres entre les taux d'obtention de diplôme à temps et à temps prolongé pour les programmes généraux que le Canada, qui a affiché des diminutions de 5 et de 3 points de pourcentage respectivement.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur fournit le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, en utilisant une méthodologie de vraie cohorte pour les élèves qui fréquentent des écoles publiques et privées.

La méthodologie de vraie cohorte permet de suivre une cohorte d'élèves de la 10^e année (le secondaire 3 au Québec) à la fin de leur troisième année d'études secondaires, et ensuite, pendant une période de deux années supplémentaires. De nombreux élèves obtiendront leur diplôme de 12^e année (secondaire 5 au Québec) après trois années, mais certains élèves prendront plus de temps pour terminer leurs études secondaires. La 10^e année (le secondaire 3) est utilisée comme point de départ, car c'est l'année où les élèves commencent à accumuler des crédits en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année dans la plupart des provinces et territoires. Un ajustement est apporté au taux d'obtention de diplôme (au moyen d'une méthode de déperdition d'effectifs scolaires) afin de tenir compte des élèves qui ne peuvent plus faire l'objet d'un suivi relativement à l'obtention de leur diplôme pour les raisons suivantes : un déménagement à l'extérieur de la province ou du territoire, dans une école de bande ou dans une école privée exclue, ou un enseignement à domicile. Ces élèves n'ont pas abandonné l'école, mais ils ne seraient plus suivis jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Diplôme

L'un des objectifs de la collecte de données sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est de mieux comprendre les différences en ce qui concerne les diplômes dans les provinces et territoires, ainsi que la prévalence de la délivrance de ces diplômes pour permettre de comparer les résultats à l'échelle pancanadienne. Le tableau suivant (mis à jour depuis la publication du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation l'année dernière) montre les diplômes compris dans le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (c.-à-d. 12^e année ou secondaire 5).

Province/territoire	Titre d'études secondaires
Colombie-Britannique	Certificat de fin d'études secondaires en Colombie-Britannique (« Dogwood ») Diplôme de fin d'études secondaires adulte en Colombie-Britannique (« Adult Dogwood »)
Alberta	Diplôme d'études secondaires de l'Alberta Certificat de réussite d'études secondaires Diplôme d'équivalence d'études secondaires
Saskatchewan	Politique de 24 crédits « régulière » Politique « Adulte 12 »
Manitoba	Diplôme d'études secondaires « régulier » Diplôme d'étudiant adulte
Ontario	Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) Diplôme d'études secondaires 2 de l'Ontario (DESO2) Diplôme d'études secondaires (DES) Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) / Majeure Haute Spécialisation (MHS)
Québec	DES — Diplôme d'études secondaires, secteur des jeunes DES — Diplôme d'études secondaires, secteur des adultes DEP — Diplôme d'études professionnelles, secteur de la formation professionnelle ASP — Attestation de spécialisation professionnelle AEP — Attestation d'études professionnelles CFMS — Certificat de formation à un métier semi-spécialisé, secteurs des jeunes et des adultes CFPT — Certificat de formation préparatoire au travail
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse¹	Diplôme d'études secondaires de la Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard	Certificat de fin d'études secondaires de deuxième cycle
Terre-Neuve-et-Labrador	Diplôme de fin d'études secondaires
Yukon	..
Territoires du Nord-Ouest	Diplôme d'études secondaires des T. N.-O.
Nunavut	Diplôme d'études secondaires du Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

Tableau A.2.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires utilisant la méthode de la « vraie-cohorte¹ » dans les trois années suivant l'entrée en secondaire 3/10^e année (« à temps »), selon le genre², Canada, provinces et territoires^{3,4}, de 2013-2014 à 2017-2018^{5,6}

	2013-2014 ⁸			2014-2015 ⁹			2015-2016 ¹⁰			2016-2017 ¹¹			2017-2018 ¹²		
	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin
	pourcentage														
CAN	77	73	81	79	75	83	79	76	83	80	76	84	81	77	84
T.-N.-L.	86	84	87	86	84	88	87	86	89	88	87	90	89	87	90
N.-É.	86	84	89	88	86	90
Î.-P.-É.	85	81	89	85	84	86	83	79	87	86	86	87	87	84	91
N.B.	85	81	88	85	81	88	86	82	90	85	83	88	87	83	90
Qc. ⁷	71	65	76	72	66	78	74	68	80	75	69	80	75	70	81
Ont.	79	75	84	81	77	85	81	77	85	82	79	86	82	78	86
Man.	81	79	84	81	78	84	82	79	85	82	80	85	83	81	85
Sask.	78	75	82	78	75	81	77	75	80	79	76	81	79	76	82
Alb.	74	72	77	77	74	79	79	77	81	79	77	82	80	78	83
C.-B.	79	77	81	81	79	84	80	77	82	81	79	83	81	78	83
T.N.-O.	57	52	62	53	48	59	54	50	59	54	52	56	52	48	57
Nvt.	49	47	51

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les calculs ont été effectués avec des données non arrondies.

2. Pour de plus amples renseignements sur cette variable, se reporter à la rubrique Notes aux lecteurs.

3. Il est à noter que la comparaison des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires entre les provinces et les territoires exige une interprétation nuancée, car les cheminements scolaires, les notes de passage, les exigences relatives aux matières et les groupes d'élèves à l'étude peuvent varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

4. Les taux d'obtention du diplôme déclarés dans le présent document à l'échelle pancanadienne peuvent être différents de ceux déclarés à l'échelle provinciale ou territoriale, en raison des différentes méthodologies pouvant être utilisées dans le calcul des taux d'obtention du diplôme selon les différentes provinces et territoires.

5. Le présent document est fondé sur les données provinciales ou territoriales issues de la collecte la plus récente; par conséquent, des variations par rapport aux taux d'obtention du diplôme publiés précédemment sont possibles.

6. La méthode de la « vraie-cohorte » utilise deux cohortes d'élèves qui commencent en 10^e année (« 3^e secondaire au Québec) pour calculer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur A2 pour plus de renseignements).

7. Les chiffres pour le Québec comprennent les données sur les diplômés des programmes généraux et des programmes de formation professionnelle.

8. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2012-2013, deuxième collecte de données (2017).

9. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2012-2013, troisième collecte de données (2018).

10. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2013-2014, quatrième collecte de données (2019).

11. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2014-2015, troisième collecte de données (2018).

12. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2015-2016, quatrième collecte de données (2019).

Source : Conseil des ministres de l'Éducation, Canada, Données sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires utilisant la méthode de la « vraie-cohorte » (2017, 2018, 2019).

Tableau A.2.2

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires¹ selon la méthode de la « vraie-cohorte » dans les cinq années suivant l'entrée en secondaire 3/10^e année (« à temps prolongé »), selon le genre², Canada, provinces et territoires^{3,4}, de 2013-2014 à 2017-2018^{5,6}

	2015-2016 ⁹			2016-2017 ¹⁰			2017-2018 ¹¹		
	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin	Genre total	Genre masculin	Genre féminin
	pourcentage								
CAN	88	85	90	89	86	92	89	87	92
T.-N.-L.	93	92	94	93	91	95	93	92	94
N.-É.	95	93	96
Î.-P.-É.	94	90	98	90	90	91	89	87	92
N.B.	93	91	96	87	84	90	91	89	94
Qc. ⁷	83	78	87	83	78	90	84	80	88
Ont.	92	90	95	93	90	95	92	90	94
Man.	89	87	91	89	87	92	90	87	92
Sask.	87	85	90	87	84	90	86	84	89
Alb.	83	80	85	86	84	88	88	86	90
C.-B.	89	87	91	88	86	90	89	87	91
T.N.-O. ⁸
Nvt.

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les calculs ont été effectués avec des données non arrondies.

2. Pour de plus amples renseignements sur cette variable, se reporter à la rubrique Notes aux lecteurs.

3. Il est à noter que la comparaison des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires entre les provinces et les territoires exige une interprétation nuancée, car les cheminements scolaires, les notes de passage, les exigences relatives aux matières et les groupes d'élèves à l'étude peuvent varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

4. Les taux d'obtention du diplôme déclarés dans le présent document à l'échelle pancanadienne peuvent être différents de ceux déclarés à l'échelle provinciale ou territoriale, en raison des différentes méthodologies pouvant être utilisées dans le calcul des taux d'obtention du diplôme selon les différentes provinces et territoires.

5. Le présent document est fondé sur les données provinciales ou territoriales issues de la collecte la plus récente; par conséquent, des variations par rapport aux taux d'obtention du diplôme publiés précédemment sont possibles.

6. La méthode de la « vraie-cohorte » utilise deux cohortes d'élèves qui commencent en 10^e année (« 3^e secondaire au Québec ») pour calculer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur A2 pour plus de renseignements).

7. Les chiffres pour le Québec comprennent les données sur les diplômés des programmes généraux et des programmes de formation professionnelle.

8. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'origine ethnique, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition. La méthodologie du taux d'attrition à temps prolongé ne convient pas à la population des T.N.-O. et n'est pas présentée.

9. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2011-2012, deuxième collecte de données (2017).

10. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2012-2013, troisième collecte de données (2018).

11. Cohorte entrée en 10^e année ou en secondaire 3 en 2013-2014, quatrième collecte de données (2019).

Source : Conseil des ministres de l'Éducation, Canada, Données sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires utilisant la méthode de la « vraie-cohorte » (2017, 2018, 2019).

A3 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les quatre catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹, qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire². L'indicateur présente également leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons pour un étudiant de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir différentes cultures, sociétés et langues, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. Une reconnaissance accrue de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour assurer une rémunération élevée et favoriser l'employabilité, a entraîné une hausse de la demande, à laquelle les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a fait augmenter la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences étendues, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, de même que la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs ont une incidence sur le choix du pays d'accueil, soit la reconnaissance des diplômés étrangers, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales et culturelles qui existent entre les pays.

Les étudiants internationaux sont bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

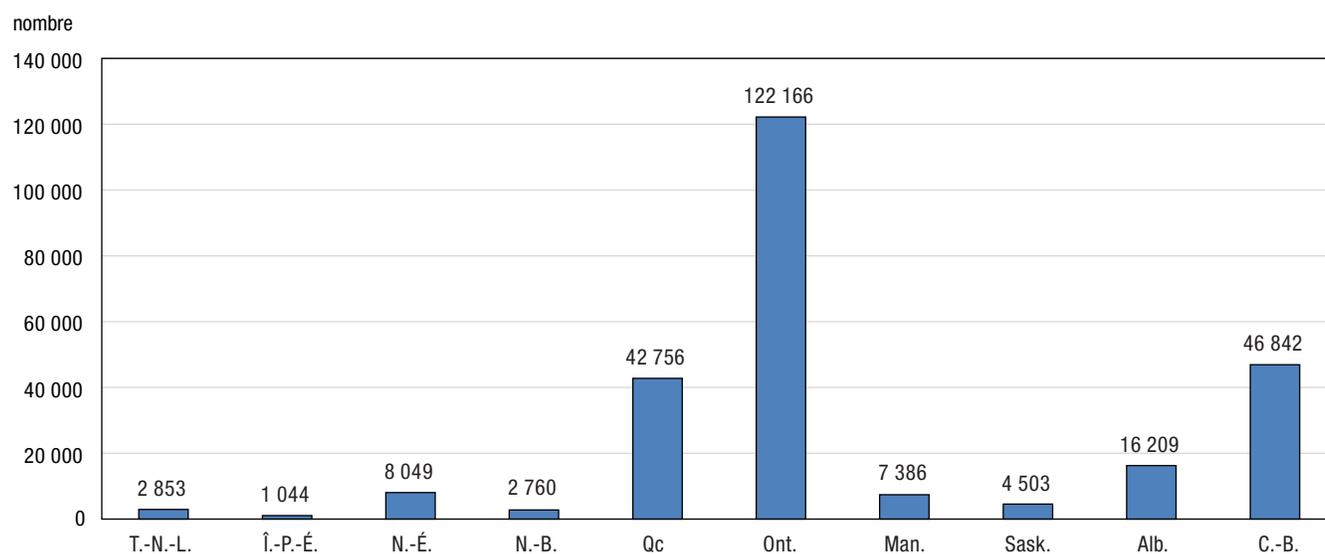
2. Au Canada, les universités sont situées dans les 10 provinces; il n'y avait pas d'université dans les territoires en 2017-2018.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique A.3.1

Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province¹, 2017-2018



1. Le total pour le Canada était de 254 571 étudiants internationaux.

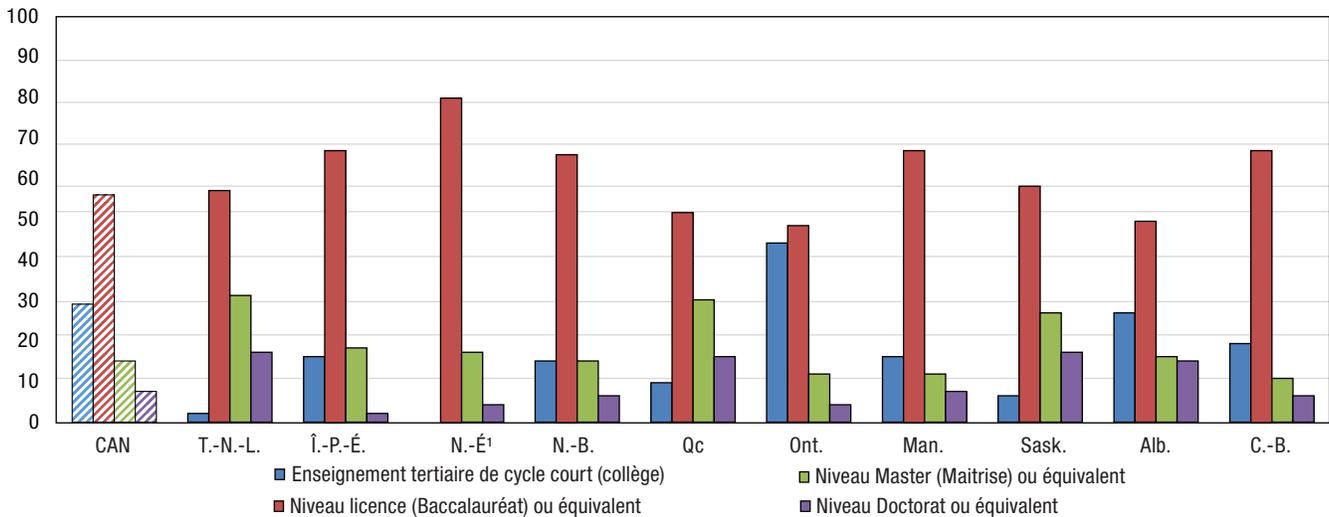
Source : Tableau A.3.2.

- En 2017-2018, 254 571 étudiants internationaux étudiaient au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (48 %), suivi de la Colombie-Britannique (18 %) et du Québec (17 %).

Graphique A.3.2

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2017-2018

pourcentage



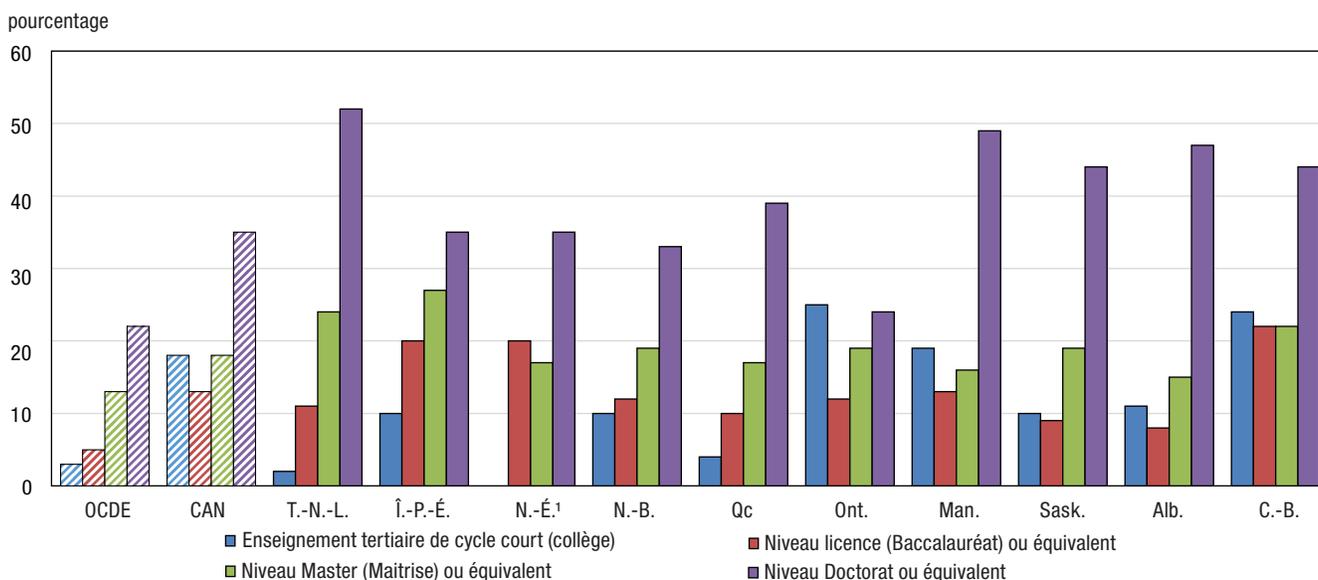
1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.3.1.

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada étaient dans des programmes de baccalauréat ou de niveau équivalent. La plus forte proportion d'étudiants était concentrée à ce niveau dans chaque province.
- La proportion d'étudiants internationaux inscrits à un programme d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) variait grandement selon la province, représentant près de la moitié en Ontario (41 %) et seulement 2 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique A.3.3a
Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et moyenne de l'OCDE, 2017-2018



1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

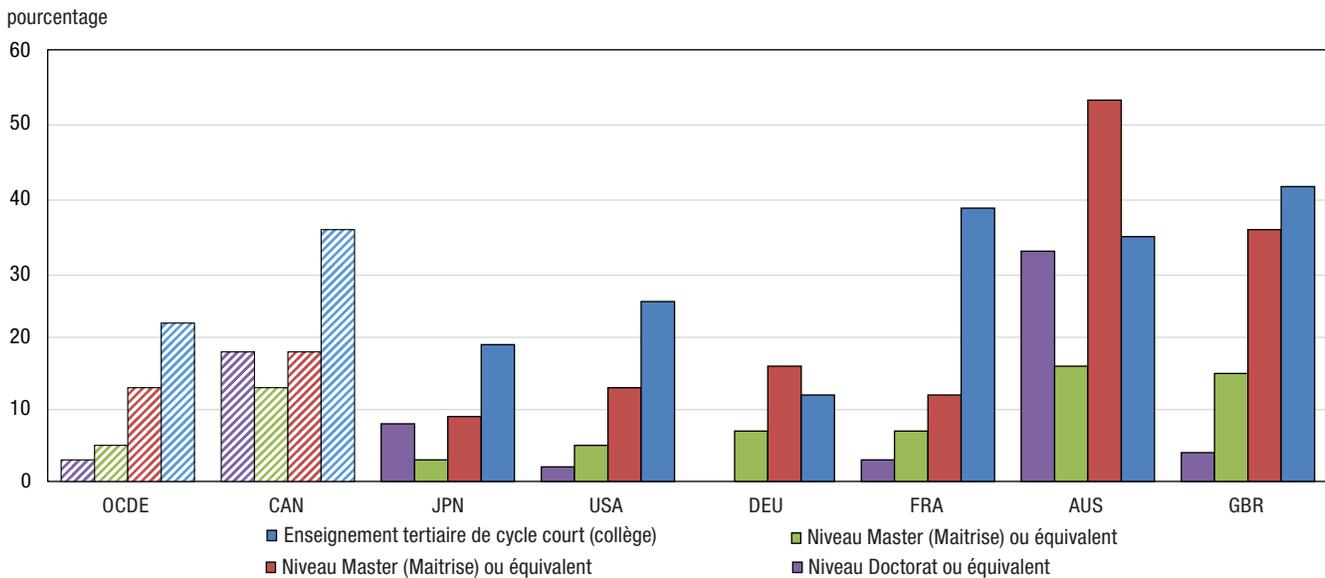
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.3.1 et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Bien que la proportion d'étudiants internationaux inscrits à des programmes de doctorat ou de niveau équivalent au Canada (35 %) soit plus élevée que celle de l'ensemble des pays de l'OCDE (22 %), des différences sont observées entre les provinces : cette proportion varie de 24 % en Ontario à 52 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Au niveau universitaire, la proportion d'étudiants internationaux augmente en fonction du niveau d'études, sauf en Nouvelle-Écosse où la proportion d'étudiants internationaux au baccalauréat (20 %) était supérieure à celle pour la maîtrise (17 %).
- Les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) ont été observées en Ontario (25 %), en Colombie-Britannique (24 %) et au Manitoba (19 %), tandis que la proportion dans les autres provinces était de 11 % ou moins.

Graphique A.3.3b

Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, pays du G7¹, Australie² et moyenne de l'OCDE, 2017-2018



1. Les données sur les étudiants internationaux n'étaient pas disponibles pour l'Italie.

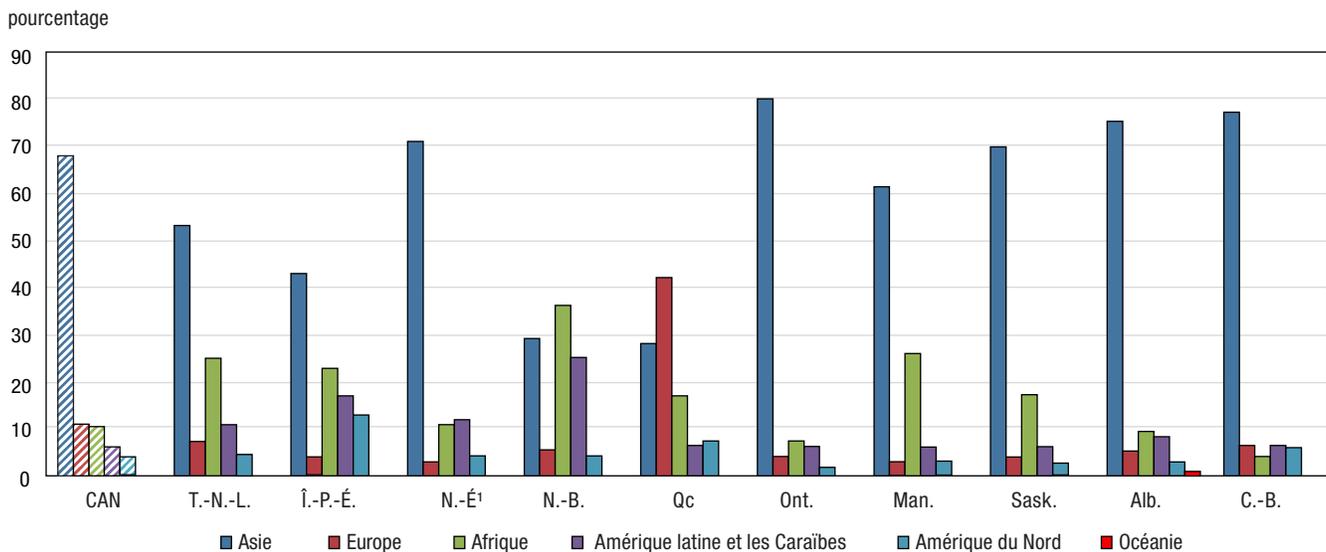
2. Les données pour l'Australie sont également présentées comme exemple d'un pays anglophone ayant une importante population d'immigrants.

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.3.1, et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En comparaison avec les autres pays du G7, au Canada les étudiants internationaux présentait une plus forte proportion des étudiants postsecondaires que les proportions observées en Allemagne, au Japon et aux États-Unis. Dans les pays du G7, comme c'est le cas au Canada, les proportions les plus élevées d'étudiants étrangers ont été observées au doctorat.
- Bien qu'elle ne fasse pas partie du G7, l'Australie est comprise dans la comparaison, car elle accueille aussi un grand nombre d'immigrants. En comparaison avec le Canada, l'Australie affichait des proportions plus élevées d'étudiants internationaux à tous les niveaux d'enseignement, à l'exception du doctorat, et particulièrement à la maîtrise, où la proportion d'étudiants internationaux (53 %) dépassait celles de tous les pays du G7.

Graphique A.3.4
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2017-2018



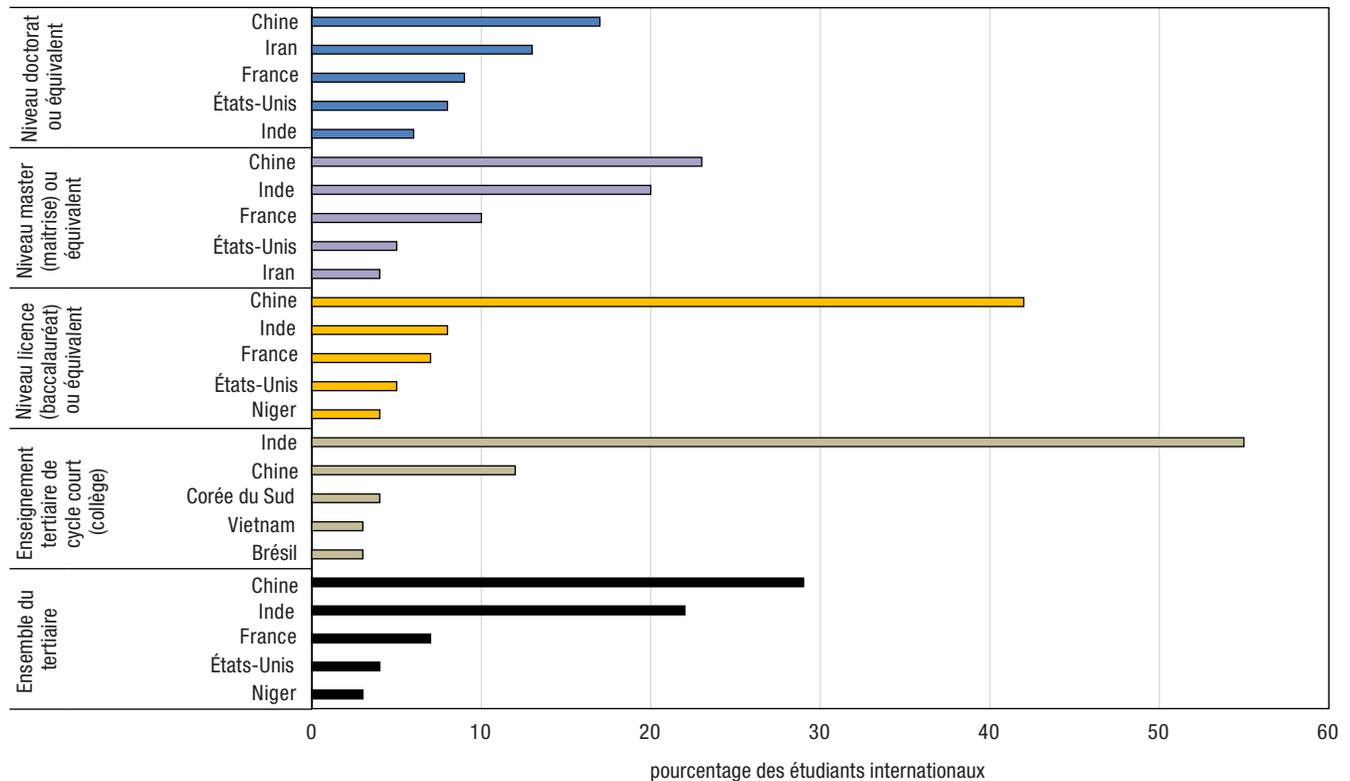
Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs). Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.3.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada venaient de l'Asie (68 %). C'était le cas pour toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick et au Québec.
- Au Nouveau-Brunswick, la principale région d'origine était l'Afrique (36 %), suivie de l'Asie (29 %) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (25 %).
- Au Québec, la principale région d'origine était l'Europe (42 %), suivie de l'Asie (28 %), puis de l'Afrique (17 %).
- L'Afrique était la deuxième région d'origine en importance dans six provinces, en plus d'être la principale région d'origine au Nouveau-Brunswick.

Graphique A.3.5

Pourcentage d'étudiants internationaux des cinq principaux pays d'origine dans l'enseignement tertiaire au Canada, selon le niveau d'études, 2017-2018



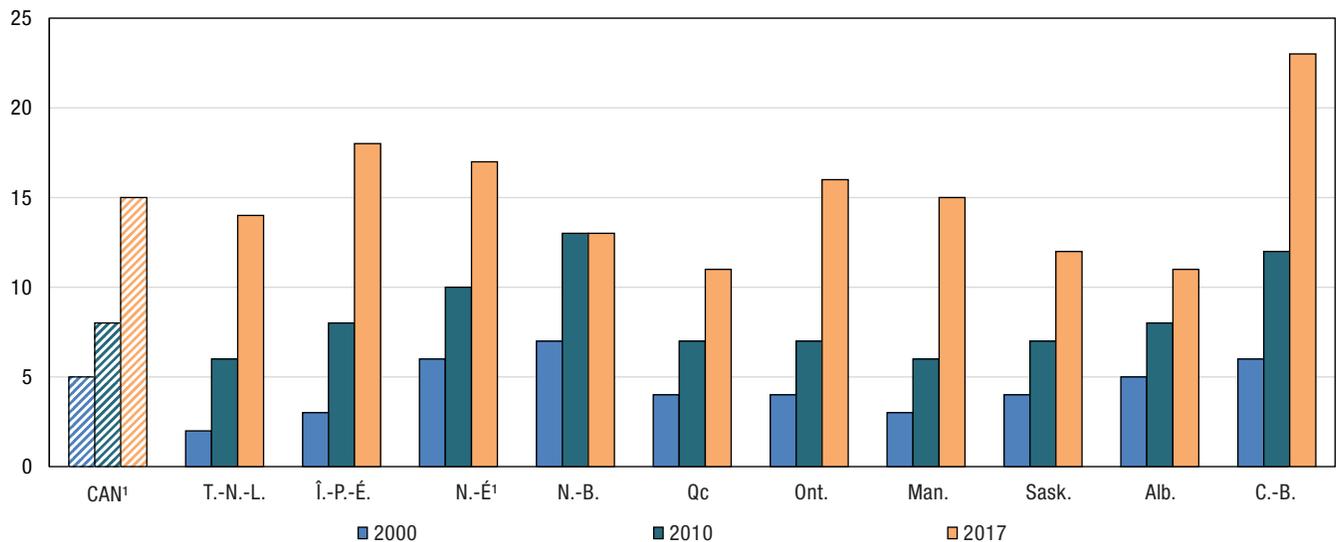
Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

- La Chine était le principal pays d'origine de l'ensemble des étudiants internationaux (30 %) à chaque niveau d'enseignement tertiaire, à l'exception du niveau collégial, pour lequel l'Inde (55 %) était en tête.
- La Chine, l'Inde et la France se sont classées parmi les cinq principaux pays d'origine des étudiants internationaux à tous les niveaux d'enseignement supérieur, sauf l'enseignement tertiaire de cycle court.

Graphique A.3.6

Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, Canada¹ et les provinces, 2000, 2010 et 2017

pourcentage



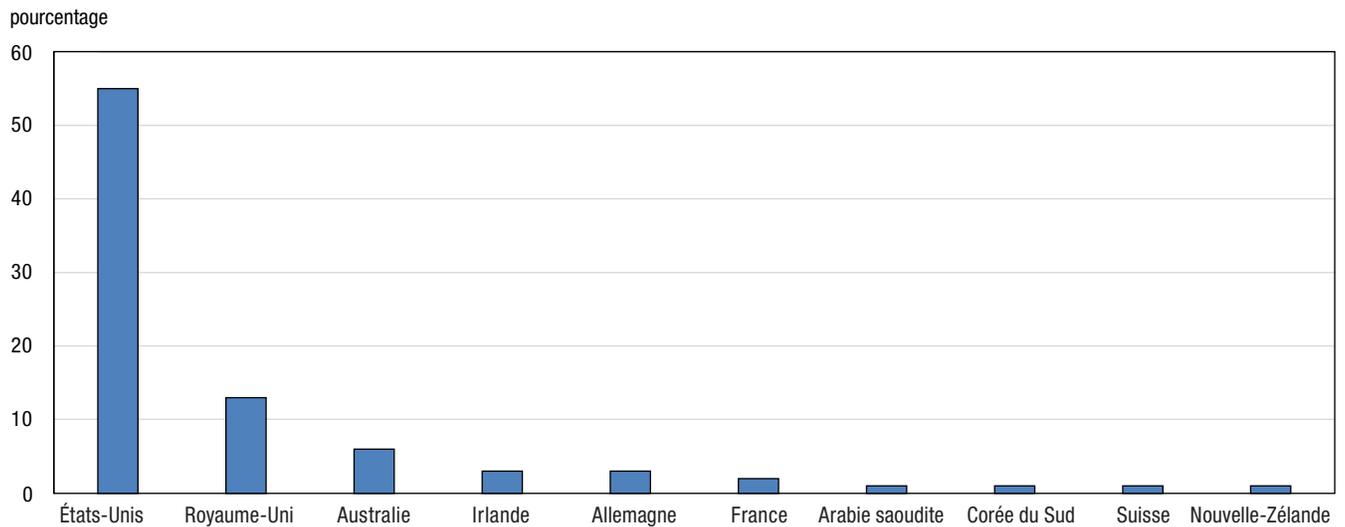
1. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Le pourcentage d'étudiants internationaux par rapport à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur au Canada a augmenté pour passer de 5 % en 2000 à 15 % en 2017.
- La proportion d'étudiants internationaux a le moins varié au Nouveau-Brunswick de 2010 à 2017 (13 % dans les deux cas) et a culminé à 15 % en 2014.

Graphique A.3.7

Les 10 pays les plus populaires parmi les Canadiens qui étudient à l'étranger, 2017-2018



Source : *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE.*

- En 2017-2018, les pays les plus populaires pour les Canadiens qui sont allés étudier à l'étranger sont les États-Unis (55 %), le Royaume-Uni (13 %), l'Australie (6 %), l'Irlande (3 %) et l'Allemagne (3 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents³, tels que les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'un établissement canadien qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui comprend les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d'« étudiants étrangers » comprend tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus ou résidents permanents⁴.

La proportion des effectifs que représentent les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux à ce niveau, puis en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents, de ressortissants étrangers ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et les résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Les résultats pour certaines administrations provinciales ou territoriales se fondent en partie sur des estimations produites pour des établissements non répondants. En raison de certains ajustements de nature méthodologique apportés à l'outil de collecte du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à la même année scolaire que celle au Canada et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisée par l'OCDE. Au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE, les étudiants nationaux et internationaux sont recensés habituellement à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, le SIEP permet de dénombrer les étudiants inscrits dans les universités et collèges publics du Canada en fonction des effectifs à une date précise choisie par l'établissement, se situant entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre). Cette procédure pourrait ne pas représenter le nombre total d'étudiants internationaux, car certains étudiants peuvent étudier à l'étranger pendant moins d'une année scolaire complète (par exemple, les étudiants qui commencent leur programme à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, (« Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale? »).

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié au Canada, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada et vivant avec elles.

4. Un « immigrant reçu ou résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

Tableau A.3.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire¹, Canada et provinces, 2017-2018

	Proportion d'étudiants internationaux ² dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	Enseignement tertiaire de cycle court (baccalauréat ou équivalent)	Niveau licence (maîtrise) ou équivalent	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) ou équivalent	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent	Niveau
	pourcentage									
Total OCDE^{3,4}	6	3	5	13	22
Canada⁵	15	18	13	18	35	27	52	14	7	7
Terre-Neuve-et-Labrador	14	2	11	24	52	2	53	29	16	16
Île-du-Prince-Édouard	18	10	20	27	35	15	67	17	2	2
Nouvelle-Écosse	17	..	20	17	35	..	80	16	4	4
Nouveau-Brunswick	13	10	12	19	33	14	66	14	6	6
Québec	11	4	10	17	39	9	48	28	15	15
Ontario	16	25	12	19	24	41	45	11	4	4
Manitoba	15	19	13	16	49	15	67	11	7	7
Saskatchewan	12	10	9	19	44	6	54	25	16	16
Alberta	11	11	8	15	47	25	46	15	14	14
Colombie-Britannique	23	24	22	22	44	18	67	10	6	6

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Afin de mieux s'aligner sur le système de classification de la CITE 2011, certains domaines du droit et de la santé ont été reclassés du niveau du baccalauréat au niveau de la maîtrise, à compter de la publication du PIPCE de septembre 2019. Ce changement a affecté environ 2% des cas tertiaires. Voir le [Guide opérationnel CITE 2011](#) pour plus de détails.

2. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Ainsi, les étudiants internationaux incluent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents. Cela comprend les étudiants qui sont au Canada et qui détiennent un permis d'études, ceux qui ont des visas liés à des missions diplomatiques, commerciales ou autres ainsi ceux qui ne sont pas Canadiens et qui ont un statut de réfugié ou un statut inconnu. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

3. Les totaux de l'OCDE incluent les étudiants étrangers de sept pays.

4. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation](#) (accédé le 10 septembre 2020).

5. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2

Répartition des étudiants internationaux¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2017-2018

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ²
	nombre										
Afrique	708	243	813	996	7 404	8 556	1 866	726	1 479	2 085	24 873
Niger	246	147	183	84	141	3 243	1 053	459	564	624	6 747
Égypte	75	9	81	12	309	654	45	21	147	174	1 524
Maroc	3	0	18	102	930	369	45	0	9	15	1 485
Cameroun	18	6	18	156	669	261	15	12	45	30	1 230
Ghana	54	15	87	27	60	432	81	99	108	105	1 068
Tunisie	0	0	3	21	876	81	9	0	21	18	1 029
Sénégal	0	0	21	45	603	195	51	6	6	9	933
Côte d'Ivoire	0	0	15	78	507	267	15	0	18	6	906
Kenya	6	6	45	9	48	300	93	18	102	237	870
Maurice	45	18	60	30	108	405	51	6	27	72	825
Zimbabwe	99	6	48	6	12	120	129	15	60	201	693
Algérie	3	0	6	9	564	69	0	0	6	9	669
Libye	63	3	24	9	171	195	12	27	39	51	594
République du Congo	6	0	24	45	234	228	6	0	12	6	561
Amérique du Nord	123	138	324	123	2 991	2 355	237	117	477	2 832	9 717
États-Unis	123	138	324	120	2 961	2 355	237	117	477	2 832	9 681
Amérique latine et les Caraïbes	276	180	981	687	2 352	7 008	435	255	1 254	2 826	16 260
Brésil	39	12	48	27	597	1 911	228	57	336	984	4 245
Mexique	21	21	36	15	408	813	45	33	282	633	2 307
Jamaïque	30	9	39	27	21	729	54	42	102	156	1 209
Colombie	15	3	24	6	246	495	12	27	141	201	1 167
Bahamas	12	126	399	9	15	309	12	0	24	51	957

Tableau A.3.2

Répartition des étudiants internationaux¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2017-2018

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada ²
	nombre										
Trinité-et-Tobago	6	3	6	483	15	297	6	3	18	21	852
Vénézuéla	15	0	6	6	126	390	6	9	120	111	792
Équateur	18	3	45	15	57	309	9	48	48	135	687
Asie	1 518	450	5 667	801	11 904	95 811	4 299	2 910	12 072	35 700	171 129
Chine	495	291	3 375	351	4 899	39 861	2 040	1 314	5 901	15 348	73 881
Inde	228	18	831	102	2 151	37 164	717	582	2 454	10 554	54 807
Corée du Sud	45	12	84	18	303	3 483	153	39	450	1 551	6 135
Iran	156	6	69	66	1 326	1 368	195	174	624	768	4 749
Arabie saoudite	30	45	495	60	510	2 322	54	237	174	627	4 551
Vietnam	21	6	27	57	423	2 397	201	78	390	939	4 542
Bangladesh	270	15	207	21	261	1 011	252	165	303	444	2 955
Pakistan	87	0	78	15	324	1 221	228	117	273	450	2 799
Hong Kong	0	3	9	0	33	963	99	12	162	813	2 100
Japon	9	18	45	27	186	591	18	12	108	768	1 785
Turquie	9	6	63	3	309	834	18	6	57	327	1 629
Taiwan	9	6	15	3	93	627	18	9	108	537	1 425
Philippines	9	0	12	6	21	450	48	12	264	369	1 188
Malaisie	33	6	30	21	51	459	48	18	93	327	1 089
Indonésie	9	0	12	0	36	390	36	0	54	462	999
Liban	9	0	33	3	366	189	6	3	39	42	693
Sri Lanka	0	3	21	0	39	258	66	24	54	93	558
Kazakhstan	6	0	9	3	27	276	12	0	33	168	534
Europe	213	27	225	147	17 877	5 055	234	150	810	2 940	27 684
France	21	0	15	51	15 813	645	12	12	60	231	16 860
Royaume-Uni	27	3	57	12	228	582	24	15	141	597	1 683
Fédération de Russie	9	3	15	6	114	861	45	9	75	423	1 563
Ukraine	9	3	12	18	45	855	51	27	81	246	1 347
Allemagne	27	0	39	15	213	288	24	15	99	468	1 191
Italie	15	3	12	3	243	294	6	6	51	159	795
Océanie	6	0	9	6	204	264	6	15	99	192	807
Non déclaré³	6	3	30	3	24	3 114	306	330	15	270	4 098
Total	2 853	1 044	8 049	2 760	42 756	122 166	7 386	4 503	16 209	46 842	254 571

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro.

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Ainsi, les étudiants internationaux incluent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents. Cela comprend les étudiants qui sont au Canada et qui détiennent un permis d'études, ceux qui ont des visas liés à des missions diplomatiques, commerciales ou autres ainsi ceux qui ne sont pas Canadiens et qui ont un statut de réfugié ou un statut inconnu. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

A4 Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente le pourcentage de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est ni aux études, ni en emploi ou en formation, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (*Not in Education, Employment or Training*) fait l'objet d'un examen plus approfondi.

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail. Le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

On reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale peuvent y ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influencer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

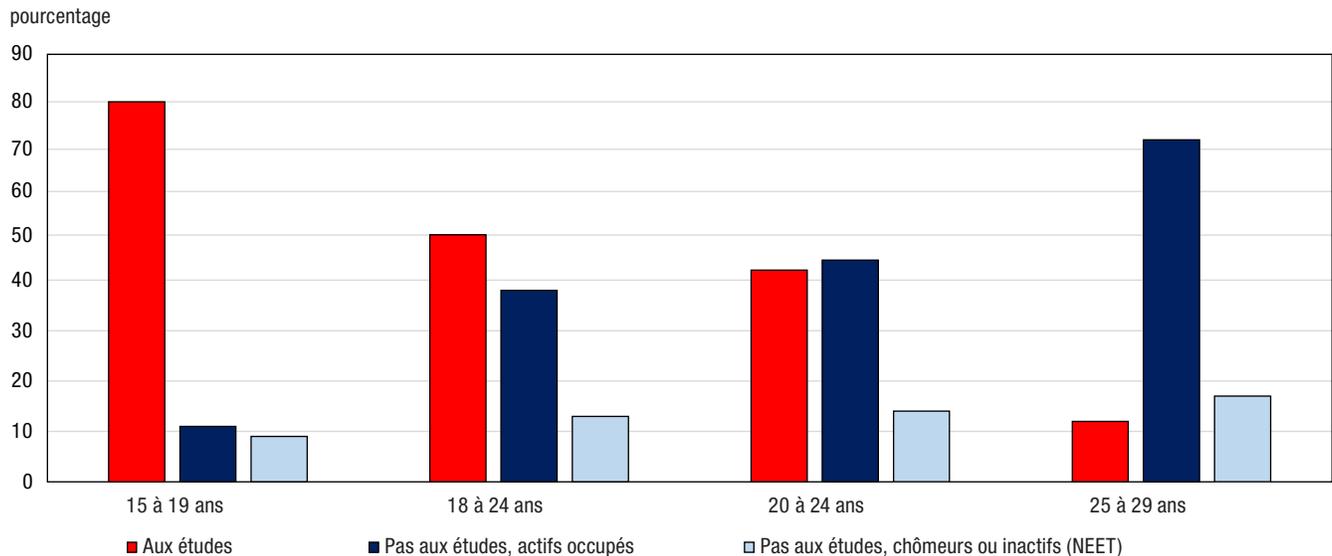
Comme les résultats présentés dans ce chapitre reflètent la moyenne des trois premiers mois de 2020, ils mettent principalement en évidence la situation pré-pandémique de janvier et février, avec un impact à partir de mars. Pour plus d'informations sur la manière dont le taux de NEET a été affecté dans les mois qui ont suivi directement le début de la pandémie au Canada, veuillez-vous référer au feuillet d'information : [Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'indicateur NEET \(ni en emploi, ni aux études, ni en formation\), mars et avril 2020](#).

Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique A.4.1

Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2020

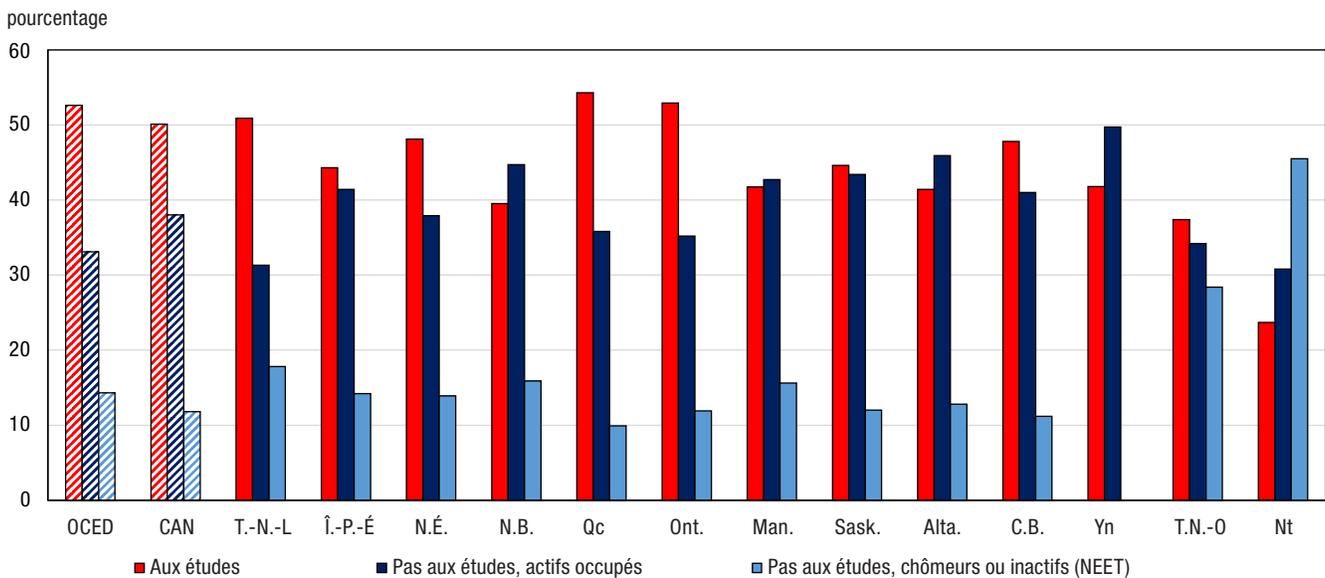


Source : Tableau A.4.1.

- En 2020, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 80 %, était aux études. Parmi les jeunes adultes de 18 à 24 ans, une proportion plus élevée était toujours aux études (49 %) comparativement à ceux qui avaient effectué leur transition sur le marché du travail et occupaient un emploi (38 %). Chez les adultes de 20 à 24 ans, des proportions similaires ont été observées entre ceux qui étaient à l'école (42 %) et ceux qui avaient un emploi (44 %). Pour les adultes âgés de 25 à 29 ans, la majorité (72 %) n'était plus à l'école et occupait un emploi.
- En 2020, la proportion des jeunes Canadiens qui n'étaient ni en emploi ni aux études ou en formation (ou le taux « NEET ») était plus élevée pour les jeunes adultes de 25 à 29 ans (17 %) que pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans (13 %), de 20 à 24 ans (14 %) ou de 15 à 19 ans (9 %).

Graphique A.4.2

Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

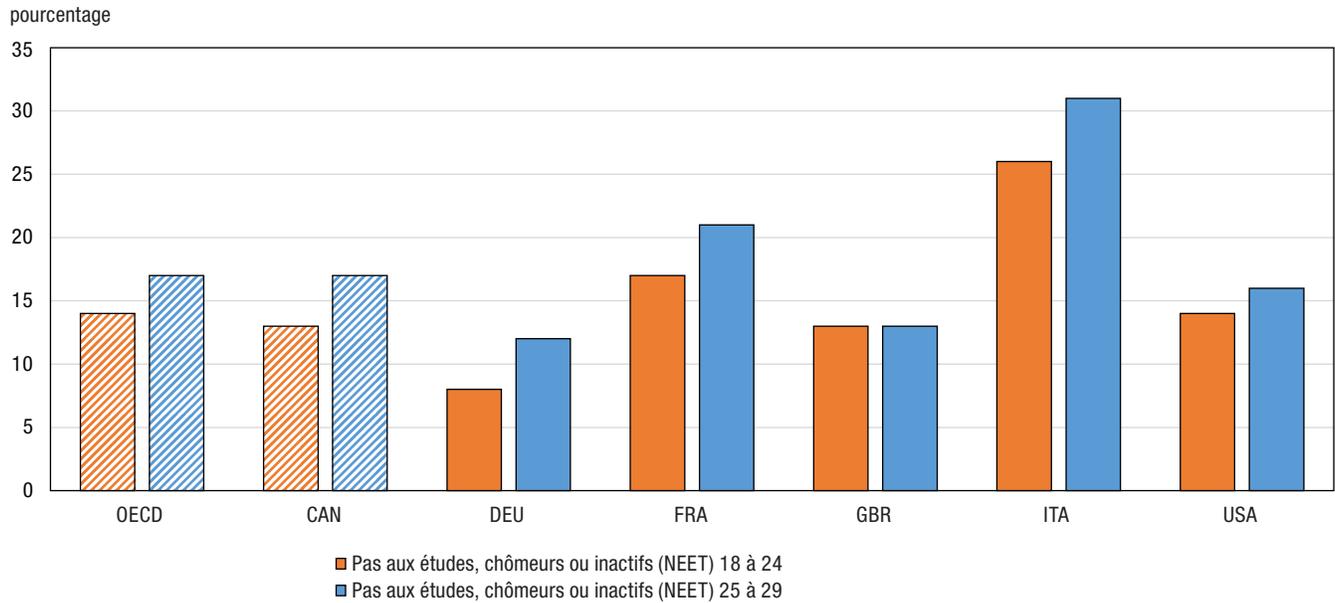
Sources : Tableau A.4.4 et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Au niveau national, une proportion plus élevée de jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans était toujours aux études (49 %) en comparaison à celle des adultes qui avaient effectué leur transition sur le marché du travail et qui occupaient un emploi (38 %). En ce qui concerne la moyenne des pays de l'OCDE, une proportion plus élevée d'adultes de 18 à 24 ans était aux études (53 %) par rapport aux adultes qui occupaient un emploi (33 %). Au niveau des provinces et des territoires, une plus grande variation a été observée.
- La proportion de jeunes Canadiens qui était aux études variait considérablement entre les provinces et territoires allant de 24 % au Nunavut à 52 % en Ontario.
- La proportion de jeunes Canadiens qui ont fait la transition vers le marché du travail et qui ont un emploi variait de 29 % au Nunavut à 49 % au Yukon.
- Au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui étaient encore à l'école était plus importante que celle des jeunes qui avaient fait la transition vers le marché du travail. L'inverse était vrai en Saskatchewan. Dans toutes les autres provinces et territoires, cette différence n'était pas significative.
- Le taux NEET pour les 18 à 24 ans variait de 13 % à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Ontario, à 48 % au Nunavut. La moyenne canadienne était de 13 %, plus basse que la moyenne de l'OCDE s'établissant à 14 %.

Le taux NEET au Canada par rapport à celui des autres pays

Graphique A.4.3

Pourcentage de la population âgée de 18 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2020



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les données ne sont pas disponibles pour le Japon.

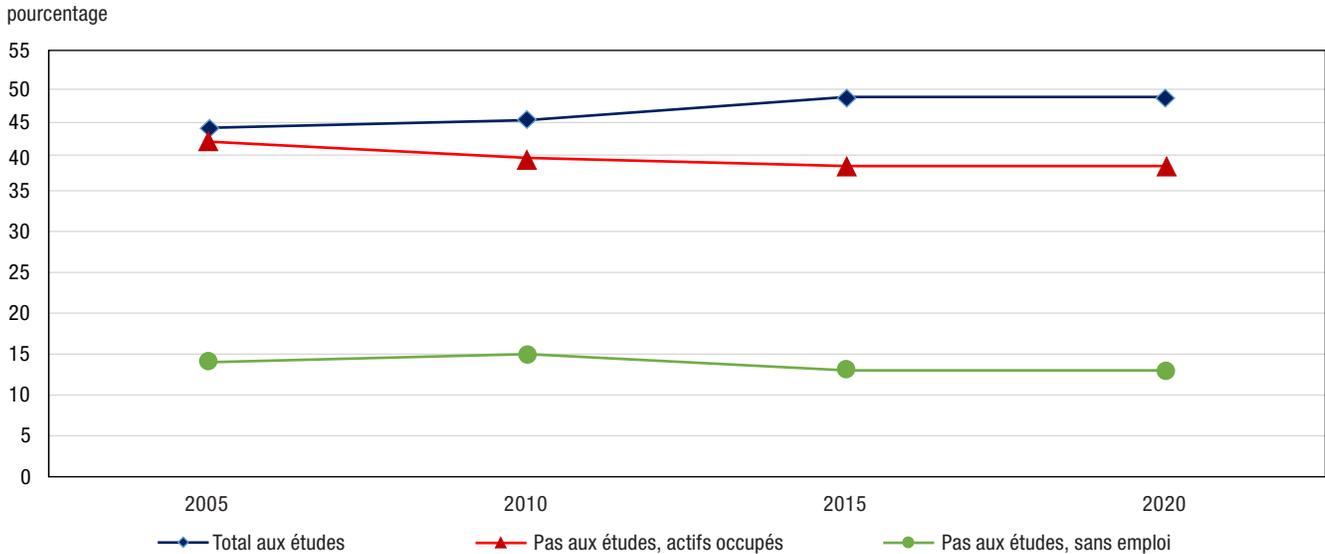
Sources : Tableau A.1.4 et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2020, les taux NEET des jeunes âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 29 ans étaient similaires au Canada et pour la moyenne de l'OCDE pour les deux groupes d'âge.
- Cependant, il y a une plus grande variabilité entre les pays. Parmi les pays du G7, l'Italie avait le plus haut taux NEET pour les deux groupes d'âge (26% pour le groupe plus jeune et 31 % pour le groupe plus vieux) tandis que l'Allemagne affichait les plus bas taux NEET (8 % et 12 %).

Les tendances des taux NEET

Graphique A.4.5

Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont aux études, NEET (pas aux études et sans emploi) Canada, 2005, 2010, 2015 et 2020



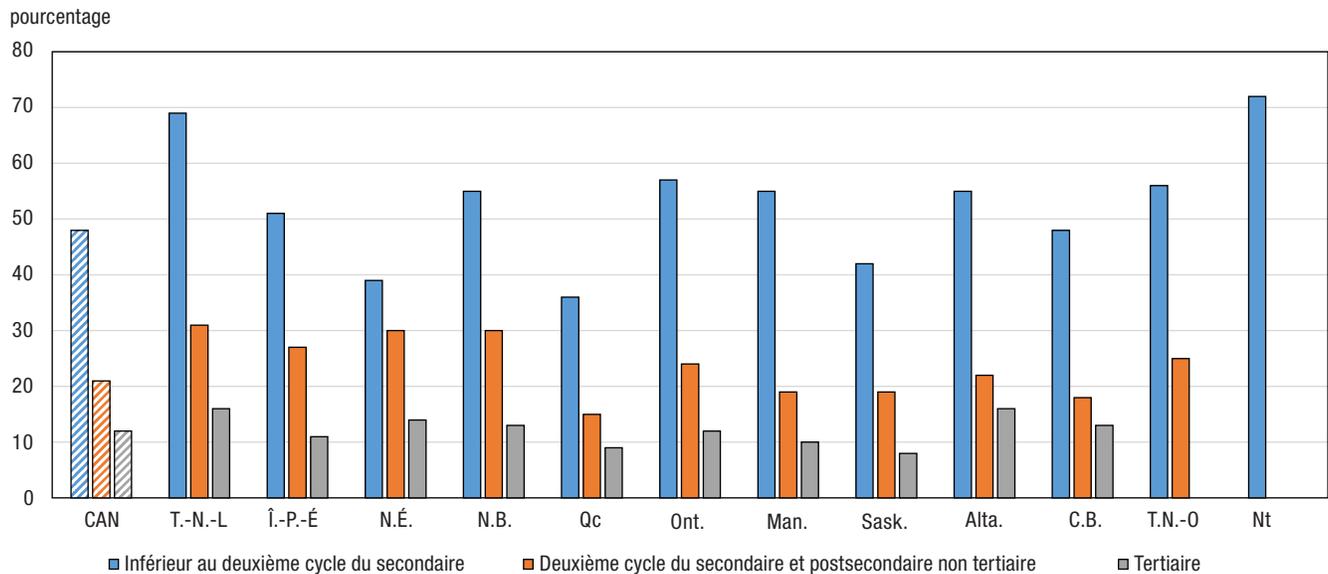
Source : Tableau A.4.4.

- De 2005 à 2020, il y a eu une augmentation de la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui étaient aux études au Canada (45 % en 2005 à 49 % en 2020).
- En 2020, une proportion similaire de jeunes Canadiens (13 %) n'étaient pas aux études et étaient sans emploi qu'en 2005 (14 %).

Le taux NEET par niveau d'éducation

Graphique A.4.6

Taux NEET (pas aux études et sans emploi) des jeunes âgés de 25 à 29 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint, Canada, provinces et territoires, 2020



Notes : Les données du Yukon ont été supprimées en vertu des dispositions de la *loi sur la statistique*. Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.4.3.

- Au Canada, en 2020, le taux NEET des jeunes de 25 à 29 ans était la plus grande pour ceux dont le plus haut niveau d'étude était inférieur au deuxième cycle du secondaire (48 %), plus basse pour ceux qui possédaient un niveau d'étude égal au deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non-tertiaire (21 %) et au plus bas pour ceux qui possédaient un niveau d'étude tertiaire (12%). Cette tendance était la même pour toutes les provinces et les territoires.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur est calculé à l'aide de tableaux croisés contenant les variables suivantes : la fréquentation scolaire, la situation d'emploi, le sexe, l'âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 18 à 24 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et le plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont catégorisées selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'emploi (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également des données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. Suivant la définition de l'OCDE, les établissements scolaires qui sont considérés pour cet indicateur sont les établissements d'enseignement primaire et secondaire, les collèges et les universités. La situation d'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les actifs occupés sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par chômeurs, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

La partie de la population des 15 à 29 ans qui ne sont pas aux études comprend les personnes ayant un emploi, mais aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation. Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe hétérogène de jeunes gens se trouvant dans diverses situations possibles. Certains font peut-être partie de ce groupe par choix, parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille ou pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préféreraient peut-être travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »¹ comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation représente une population qui pourrait être à risque de connaître des difficultés sociales et économiques.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, ces programmes seraient considérés comme des études utilisant une formule coopérative ou de stages.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes d'aujourd'hui?*.

1. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Tableau A.4.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE⁴									
15 à 29	13	2	32	47	40	5	8	53	100
15 à 19	15	3	69	86	7	2	5	14	100
18 à 24	17	2	33	53	33	6	9	47	100
20 à 24	17	2	27	45	40	6	9	55	100
25 à 29	9	1	6	16	68	6	11	84	100
Canada⁵									
15 à 29	17	2	23	42	45	5	9	58	100
15 à 19	25	5	50	80	11	3	6	20	100
18 à 24	22	3	24	49	38	5	8	51	100
20 à 24	20	2	20	42	44	6	9	58	100
25 à 29	6	1	5	12	72	6	11	89	100
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	12	2 ^E	26	40	41	8	12	60	100
15 à 19	18	4 ^E	59	80	10	2 ^E	9	20	100
18 à 24	14	3 ^E	26	43	38	9	11	57	100
20 à 24	10	F	20	33	45	11	11	67	100
25 à 29	7 ^E	x	F	10 ^E	66	10 ^E	15	90	100
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	14	2 ^E	25	41	45	6 ^F	8	59	100
15 à 19	24	3 ^E	55	81	10 ^E	F	5 ^F	19	100
18 à 24	19	3 ^E	22	44	43	7 ^E	7 ^E	56	100
20 à 24	15	F	18	35	51	7 ^E	7 ^E	65	100
25 à 29	F	x	8 ^E	11 ^E	70	7 ^E	12 ^E	89	100
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	18	3	20	41	44	8	9	60	100
15 à 19	32	7	47	85	7	2 ^E	5 ^E	15	100
18 à 24	22	3 ^E	19	43	40	7	10	57	100
20 à 24	18	2 ^E	12	32	49	8	11	68	100
25 à 29	7 ^E	F	6 ^E	13	67	11	9	87	100
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	12	2 ^E	24	38	47	6	9	62	100
15 à 19	25	3 ^E	49	78	13	3 ^E	6 ^E	22	100
18 à 24	12	2 ^E	26	39	47	7	7	61	100
20 à 24	8 ^E	2 ^E	22	32	53	7	8 ^E	68	100
25 à 29	4 ^E	x	3 ^E	7 ^E	72	8 ^F	14	93	100
Québec									
15 à 29	21	3	18	41	46	4	8	59	100
15 à 19	34	5	39	77	13	3	8	23	100
18 à 24	29	3	18	50	38	5	7	50	100
20 à 24	26	3	15	44	43	5	7	56	100
25 à 29	8	1 ^F	5	13	73	5	9	87	100
Ontario									
15 à 29	16	2	25	43	44	5	9	57	100
15 à 19	25	4	55	84	8	2	6	16	100
18 à 24	21	3	29	52	35	5	8	48	100
20 à 24	19	2	23	44	42	5	9	56	100
25 à 29	6	0 ^F	4	11	73	6	11	90	100
Manitoba									
15 à 29	17	2	22	42	45	5	9	58	100
15 à 19	27	4	48	79	14	2 ^E	5	21	100
18 à 24	22	2 ^F	19	44	43	5	9	57	100
20 à 24	20	2 ^F	16	38	47	5	11	62	100
25 à 29	7	x	7	14	69	7	11	86	100

Tableau A.4.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
pourcentage									
Saskatchewan									
15 à 29	14	3	22	38	48	6	9	62	100
15 à 19	24	5	48	77	11	4 ^E	8	23	100
18 à 24	16	3	20	39	46	8	8	62	100
20 à 24	13	2 ^E	16	31	54	7	8	69	100
25 à 29	6 ^E	F	6 ^E	12	72	6	10	88	100
Alberta									
15 à 29	12	3	23	38	46	7	9	62	100
15 à 19	18	6	54	78	14	3 ^E	5	22	100
18 à 24	17	3	23	42	43	8	8	58	100
20 à 24	16	2 ^E	19	37	47	8	8	63	100
25 à 29	5 ^E	F	4 ^E	9	70	8	13	91	100
Colombie-Britannique									
15 à 29	17	2	23	42	44	4	9	58	100
15 à 19	21	4 ^E	50	75	15	3 ^E	8	25	100
18 à 24	23	2 ^E	23	48	38	5	9	52	100
20 à 24	24	2 ^E	20	46	41	5	9	54	100
25 à 29	7	1 ^E	5	13	71	5	11	87	100
Yukon									
15 à 29	13	X	25	38	46	4^E	12^E	62	100
15 à 19	22	X	47	71	15 ^E	x	11 ^E	30 ^E	100
18 à 24	10 ^E	X	22 ^E	32	49	F	14 ^E	68	100
20 à 24	8 ^E	..	17 ^E	25 ^F	60	X	10 ^F	75	100
25 à 29	X	..	X	7 ^E	75	X	14 ^F	94	100
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	9^E	2^E	27	38	38	6	18	63	100
15 à 19	17 ^E	5 ^E	53	75	12 ^E	x	13 ^E	26	100
18 à 24	7 ^E	X	28	36	33	8 ^E	24 ^E	64	100
20 à 24	F	X	19 ^E	27	37	10 ^F	26 ^F	73	100
25 à 29	X	X	F	6 ^F	69	8 ^F	17 ^F	94	100
Nunavut									
15 à 29	4^E	X	25	30	30	9	31	70	100
15 à 19	8 ^E	X	53	63	11 ^E	5 ^E	21 ^E	37	100
18 à 24	3 ^E	X	20	24	29	12	36	76	100
20 à 24	X	X	11	14	32	14	40	86	100
25 à 29	X	X	F	6 ^F	51	8	35	94	100

.. indisponible pour une période de référence précise

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE](#) (accédé le 28 septembre 2020).

5. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020

	Aux études				Pas aux études				Total, pas aux études	Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴		
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
					pourcentage					
Moyenne de l'OCDE⁵										
Les deux sexes	13	2	32	47	40	5	8	13	53	100
Hommes	13	2	31	46	44	5	6	11	55	100
Femmes	14	2	33	49	36	4	11	16	51	100
Canada⁶										
Les deux sexes	17	2	23	42	45	5	9	14	58	100
Hommes	14	2	23	39	47	6	8	14	61	100
Femmes	20	2	23	45	42	4	9	13	55	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	12	2 ^E	26	40	41	8	12	19	60	100
Hommes	9	2 ^E	28	39	40	11	10	21	61	100
Femmes	15	2 ^E	24	41	41	4 ^E	13	17	59	100
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	14	2 ^E	25	41	45	6 ^E	8	14	59	100
Hommes	12	F	26	40	46	6 ^E	8 ^E	14	60	100
Femmes	16	F	24	42	44	5 ^E	9	14	58	100
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	18	3	20	41	44	8	9	16	60	100
Hommes	15	3 ^E	21	38	44	10	8	18	62	100
Femmes	21	3	19	43	43	5	9	15	57	100
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	12	2 ^E	24	38	47	6	9	15	62	100
Hommes	11	2 ^E	22	35	49	9	8	17	65	100
Femmes	13	2 ^E	26	41	45	4 ^E	10	14	59	100
Québec										
Les deux sexes	21	3	18	41	46	4	8	12	59	100
Hommes	18	2	17	37	49	5	9	14	63	100
Femmes	25	3	18	46	44	3	7	10	54	100
Ontario										
Les deux sexes	16	2	25	43	44	5	9	13	57	100
Hommes	13	2	26	41	46	5	8	14	59	100
Femmes	18	2	25	46	41	4	9	13	54	100
Manitoba										
Les deux sexes	17	2	22	42	45	5	9	14	58	100
Hommes	15	2	23	40	47	6	7	13	60	100
Femmes	20	2	21	43	43	3	11	14	57	100
Saskatchewan										
Les deux sexes	14	3	22	38	48	6	9	14	62	100
Hommes	12	3	22	37	50	7	7	14	64	100
Femmes	15	3	22	40	45	4	11	15	60	100
Alberta										
Les deux sexes	12	3	23	38	46	7	9	16	62	100
Hommes	9	3	25	36	49	8	7	15	64	100
Femmes	16	3	22	40	44	5 ^E	11	16	60	100
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	17	2	23	42	44	4	9	14	58	100
Hommes	13	2 ^E	23	38	48	5	9	14	62	100
Femmes	21	3 ^E	24	47	40	4	10	14	53	100
Yukon										
Les deux sexes	13	x	25	38	46	4 ^E	12 ^E	16 ^E	62	100
Hommes	9 ^E	..	26 ^E	35	49	F	11 ^E	17 ^E	66	100
Femmes	17 ^E	x	23	42	43	F	12 ^E	16 ^E	59	100
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	9 ^E	2 ^E	27	38	38	6	18	24	63	100
Hommes	8 ^E	3 ^E	24	36	40	8 ^E	16	25	64	100
Femmes	10 ^E	x	29	40	37	F	20 ^E	24	61	100

Tableau A.4.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020

	Aux études				Pas aux études				Total, pas aux études	Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴		
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
					pourcentage					
Nunavut										
Les deux sexes	4 ^E	F	25	30	30	9	31	40	70	100
Hommes	4 ^E	x	21	26	31	11	31	42	74	100
Femmes	5 ^E	x	29	35	29	6 ^E	30	36	65	100

.. indisponible pour une période de référence précise

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE](#) (accédé le 28 septembre 2020).
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (indicateur). doi: [10.1787/a7da6fc2-fr](https://doi.org/10.1787/a7da6fc2-fr).

Tableau A.4.3

Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et situation d'activité, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2020

	Pas aux études					Total, pas aux études	Total
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
			Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, sans emploi ⁴		
pourcentage							
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	13	71	5	11	16	87	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	52 ^E	x	41 ^E	48 ^E	99	100
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	14	68	5 ^E	13	18	86	100
Tertiaire	13	73	5 ^E	8 ^E	13	87	100
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	75	x	14^E	19^E	94	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	x	x	x	x	x
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	x	79	x	x	x	92	100
Tertiaire	x	80	x	x	x	95	100
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	69	8^E	17^E	25	94	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	x	x	x	56 ^E	100	100
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	x	67	x	x	25 ^E	92	100
Tertiaire	x	82	x	x	x	93	100
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	51	8	35	43	94	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	27 ^E	x	60	72	99	100
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	x	70	x	x	x	90	100
Tertiaire	x	66	x	x	x	91	100

.. indisponible pour une période de référence précise

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE* (accédé le 28 septembre 2020).
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (indicateur). doi: [10.1787/a7da6fc2-fr](https://doi.org/10.1787/a7da6fc2-fr).

Tableau A.4.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2020

	2000			2005			2010			2015			2020		
	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études
	Actifs	Sans	Actifs	Sans	Actifs	Sans	Actifs	Sans	Actifs	Sans	Actifs	Sans	Actifs	Sans	
	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	Total occupés	emploi ¹	
pourcentage															
Moyenne de l'OCDE²															
15 à 29	41	43	6	45	40	6	47	37	7	47	38	7	47	40	5
15 à 19	80	11	3	84	8	3	86	6	3	86	7	3	86	7	2
18 à 24	53	33	6
20 à 24	34	48	8	40	42	8	44	37	9	44	38	9	45	40	6
25 à 29	11	69	7	13	68	7	15	65	9	16	64	9	16	68	6
Canada³															
15 à 29	43	44	14	44	44	12	44	42	14	44	43	13	42	45	14
15 à 19	81	11	8	80	13	7	82	10	8	83	10	7	80	11	9
18 à 24	44	41	15	45	41	14	46	39	15	49	38	13	49	38	13
20 à 24	36	49	16	39	46	14	39	45	16	42	44	14	42	44	14
25 à 29	11	72	17	12	72	16	13	70	17	13	70	18	12	72	17
Terre-Neuve-et-Labrador															
15 à 29	46	30	24	47	33	20	44	35	22	45	38	17	40	41	19
15 à 19	89	4 ^E	7 ^E	86	7 ^E	7	80	8 ^E	12	85	8 ^E	7 ^E	80	10	11
18 à 24	46	27	27	49	32	20	44	30	26	47	36	18	43	38	20
20 à 24	35	34	32	41	38	22	38	35	28	37	43	20	33	45	21
25 à 29	9 ^E	56	35	10 ^E	59	31	12	62	26	16	59	25	10 ^E	66	24
Île-du-Prince-Édouard															
15 à 29	41	42	17	44	39	17	48	38	14	45	40	15	41	45	14
15 à 19	81	11	8 ^E	83	9 ^E	9 ^E	86	9 ^E	6 ^E	83	9 ^E	8 ^E	81	10 ^E	8 ^E
18 à 24	37	46	17	43	36	22	46	37	17	47	36	17	44	43	13
20 à 24	27	55	18	35	42	23	37	44	19	38	43	19	35	51	14
25 à 29	8 ^E	66	27	6 ^E	74	20 ^E	12 ^E	68	20	8 ^E	72	20	11 ^E	70	19
Nouvelle-Écosse															
15 à 29	45	40	15	43	41	16	44	41	16	43	44	13	41	44	16
15 à 19	83	9	8	79	12	9	83	8	9	82	9	9	85	7	8
18 à 24	48	36	16	43	41	16	44	37	19	44	42	14	43	40	17
20 à 24	39	43	18	36	46	18	36	44	20	37	50	13	32	49	19
25 à 29	11	71	18	11	68	21	9	73	18	13	70	18	13	67	20
Nouveau-Brunswick															
15 à 29	40	42	19	42	42	16	43	42	15	40	43	17	38	47	15
15 à 19	83	10	7	79	13	8	85	8	7 ^E	84	8	8	78	13	9
18 à 24	38	40	22	42	41	17	42	39	18	40	41	19	39	47	14
20 à 24	29	46	25	35	47	18	32	48	20	29	50	21	32	53	15
25 à 29	6 ^E	69	25	10	70	20	8 ^E	73	19	9 ^E	70	21	7 ^E	72	22
Québec															
15 à 29	42	41	17	42	44	14	45	41	14	47	40	14	41	46	12
15 à 19	79	11	10	78	14	8	77	13	10	82	11	7	77	13	10
18 à 24	44	38	18	44	41	15	48	37	15	52	34	14	50	38	13
20 à 24	36	44	19	38	46	16	43	42	15	47	38	15	44	43	13
25 à 29	11	69	20	14	70	16	16	67	17	17	65	18	13	73	14
Ontario															
15 à 29	44	44	12	47	41	12	47	39	14	47	40	13	43	44	13
15 à 19	82	10	8	83	11	7	84	8	8	86	8	6	84	8	8
18 à 24	49	39	12	52	36	13	51	33	16	53	34	13	52	35	13
20 à 24	40	48	13	45	42	14	43	40	17	45	41	14	44	42	14
25 à 29	10	75	15	13	72	15	13	70	17	12	70	18	11	73	17
Manitoba															
15 à 29	39	48	13	43	45	12	42	46	13	40	48	12	42	45	14
15 à 19	76	16	8	78	15	7	79	14	7	78	15	6	79	14	7
18 à 24	35	51	14	40	47	13	39	47	14	38	48	14	44	43	14
20 à 24	28	58	15	34	52	14	32	54	14	32	53	15	38	47	16

Tableau A.4.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2020

	2000			2005			2010			2015			2020		
	Aux études		Pas aux études												
	Actifs		Sans emploi ¹												
	Total	occupés		Total	occupés		Total	occupés		Total	occupés		Total	occupés	
pourcentage															
25 à 29	12	72	17	12	72	16	12	71	16	13	72	14	14	69	18
Saskatchewan															
15 à 29	41	45	14	41	48	11	39	49	12	37	50	13	38	48	14
15 à 19	78	14	8	77	15	8	78	15	7	78	15	6	77	11	12
18 à 24	36	48	16	35	51	14	35	51	14	38	48	14	39	46	15
20 à 24	28	54	17	30	57	13	28	58	14	31	53	16	31	54	15
25 à 29	10	74	16	10	77	13	11	74	15	11	74	15	12	72	16
Alberta															
15 à 29	38	50	12	40	50	10	36	52	12	36	53	12	38	46	16
15 à 19	76	17	7	77	18	5	80	12	8	81	13	5	78	14	8
18 à 24	33	55	13	37	52	11	36	52	13	37	51	12	42	43	15
20 à 24	28	60	12	31	57	12	30	59	11	29	58	13	37	47	16
25 à 29	11	73	16	12	75	14	8	76	16	9	75	15	9	70	21
Colombie-Britannique															
15 à 29	43	44	13	43	45	12	43	44	13	43	43	14	42	44	14
15 à 19	84	10	6	80	13	7	82	12	7	79	11	9	75	15	11
18 à 24	43	42	15	42	44	14	44	42	14	46	40	14	48	38	14
20 à 24	35	49	16	36	50	14	38	48	14	40	46	14	46	41	14
25 à 29	12	72	16	12	73	15	14	69	17	13	69	19	13	71	16
Yukon															
15 à 29	43	39	18	39	47	14	36	45	19	39	50	11	38	46	16 ^E
15 à 19	69	14 ^E	17	73	21	x	69	17 ^E	14 ^E	78	14 ^E	x	71	15 ^E	15 ^E
18 à 24	41	37	22	29	54	17	21 ^E	55	24 ^E	36	50	14 ^E	32	49	19 ^E
20 à 24	33 ^E	45	22	23 ^E	58	20 ^E	16 ^E	59	25 ^E	28 ^E	57	15 ^E	25 ^E	60	15 ^E
25 à 29	x	73	17 ^E	x	76	20 ^E	x	70	22 ^E	x	81	11 ^E	x	75	19 ^E
Territoires du Nord-Ouest															
15 à 29	34	46	19	39	40	20	39	43	18	38	38	24
15 à 19	74	11 ^E	16 ^E	77	8 ^E	15	76	11 ^E	13 ^E	75	12 ^E	14 ^E
18 à 24	29	46	25	35	39	26	39	38	23 ^E	36	33	32
20 à 24	17 ^E	57	27 ^E	24 ^E	50	26 ^E	31	47	22 ^E	27	37	36
25 à 29	F	76	17 ^E	8 ^E	71	21 ^E	9 ^E	73	19 ^E	x	69	25
Nunavut															
15 à 29	32	37	31	34	32	35	28	32	39	30	30	40
15 à 19	67	11 ^E	23	67	10	23	63	10	27	63	11 ^E	26 ^E
18 à 24	26 ^E	35	39	26	31	43	20	31	49	24	29	48
20 à 24	F	43	40	18	35	47	12 ^E	37	52	14	32	54
25 à 29	x	60	34	x	58	37	x	55	43	x	51	43

.. indisponible pour une période de référence précise

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE](#) (accédé le 28 septembre 2020).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (indicateur). doi: [10.1787/a7da6fc2-fr](https://doi.org/10.1787/a7da6fc2-fr).

A5 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹.

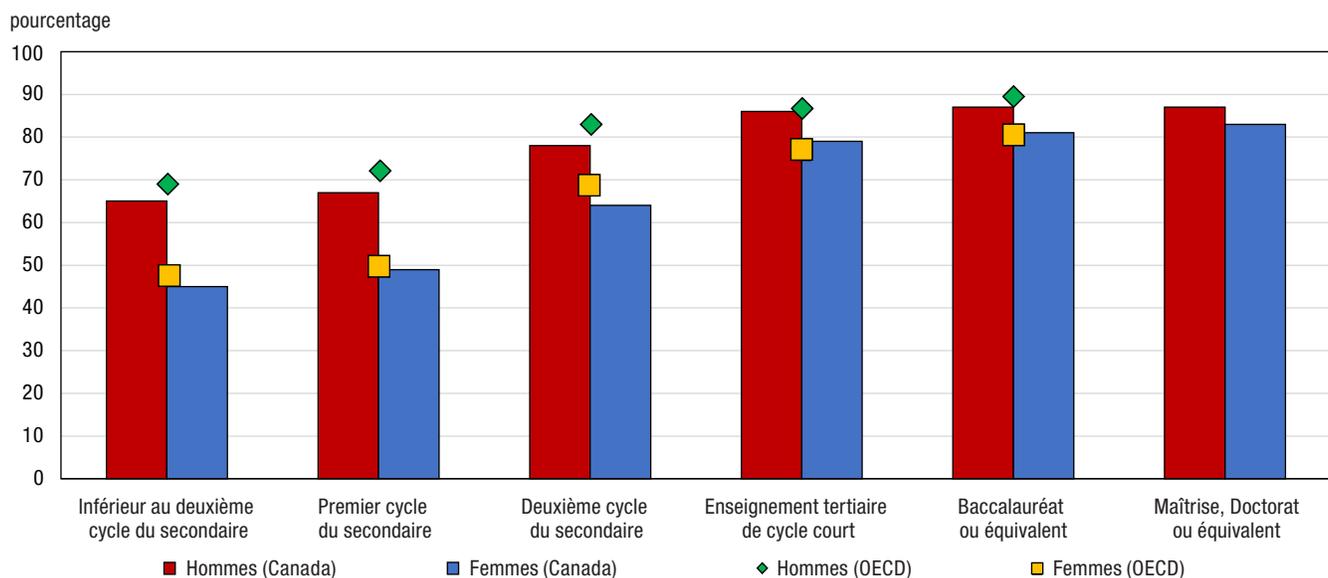
L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.5.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2019



Note : La moyenne d'OCDE n'est pas disponible pour les niveaux de la maîtrise, doctorat ou équivalent.

Sources : Tableaux A.5.1 et A.5.3.1 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

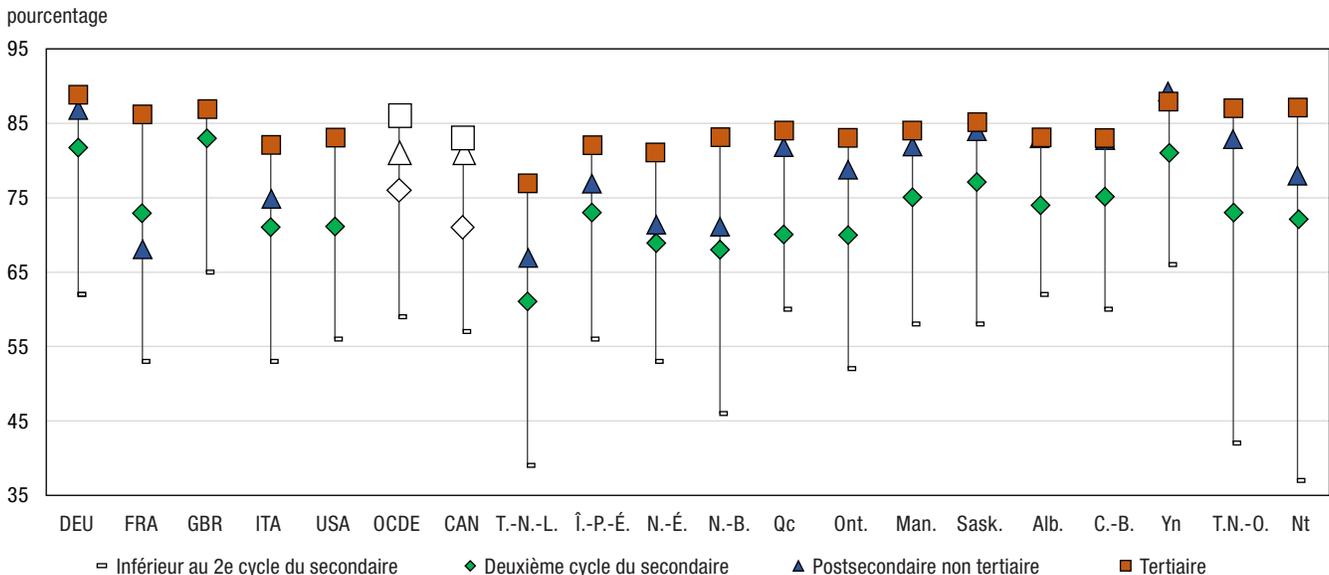
- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada et pour la moyenne des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les [Notes aux lecteurs](#).

- Au Canada, cette différence entre les sexes était la plus prononcée (20 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (6 points de pourcentage) pour les hommes et les femmes détenant les niveaux du baccalauréat ou l'équivalent². Dans les pays de l'OCDE, l'écart le plus marqué entre les sexes a été observé chez les personnes ayant atteint le premier cycle du secondaire (22 points de pourcentage) tandis que le plus petit écart a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau Baccalauréat ou équivalent (8 points de pourcentage).

Graphique A.5.2

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



Notes : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont plus grands et sans couleur pour les rendre plus faciles à repérer. Les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et les États-Unis pour le niveau postsecondaire non tertiaire.

Sources : Tableaux A.5.1, A.5.2 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

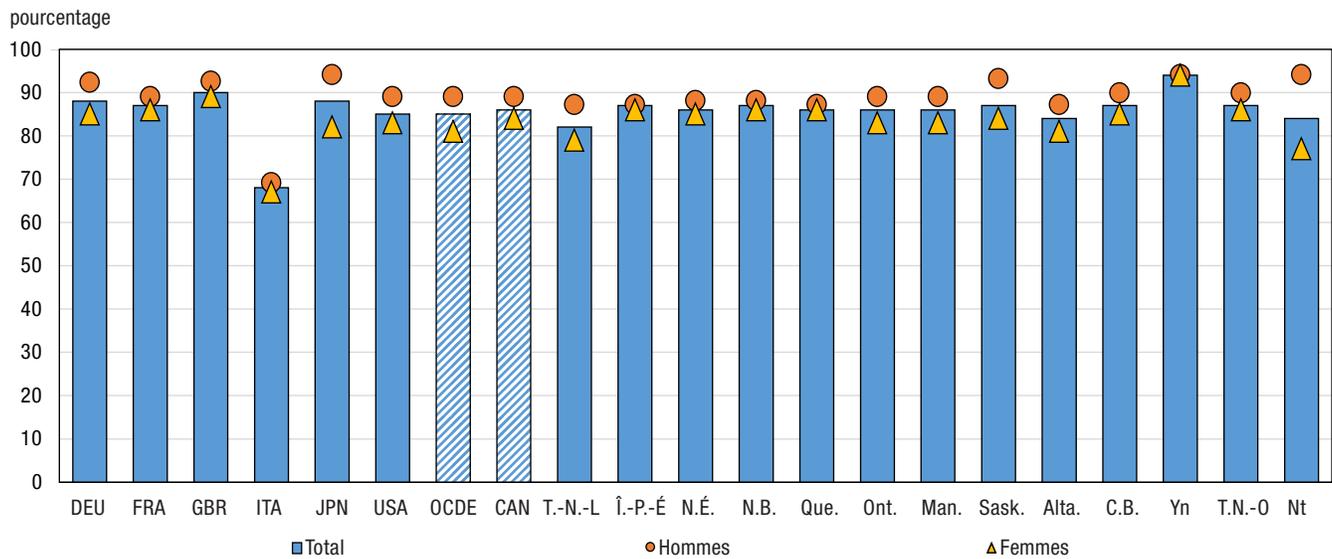
- Les taux d'emploi ont également augmenté avec les niveaux de scolarité à travers toutes les provinces, tous les territoires, tous les pays du G7 ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages de l'éducation diffèrent entre les provinces et les territoires.
- Les diplômés de l'enseignement tertiaire avaient généralement le taux d'emploi le plus élevé (83 %) en 2019, mais ce taux variait à travers le pays. De l'Ontario vers l'est, les diplômés de l'enseignement tertiaire avaient le taux d'emploi le plus élevé. Dans le reste du pays (c'est-à-dire du Manitoba vers l'ouest, et des territoires), les différences étaient négligeables entre les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire et les adultes ayant un niveau d'études postsecondaire non tertiaire comme leur plus haut niveau de scolarité atteint.
- Les taux d'emploi des Canadiens possédant un diplôme d'études tertiaires étaient comparables à ceux des pays du G7. Le taux d'emploi du Canada était identique à celui des États-Unis, supérieur à celui de l'Italie mais inférieur à celui de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.
- Les taux d'emploi des Canadiens ne possédant pas de diplôme de deuxième cycle du secondaire ont grandement varié dans l'ensemble du pays, allant de 37% au Nunavut à 66 % au Yukon.

2. Ce niveau d'éducation est le plus haut niveau pour lequel des données comparables entre le Canada et l'OCDE sont disponibles.

Taux d'emploi et niveau de scolarité et groupe d'âge

Graphique A.5.3.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



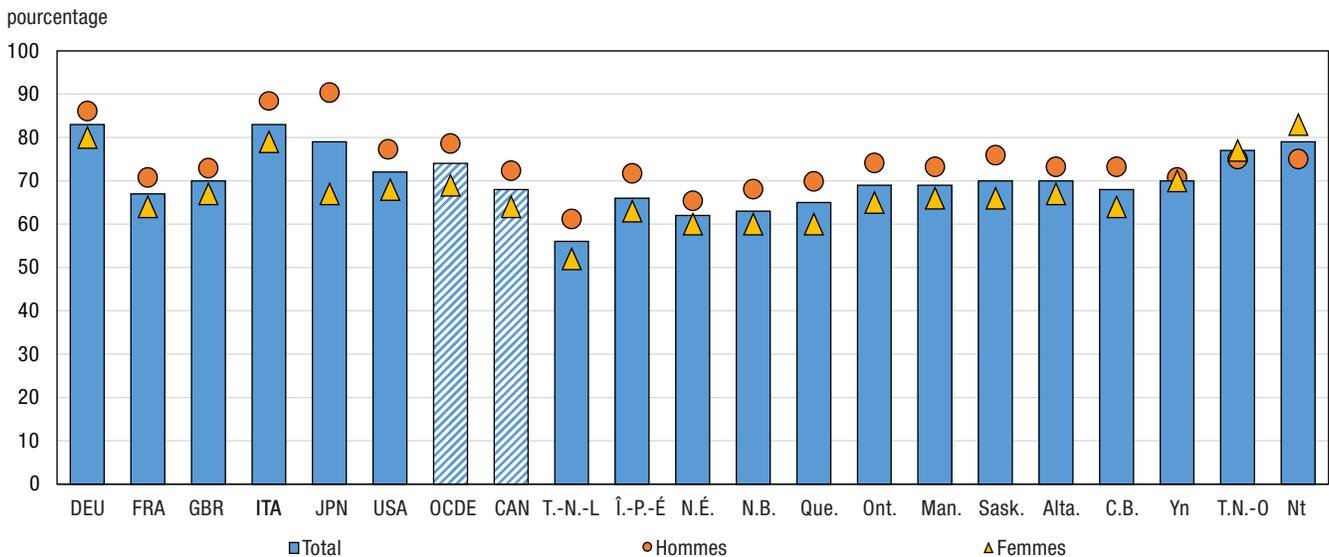
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Sources : Tableau A.5.3.2 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

- L'écart du taux d'emploi entre les jeunes hommes et femmes Canadiens qui ont atteint des études tertiaires était inférieur à la moyenne de l'OCDE (5 points de pourcentage contre 8 points de pourcentage), mais similaire à celui du Royaume-Uni. L'écart le plus important du taux d'emploi entre les hommes et les femmes a été observé au Japon (12 points de pourcentage).
- En 2019, on observe un taux d'emploi élevé chez les jeunes adultes ayant fait des études tertiaires au Canada (86 %). Cette hausse est plus marquée au Yukon pour ce groupe d'âge (94 %)
- Au niveau national, le taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 34 ans (85 %, tous les niveaux d'éducation confondus) était plus élevé que celui des femmes du même groupe d'âge (79 %). Toutefois, cette différence n'était significative qu'en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Graphique A.5.3.2

Taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2019



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

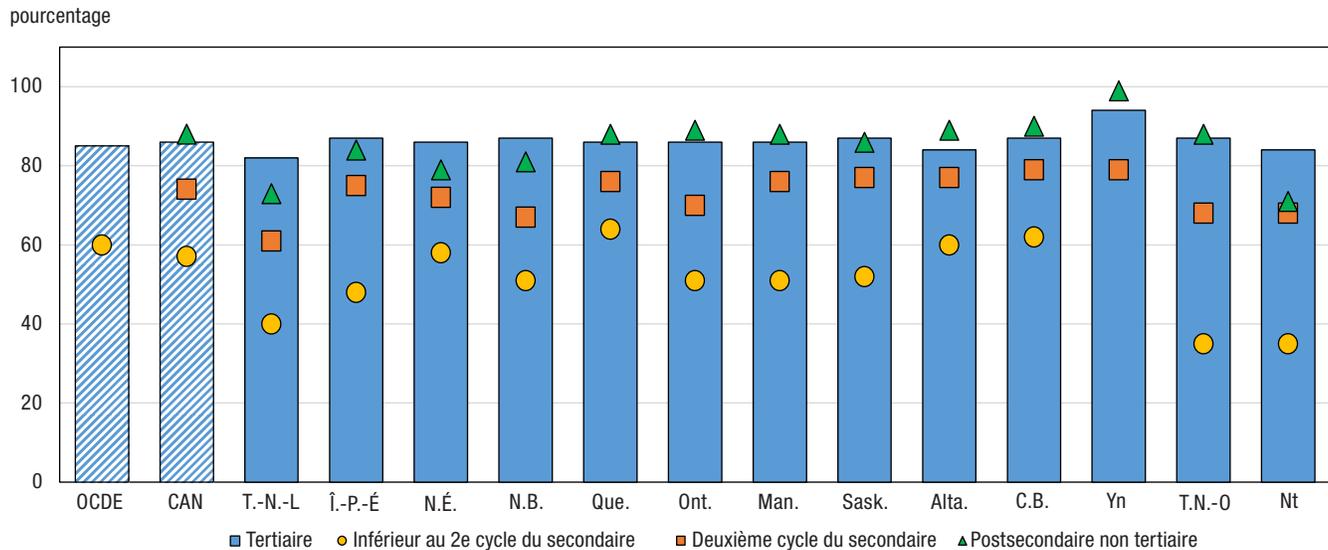
Sources : Tableau A.5.3.3 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

- Pour la population d'adultes âgée de 55 à 64 ans qui ont atteint des études tertiaires, le taux d'emploi des hommes (72 %) était supérieur à celui des femmes (64 %) au Canada et pour la moyenne de l'OCDE. L'écart du taux d'emploi entre les deux sexes au Canada (8 points de pourcentage) était inférieur à la moyenne de l'OCDE (10 points de pourcentage), mais supérieur à celui de l'Allemagne, du Royaume-Uni, (6 points de pourcentage chacun) et de la France (7 points de pourcentage). L'écart le plus marqué a été observé au Japon (23 points de pourcentage)
- En 2019 le taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans ayant fait des études tertiaires variaient de 56 % (Terre-Neuve-et-Labrador) à 79 % (Nunavut) à travers les provinces et les territoires.

Taux d'emploi et niveau de scolarité, 2009 et 2018

Graphique A.5.3.3

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019



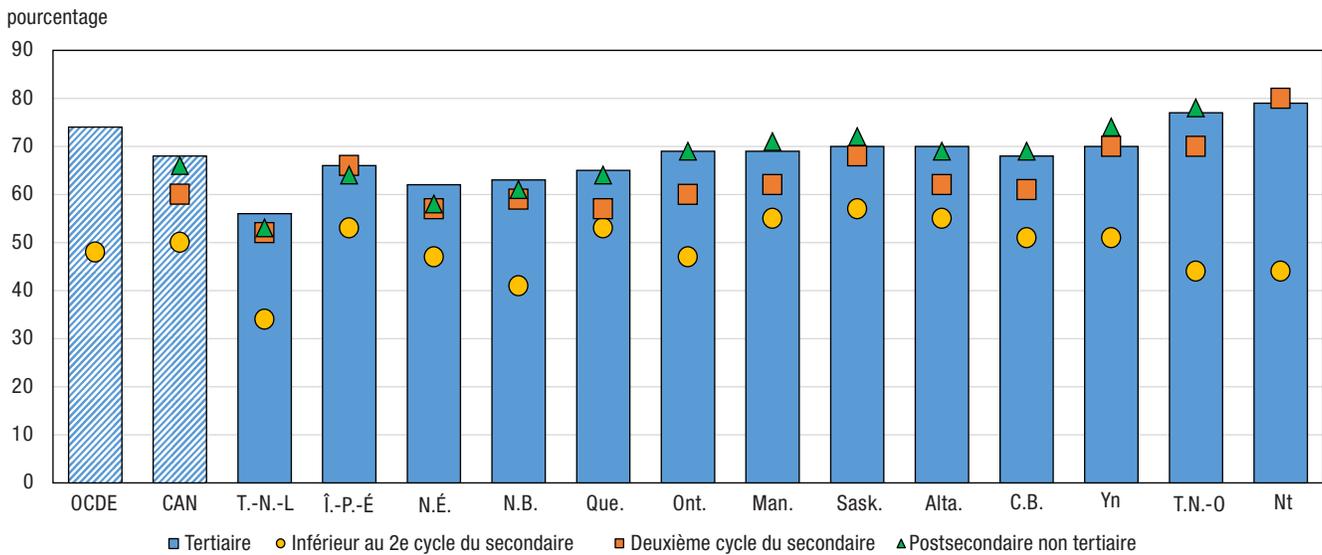
Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer. Les données pour le niveau inférieur au 2e cycle ne sont pas disponibles pour le Yukon. Les données pour le deuxième cycle du secondaire et le postsecondaire non tertiaire ne sont pas disponibles pour l'OCDE.

Sources : Tableau A.5.3.2 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

- En 2019, le taux d'emploi des jeunes adultes était plus élevé au Canada que dans les pays de l'OCDE pour tous les niveaux de formation (82 % contre 79 %).
- Le taux d'emploi le plus bas a été observé chez les jeunes ayant un niveau d'étude inférieur au deuxième cycle du secondaire comme leur plus haut niveau de scolarité atteint. Ces taux variaient de 35 % (Nunavut, territoires-du-Nord-Ouest) à 64 % (Québec). Au niveau du Canada et en Alberta et au Yukon, les taux d'emploi pour les jeunes adultes ayant une qualification postsecondaire non-tertiaire était plus haut que pour les jeunes ayant une qualification tertiaire.

Graphique A.5.3.4

Taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurée diagonalement pour être facile à repérer. Les données pour le postsecondaire non tertiaire ne sont pas disponibles pour le Nunavut. Les données pour le deuxième cycle du secondaire et le postsecondaire non tertiaire ne sont pas disponibles pour l'OCDE.

Sources : Tableau A.5.3.3 et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

- Contrairement aux jeunes adultes, il n'y avait pas de différence significative entre le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans ayant complété des études tertiaires et des diplômés du postsecondaire non tertiaire en 2019.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur, qui traite des résultats sur le marché du travail, étudie la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale, selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A3, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.5.1

Taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous les niveaux de formation
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE³								
Les deux sexes	45	62	76	81	82	84	..	77
Hommes	56	72	83	86	87	89	..	84
Femmes	35	50	69	76	77	81	..	71
Canada⁴								
Les deux sexes	47	60	71	81	82	84	85	78
Hommes	58	67	78	83	86	87	87	82
Femmes	34	49	64	76	79	81	83	74
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	25	46	61	67	74	81	84	68
Hommes	29	51	68	68	78	85	81	70
Femmes	19	40	54	65	71	78	86	66
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	48	59	73	77	81	81	84	76
Hommes	48	62	76	80	86	82	86	78
Femmes	51	52	71	73	78	80	83	75
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	44	56	69	71	79	82	85	75
Hommes	53	60	74	73	82	83	85	76
Femmes	23 ^E	50	65	68	76	81	85	73
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	40	49	68	71	80	86	87	74
Hommes	45	55	73	71	83	88	89	75
Femmes	34	40	63	72	79	86	85	72
Québec								
Les deux sexes	49	66	70	82	83	85	85	79
Hommes	56	72	76	83	85	88	85	81
Femmes	38	57	64	80	81	82	85	76
Ontario								
Les deux sexes	44	55	70	79	82	83	85	78
Hommes	60	62	77	82	86	87	88	82
Femmes	29	44	62	72	79	80	82	73
Manitoba								
Les deux sexes	51	60	75	82	81	86	85	78
Hommes	60	71	83	86	85	89	88	83
Femmes	43	43	66	74	78	83	83	73
Saskatchewan								
Les deux sexes	49	61	77	84	83	86	87	80
Hommes	70	69	83	87	88	89	89	84
Femmes	21 ^E	47	69	80	80	84	85	76
Alberta								
Les deux sexes	54	64	74	83	83	83	85	79
Hommes	69	73	81	86	88	87	89	84
Femmes	40	49	66	75	79	80	83	74
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	50	63	75	83	81	84	84	79
Hommes	64	70	81	87	85	87	88	84
Femmes	36 ^E	53	69	73	78	80	81	75
Yukon								
Les deux sexes	x	66	81	89	88	84	93	85
Hommes	x	75	85	89	89	86	93	87
Femmes	x	58	77	88	87	83	93	83
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	36 ^E	45	73	83	83	91	95	76
Hommes	x	48	76	87	84	92	99	76
Femmes	41 ^E	39 ^E	70	66	82	90	92	75

Tableau A.5.1

Taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2019

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous les niveaux de formation
pourcentage								
Nunavut								
Les deux sexes	34	38	72	78	81	94	97	64
Hommes	38	40	73	78	83	97	99	65
Femmes	31	36	71	75	79	91	95	62

... indisponible pour une période de référence précise

X confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017 et 2019

	25 à 64 ans						25 à 34 ans						55 à 64 ans					
	2005	2010	2015	2016	2017	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2019
	pourcentage																	
Moyenne de l'OCDE²																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	54	56	57	58	59	61	57	58	59	60	64	38	39	43	44	46	48
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	73	74	75	76	77	77	75	76	76	77	78	50	52	57	58	60	62
Tertiaire	84	83	84	84	85	86	85	83	83	83	84	85	66	67	71	72	73	74
Canada³																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	55	55	55	56	57	62	58	57	57	57	57	41	43	49	47	48	50
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	74	74	74	74	75	80	77	77	76	78	78	57	58	59	61	61	62
Tertiaire	82	81	82	82	82	83	85	84	84	85	86	86	62	65	66	67	67	68
Terre-Neuve-et-Labrador																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	38	42	41	36	39	39	42	39	49	39	40 ^E	26	31	38	34	33	34
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	64	66	65	61	64	65	67	70	67	64	67	43	45	51	50	48	53
Tertiaire	77	76	78	77	78	77	79	80	82	80	82	82	50	48	54	55	55	56
Île-du-Prince-Édouard																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60	54	60	52	52	56	62	55	58	57	50	48	49	43	56	48	49	53
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	72	71	72	74	76	72	73	72	72	77	56	59	58	62	62	65
Tertiaire	83	82	82	80	81	82	88	83	86	86	87	87	58	63	64	62	63	66
Nouvelle-Écosse																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	51	51	50	49	53	55	52	60	52	54	58	35	40	42	44	41	47
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	70	69	68	70	70	77	72	73	71	74	74	51	55	55	55	57	57
Tertiaire	80	81	80	81	80	81	85	85	85	85	84	86	54	61	60	63	63	62
Nouveau-Brunswick																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	51	50	46	49	46	46	48	49	44	52	51	33	40	47	43	46	41
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	71	70	70	69	76	71	70	72	72	69	51	55	60	56	59	59
Tertiaire	80	81	81	81	81	83	87	87	87	86	86	87	52	58	59	62	60	63
Québec																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52	54	54	54	58	60	59	60	56	57	59	64	36	40	48	45	51	53
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	74	72	74	75	76	76	79	78	80	80	84	83	51	52	58	60	59	60
Tertiaire	81	82	82	83	83	84	84	85	84	87	87	86	55	59	62	62	64	65
Ontario																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	58	53	52	53	52	52	63	53	56	55	52	51	44	41	46	47	45	47
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	73	71	71	72	71	80	75	72	73	73	73	59	59	59	60	61	61
Tertiaire	83	81	82	82	82	83	85	84	84	85	85	86	65	67	68	69	69	69

Tableau A.5.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016, 2017 et 2019

	25 à 64 ans						25 à 34 ans						55 à 64 ans					
	2005	2010	2015	2016	2017	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2019	2005	2010	2015	2016	2017	2019
	pourcentage						pourcentage						pourcentage					
Manitoba																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	64	60	60	60	58	59	59	55	56	56	51	51	56	57	59	59	55
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	79	76	77	76	81	82	81	78	79	78	63	66	65	63	63	64
Tertiaire	86	85	84	84	84	84	89	86	86	85	87	86	66	70	71	69	68	69
Saskatchewan																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	65	64	64	59	58	61	63	56	59	50	52	51	59	60	61	60	57
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	80	79	79	80	81	82	82	81	80	80	62	70	68	67	68	69
Tertiaire	85	86	85	84	84	85	87	88	87	87	87	87	69	73	71	69	69	70
Alberta																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68	65	65	60	61	62	73	64	62	60	65	60	54	55	61	54	52	55
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	80	79	77	77	77	84	81	81	77	78	81	68	65	67	66	67	64
Tertiaire	84	82	83	82	83	83	85	84	85	86	85	84	71	72	72	69	70	70
Colombie-Britannique																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	57	57	59	60	60	67	61	61	62	65	62	39	45	51	49	49	51
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	74	72	74	76	77	79	78	78	77	81	83	57	58	56	62	63	64
Tertiaire	80	79	79	80	81	83	84	81	84	84	86	87	62	63	65	68	67	68
Yukon																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	52	67	66	69	66	x	51 ^E	73	67	57	x	43 ^E	48	60	57	69	51 ^E
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	76	78	84	86	84	81	76	79	83	79	85	75	66	69	78	81	71
Tertiaire	88	85	85	86	87	88	91	84	87	91	93	94	74	77	72	72	71	70
Territoires du Nord-Ouest																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	62	48	58	59	49	42	58	41	70	62	44	35	58	48	42 ^E	55	43	44
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	87	88	79	79	77	76	88	87	73	77	77	75	77	80	66	73	68	73
Tertiaire	92	90	90	90	89	87	90	92	92	87	91	87	87	82	80	81	75	77
Nunavut																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	52	47	43	42	37	41	44	36	39	36	35	37	49	55	48	40	44
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	71	69	69	72	74	78	70	63	60	67	69	x	79	70	74	73	78
Tertiaire	93	89	86	85	83	87	89	93	87	86	83	84	x	92	80	82	83	79

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020* : Les indicateurs de l'OCDE.

Tableau A.5.3.1

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	54	59	..	76	..	81	83	86	72	77
Hommes	65	69	..	83	..	86	87	90	79	84
Femmes	45	48	..	69	..	76	79	82	65	71
Canada⁴										
Les deux sexes	55	57	72	71	78	81	81	83	75	78
Hommes	63	65	77	78	81	83	85	87	79	82
Femmes	46	45	67	64	72	76	79	80	72	74
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	38	39	61	61	67	67	76	77	63	68
Hommes	45	43	64	68	66	68	78	80	65	70
Femmes	32	35	58	54	67	65	75	75	62	66
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	54	56	68	73	78	77	82	82	73	76
Hommes	60	58	72	76	82	80	83	85	76	78
Femmes	43	52	64	71	70	73	80	79	71	75
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	51	53	69	69	70	71	81	81	72	75
Hommes	58	58	74	74	74	73	82	83	75	76
Femmes	43	46	64	65	63	68	80	80	70	73
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	51	46	71	68	72	71	81	83	72	74
Hommes	56	52	75	73	72	71	84	85	75	75
Femmes	43	38	66	63	72	72	79	82	70	72
Québec										
Les deux sexes	54	60	69	70	75	82	82	84	74	79
Hommes	61	67	74	76	78	83	83	86	77	81
Femmes	45	51	65	64	72	80	80	82	71	76
Ontario										
Les deux sexes	53	52	72	70	76	79	81	83	76	78
Hommes	60	62	76	77	79	82	85	87	79	82
Femmes	45	40	67	62	70	72	78	80	72	73
Manitoba										
Les deux sexes	64	58	79	75	84	82	85	84	80	78
Hommes	77	69	85	83	87	86	88	87	85	83
Femmes	49	43	74	66	79	74	83	81	76	73
Saskatchewan										
Les deux sexes	65	58	81	77	86	84	86	85	81	80
Hommes	74	69	85	83	89	87	89	89	85	84
Femmes	50	40	75	69	80	80	84	82	77	76
Alberta										
Les deux sexes	65	62	77	74	85	83	82	83	79	79
Hommes	74	72	83	81	88	86	88	88	85	84
Femmes	52	46	70	66	78	75	78	80	73	74
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	57	60	71	75	80	83	79	83	75	79
Hommes	64	69	76	81	84	87	84	86	79	84
Femmes	48	50	67	69	71	73	75	80	70	75
Yukon										
Les deux sexes	52	66	75	81	78	89	85	88	76	85
Hommes	49	76	79	85	81	89	87	89	77	87
Femmes	57	55	71	77	62	88	84	87	76	83
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	48	42	88	73	89	83	90	87	79	76
Hommes	50	44	90	76	88	87	94	89	81	76
Femmes	46	39	86	70	93	66	86	86	77	75

Tableau A.5.3.1

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
pourcentage										
Nunavut										
Les deux sexes	52	37	72	72	71	78	89	87	67	64
Hommes	56	39	70	73	73	78	93	90	69	65
Femmes	49	34	74	71	x	75	86	84	65	62

.. indisponible pour une période de référence précise

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
pourcentage										
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	57	64	83	85	75	79
Hommes	68	72	88	89	82	86
Femmes	42	45	79	81	69	73
Canada⁴										
Les deux sexes	58	57	74	74	85	88	84	86	79	82
Hommes	67	67	79	79	88	90	87	89	83	85
Femmes	45	41	68	66	79	84	82	84	76	79
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	42	40 ^E	61	61	74	73	80	82	71	74
Hommes	50	41 ^E	67	67	76	74	81	87	73	77
Femmes	x	x	55	55	69	71	79	79	69	72
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	55	48	70	75	82	84	83	87	77	81
Hommes	63	55	71	79	79	88	82	87	76	82
Femmes	x	x	67	70	87	79	84	86	78	80
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	52	58	69	72	79	79	85	86	78	80
Hommes	61	65	71	75	79	84	86	88	79	82
Femmes	40	44 ^E	66	67	77	71	85	85	78	79
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	48	51	69	67	79	81	87	87	79	79
Hommes	54	62	72	69	82	79	89	88	80	80
Femmes	39 ^E	33 ^E	66	64	73	82	85	86	78	79
Québec										
Les deux sexes	60	64	71	76	84	88	85	86	80	83
Hommes	65	71	76	78	85	88	86	87	82	84
Femmes	50	52	65	73	81	89	85	86	79	83
Ontario										
Les deux sexes	53	51	74	70	82	89	84	86	79	81
Hommes	64	60	78	77	87	91	87	89	82	85
Femmes	39	36	68	61	71	79	81	83	76	77
Manitoba										
Les deux sexes	59	51	80	76	90	88	86	86	82	80
Hommes	77	69	86	85	93	93	89	89	87	86
Femmes	40	27	72	64	85	77	85	83	77	74

Tableau A.5.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
pourcentage										
Saskatchewan										
Les deux sexes	63	52	79	77	87	86	88	87	83	82
Hommes	75	68	86	83	93	89	92	93	88	87
Femmes	46	27 ^E	70	69	78	79	85	84	78	77
Alberta										
Les deux sexes	64	60	76	77	90	89	84	84	81	81
Hommes	78	76	82	84	92	92	90	87	87	86
Femmes	47	38	68	68	84	78	80	81	74	76
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	61	62	74	79	86	90	81	87	78	84
Hommes	70	72	79	84	90	94	87	90	83	88
Femmes	50	47	68	73	78	77	78	85	73	81
Yukon										
Les deux sexes	51 ^E	x	74	79	81	99	84	94	75	86
Hommes	59 ^E	x	89	82	85	100	91	94	83	89
Femmes	x	x	56	74	x	x	80	94	68	84
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	41	35	88	68	87	88	92	87	78	74
Hommes	44	x	92	69	87	90	95	90	80	72
Femmes	36	x	83	67	x	x	91	86	76	75
Nunavut										
Les deux sexes	44	35	71	68	x	71	93	84	64	60
Hommes	44	42	70	74	x	71 ^E	99	94	64	65
Femmes	44	28 ^E	73	60	x	x	88	77	64	55

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 34 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.3.3

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
pourcentage										
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	39	48	67	74	52	62
Hommes	49	57	72	79	60	69
Femmes	32	40	59	69	44	56
Canada⁴										
Les deux sexes	43	50	57	60	60	66	65	68	58	63
Hommes	52	58	62	67	63	69	69	72	63	68
Femmes	34	41	53	54	55	61	61	64	53	58
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	31	34	41	52	47	53	48	56	41	51
Hommes	38	38	44	60	51	54	51	61	46	55
Femmes	27	30	39	46	41	52	46	52	37	47
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	43	53	54	66	68	64	63	66	57	64
Hommes	53	56	58	67	75	67	66	72	62	66
Femmes	30	43	50	65	57	60	62	63	52	62

Tableau A.5.3.3

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2019

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
pourcentage										
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	40	47	55	57	54	58	61	62	54	58
Hommes	50	52	62	65	59	60	62	65	59	61
Femmes	29	39	49	52	46	53	60	60	50	55
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	40	41	54	59	58	61	58	63	52	58
Hommes	48	47	60	64	56	62	64	68	57	61
Femmes	32	33	48	55	63	61	53	60	47	54
Québec										
Les deux sexes	40	53	51	57	53	64	59	65	52	61
Hommes	50	60	57	63	56	66	62	70	57	66
Femmes	30	45	48	51	50	61	56	60	47	56
Ontario										
Les deux sexes	41	47	58	60	62	69	67	69	60	64
Hommes	48	55	62	67	63	71	71	74	64	70
Femmes	35	37	55	53	58	64	64	65	56	59
Manitoba										
Les deux sexes	56	55	65	62	69	71	70	69	66	65
Hommes	69	62	68	70	73	72	74	73	71	70
Femmes	41	44	61	56	64	68	67	66	60	60
Saskatchewan										
Les deux sexes	59	57	68	68	74	72	73	70	69	68
Hommes	70	64	76	75	76	71	76	76	75	73
Femmes	43	45	59	61	70	73	71	66	63	63
Alberta										
Les deux sexes	55	55	63	62	70	69	72	70	67	66
Hommes	66	64	71	68	73	72	77	73	73	70
Femmes	41	44	55	56	63	59	68	67	60	61
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	45	51	56	61	64	69	63	68	59	65
Hommes	52	62	61	68	67	73	70	73	65	70
Femmes	37	39	53	57	57	57	57	64	53	59
Yukon										
Les deux sexes	48	51^E	63	70	70	74	77	70	69	69
Hommes	x	x	75	73	75	72	83	71	72	70
Femmes	x	x	54 ^E	66	x	78	73	70	65	68
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	48	44	79	70	81	78	82	77	71	69
Hommes	55 ^E	53	79	65	80	87	85	75	74	71
Femmes	41	x	79	74	x	x	80	77	69	67
Nunavut										
Les deux sexes	49	44	x	80	x	x	92	79	70	65
Hommes	52	50	x	x	x	x	97	75	72	67
Femmes	x	39	x	x	x	x	88	83	69	64

.. Indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation 2020](#) (accédé le 28 septembre 2020).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève et par étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève ou par étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses par élève et par étudiant des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et C3), des régimes de retraite, des heures d'enseignement et d'instruction (voir les indicateurs C1 et C2), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves et d'étudiants. Les politiques mises en œuvre pour attirer de nouveaux enseignants, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, au fil du temps, des dépenses par élève et par étudiant au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influencer sur le niveau de ces dépenses.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves et des étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts par élève ou par étudiant plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque élève et chaque étudiant à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses par élève et par étudiant entre les provinces, les territoires et d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs politiques doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. De plus, les choix concernant la répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et certains territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

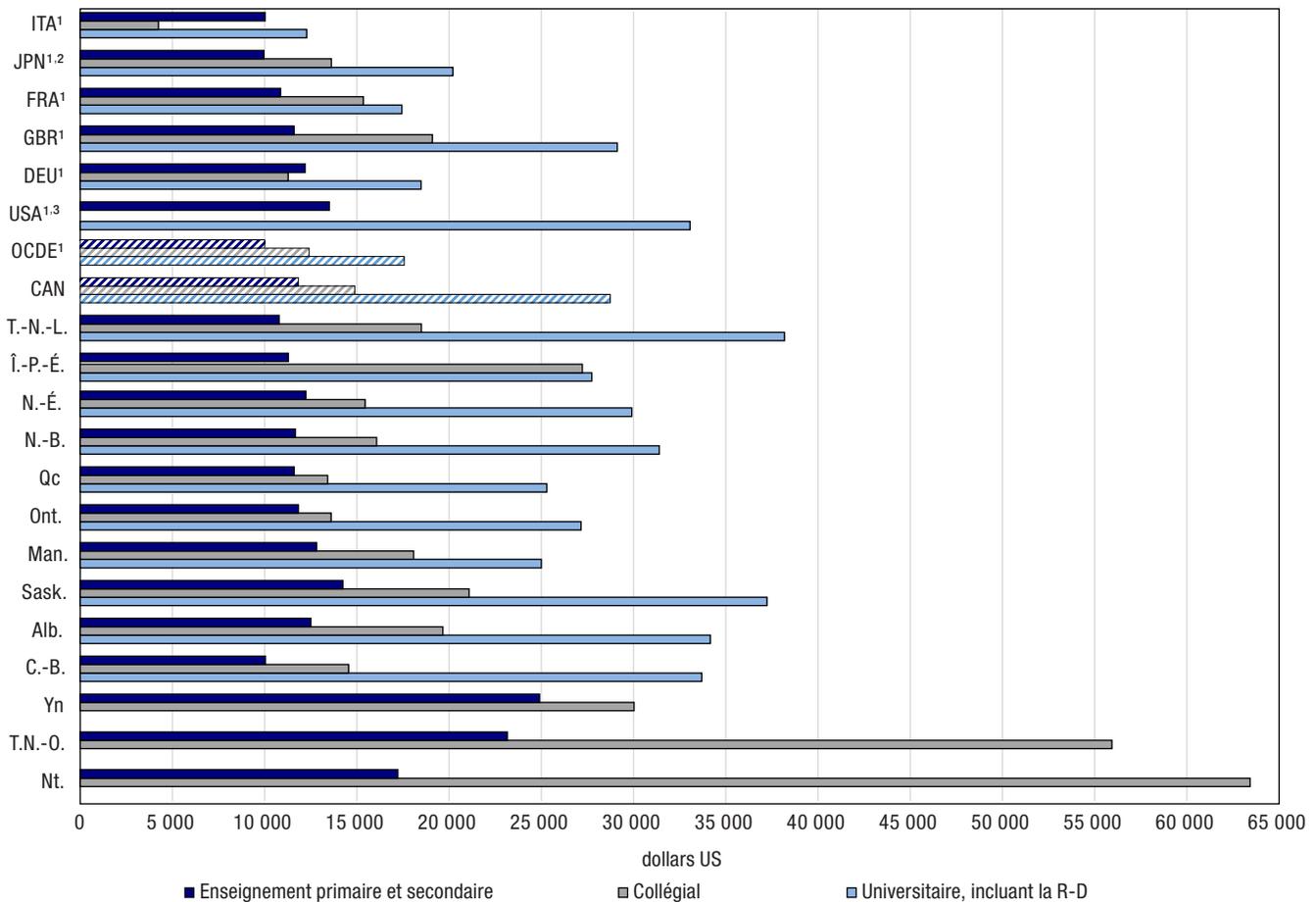
Le présent indicateur montre les dépenses directes, publiques et privées, des établissements d'enseignement¹ en fonction du nombre d'élèves ou d'étudiants en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses par élève ou par étudiant des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves ou des étudiants (comme des variations dans le nombre d'élèves par enseignant), mais aussi par des différences relatives pour ce qui est des rémunérations et du coût de la vie².

1. L'indicateur en question (B1) montre les dépenses selon les établissements d'enseignement puisque les données sont recueillies selon le type d'établissement. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses en éducation », puisque les données financières sont recueillies selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* ont été rajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens, l'autre en dollars américains après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1

Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, OCDE, les pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2017-2018



1. Les statistiques sur l'enseignement primaire et secondaire incluent également l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

2. Comprend les données d'une autre catégorie.

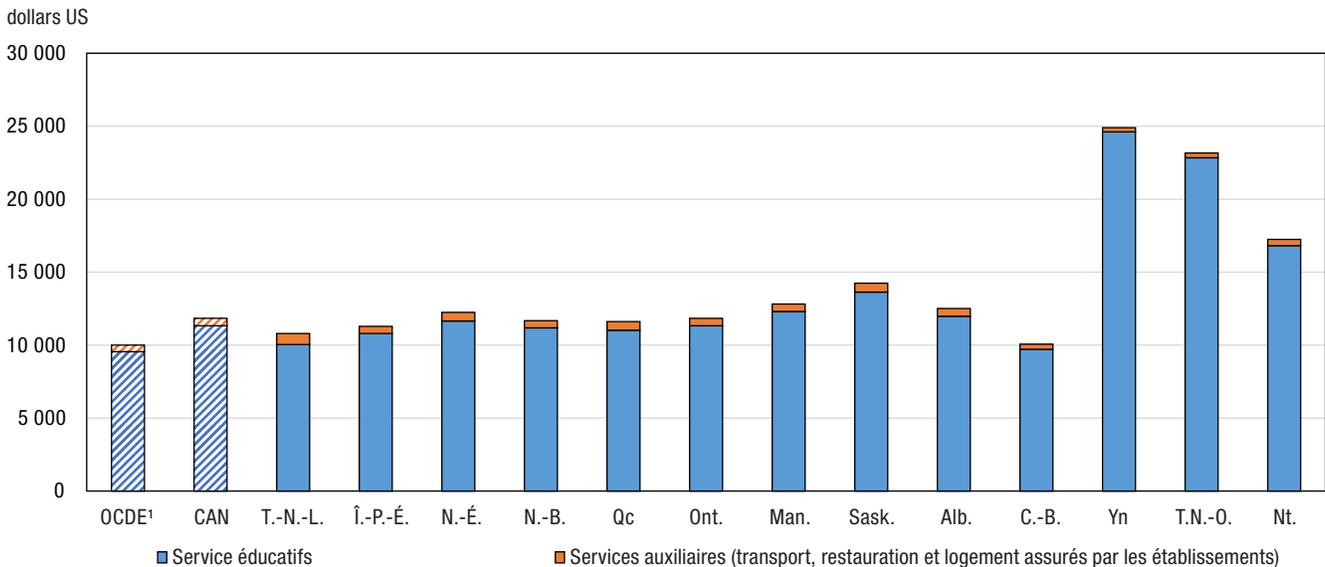
3. Les statistiques sur l'enseignement universitaire incluent l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Notes : Veuillez consulter le Tableau B.1.1.2 pour des détails méthodologiques. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire-secondaire et incluent les pays du G7. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.1.1.2, et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

Graphique B.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement primaire et secondaire par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018



1. Les statistiques sur l'enseignement primaire et secondaire incluent également l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.1.2.2, et *Regards sur l'Éducation 2020 : les Indicateurs de l'OCDE*.

- Les dépenses par élève au niveau primaire et secondaire étaient plus élevées au Canada (11 831 \$US) qu'à la moyenne de l'OCDE (9 999 \$US). Parmi les provinces, ces dépenses allaient de 10 051 \$US en Colombie-Britannique à 14 245 \$US en Saskatchewan. Dans les territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire et collégial tendent à être plus élevés que dans les provinces.
- Aux niveaux primaire et secondaire, les services éducatifs de base représentaient la grande majorité des dépenses par élève au Canada, y compris à l'échelle des provinces et des territoires; la proportion de ces dépenses variait selon la province ou le territoire, allant de 93 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 99 % au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Quant à la moyenne de l'OCDE, la proportion était similaire, soit 96 % des dépenses totales consacrées à l'éducation de base.
- Pour ce qui est de l'enseignement collégial (enseignement supérieur de cycle court), les dépenses par étudiant au Canada (14 898 \$ US) dépassaient la moyenne de l'OCDE (12 422 \$ US). Parmi les pays du G7 pour lesquels des données étaient disponibles, l'Italie occupait le dernier rang en matière de dépenses par étudiant, tandis que le Canada se situait au milieu du classement, après le Royaume-Uni et la France. Au Canada, on observait également une variation des dépenses par étudiant d'une province à l'autre : elles étaient les plus élevées à l'Île-du-Prince-Édouard et les moins élevées au Québec.
- En ce qui a trait à l'enseignement universitaire, les dépenses par étudiant au Canada se chiffraient à 28 747 \$ US. Elles dépassaient ainsi la moyenne de l'OCDE (17 566 \$ US) de 64 %; à cet effet, le Canada se situe au 3e rang, parmi les pays du G7, après les États-Unis et le Royaume-Uni.
- À l'instar des moyennes de l'OCDE, les dépenses par élève et étudiant au Canada et à l'échelle des provinces étaient les plus faibles aux niveaux primaire et secondaire; elles étaient plus élevées au niveau collégial et les plus importantes au niveau universitaire.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2017-2018 et à l'année scolaire 2017-2018. Contrairement aux publications avant 2018, les données financières et les données sur les effectifs ne sont pas traitées de manière à représenter une seule année civile. Ces données sont recueillies pour le primaire et le secondaire ainsi que pour les secteurs collégial et universitaire. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2019³.

Les dépenses par élève ou par étudiant pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Seulement les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels il existe à la fois des données sur les effectifs et des données sur les dépenses sont pris en considération. Conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette sont exclues.

Les données financières pour le primaire et le secondaire sont tirées de trois enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire et l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (EDGFE). Les données d'enquête sont consolidées avec les dépenses fédérales et provinciales en éducation et d'autres sources de revenus afin de brosser un tableau plus complet des dépenses publiques.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de la somme des effectifs dans les écoles publiques et privées et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Services aux Autochtones Canada).

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont offertes au secondaire. Étant donné qu'un grand nombre d'inscriptions de formation professionnelle ou de l'éducation des adultes sont à temps partiel, le nombre d'élèves inscrits a été rajusté en fonction des inscriptions en équivalents temps plein par un facteur de 0,6 pour la formation professionnelle et de 0,2 pour l'éducation des adultes. Les élèves de plus de 21 ans qui étaient inscrits à des programmes réguliers destinés aux adolescents ont été traités en tant qu'élèves à temps partiel et se sont vu appliquer un facteur de 0,2. En raison de ces modifications, l'estimation des dépenses par élève pour cette année ne peut pas être comparée avec les estimations de publication 2017 ou années antérieures.

Pour le secteur collégial, les données financières sont tirées de l'Enquête sur l'information financière des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle (FINCOL). Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête sur l'information financière des universités et des collèges (IFUC) réalisée en partenariat avec l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (EDGFE). Ces données d'enquête sont ensuite consolidées avec les dépenses fédérales et provinciales en éducation et d'autres sources de revenus afin de brosser un tableau plus complet des dépenses publiques aux deux ordres.

Ensuite, les établissements d'enseignement qui ont fourni à la fois des données sur les effectifs et des données sur les dépenses sont conservés aux fins de l'analyse. À l'enseignement collégial, si un établissement a fourni des données sur les dépenses, mais pas de données sur les effectifs, la valeur pour ce collège selon le FINCOL est soustraite des dépenses totales. À l'enseignement universitaire, où l'on dispose de données plus complètes, si un établissement a fourni des données sur les dépenses, mais pas de données sur les effectifs, on estime les effectifs d'après les renseignements publics.

Les chiffres sur les effectifs des secteurs collégial et universitaire proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Dans le cas des collèges, une nouvelle méthodologie a été employée pour calculer les effectifs en équivalents temps plein. Cette méthode a fait appel à des données relatives aux cours pour estimer un ratio permettant de calculer les effectifs en équivalents temps plein. Les apprentis ont été traités comme des étudiants à temps plein en raison de l'utilisation élevée des ressources pendant leurs sessions scolaires.

3. Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE* qui figure sur le [site Web de l'OCDE](#).

À l'enseignement universitaire, on a utilisé les effectifs étudiants pour chaque programme une journée donnée de la session d'automne afin d'établir une estimation des effectifs à temps plein. Le nombre d'étudiants à temps partiel relevé lors de ce dénombrement a été divisé par 3,5, puis additionné au nombre d'étudiants à temps plein.

De plus, tant dans le secteur collégial que dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses des programmes autres que le diplôme, le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle. Par souci de cohérence, les inscriptions à ces programmes ont été retenues pour l'analyse.

Aux fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars américains. La valeur de 1,20 (pour 2017-2018) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif en cours dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas rajustées pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.

Les services éducatifs de base sont la partie des dépenses qui rendent compte de la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire et collégial, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation à l'enseignement universitaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'établissement pour des projets de recherche ainsi qu'une estimation de la proportion d'autres dépenses courantes affectées à la recherche et au développement.

La moyenne des pays de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C1, *Quel est le montant des dépenses par élève ou par étudiant?*.

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Collège/CÉGEP	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
	dollars canadiens		
Canada	14 253	17 948	34 633
Terre-Neuve-et-Labrador	12 998	22 283	46 003
Île-du-Prince-Édouard	13 600	32 806	33 430
Nouvelle-Écosse	14 747	18 614	36 036
Nouveau-Brunswick	14 063	19 363	37 829
Québec	13 987	16 159	30 479
Ontario	14 254	16 393	32 714
Manitoba	15 443	21 786	30 128
Saskatchewan ²	17 161	25 404	44 862
Alberta	15 072	23 691	41 155
Colombie-Britannique ³	12 109	17 531	40 610
Yukon	30 002	36 187	...
Territoires du Nord-Ouest	27 903	67 393	...
Nunavut	20 762	76 427	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.
2. Au niveau collégial, les collèges régionaux sont exclus du calcul.
3. Pour la Colombie-Britannique, les dépenses peuvent être sous-estimées pour les écoles privées de niveau "préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire". Cette méthodologie est actuellement à l'étude.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Collège/CÉGEP	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE ^{2,3}	9 999	12 422	17 566
Canada ⁴	11 831	14 898	28 747
Terre-Neuve-et-Labrador	10 789	18 496	38 185
Île-du-Prince-Édouard	11 288	27 231	27 748
Nouvelle-Écosse	12 241	15 451	29 912
Nouveau-Brunswick	11 673	16 072	31 400
Québec	11 610	13 413	25 299
Ontario	11 831	13 607	27 155
Manitoba	12 819	18 084	25 008
Saskatchewan ⁵	14 245	21 087	37 238
Alberta	12 511	19 665	34 161
Colombie-Britannique ⁶	10 051	14 552	33 708
Yukon	24 904	30 037	...
Territoires du Nord-Ouest	23 161	55 940	...
Nunavut	17 233	63 439	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation](#) (accédé le 10 septembre 2020).

3. Dans la colonne 1, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur d'éducation postsecondaire non tertiaire. Les moyennes pour le Canada et les provinces et territoires ne l'incluent pas.

4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2020: Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

5. Au niveau collégial, les collèges régionaux sont exclus du calcul.

6. Pour la Colombie-Britannique, les dépenses peuvent être sous-estimées pour les écoles privées de niveau "préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire". Cette méthodologie est actuellement à l'étude.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2020 Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars canadiens		
Canada	13 629	624	14 253
Terre-Neuve-et-Labrador	12 094	904	12 998
Île-du-Prince-Édouard	12 996	603	13 600
Nouvelle-Écosse	14 045	702	14 747
Nouveau-Brunswick	13 480	582	14 063
Québec	13 266	722	13 987
Ontario	13 652	601	14 254
Manitoba	14 822	622	15 443
Saskatchewan	16 410	751	17 161
Alberta	14 430	642	15 072
Colombie-Britannique ¹	11 708	401	12 109
Yukon	29 643	360	30 002
Territoires du Nord-Ouest	27 499	405	27 903
Nunavut	20 267	495	20 762

1. Pour la Colombie-Britannique, les dépenses peuvent être sous-estimées pour les écoles privées de niveau "préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire". Cette méthodologie est actuellement à l'étude.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	9 547	452	9 999
Canada³	11 313	518	11 831
Terre-Neuve-et-Labrador	10 039	750	10 789
Île-du-Prince-Édouard	10 788	501	11 288
Nouvelle-Écosse	11 658	582	12 241
Nouveau-Brunswick	11 189	483	11 673
Québec	11 011	599	11 610
Ontario	11 332	499	11 831
Manitoba	12 303	516	12 819
Saskatchewan	13 621	624	14 245
Alberta	11 978	533	12 511
Colombie-Britannique ⁴	9 718	333	10 051
Yukon	24 605	299	24 904
Territoires du Nord-Ouest	22 825	336	23 161
Nunavut	16 822	411	17 233

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation](#) (accédé le 10 septembre 2020).

2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE du total des dépenses inclut un nombre différent de pays que les moyennes des services éducatifs et des services auxiliaires. Ainsi le total ne correspond pas à la somme des composantes.

3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

4. Pour la Colombie-Britannique, les dépenses peuvent être sous-estimées pour les écoles privées de niveau "préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire". Cette méthodologie est actuellement à l'étude.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2020: Les indicateurs de l'OCDE*.

B2

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

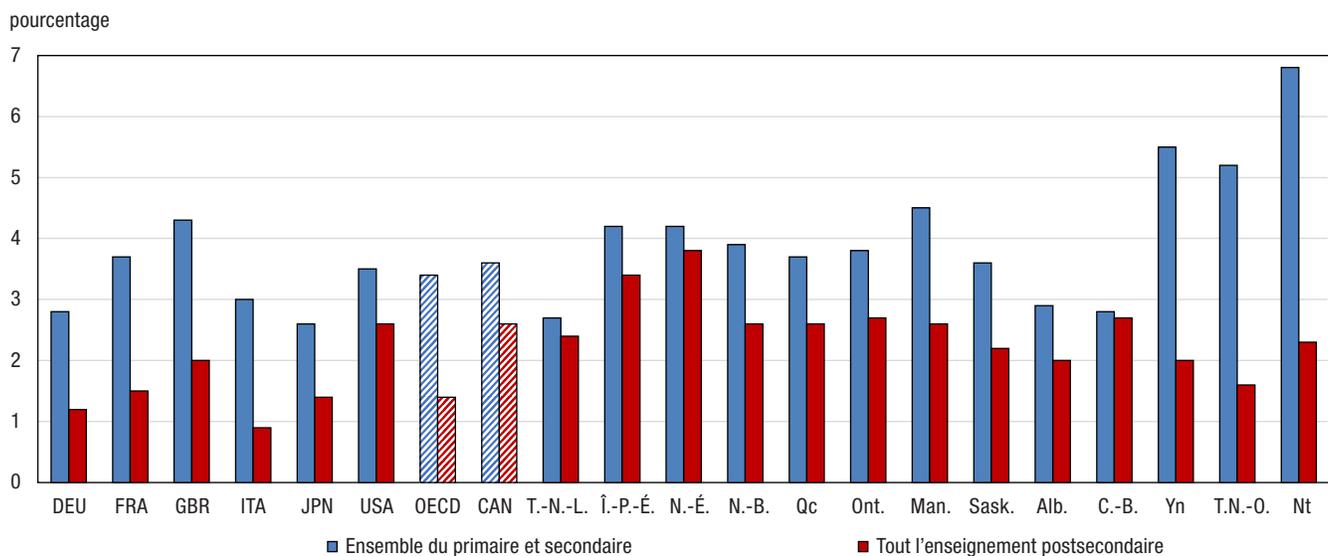
Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, chacun des étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017-2018



Notes : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus étaient 4,9 % du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Tableau B.2.1). Tout l'enseignement postsecondaire comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.2.1 et *Regards sur l'éducation 2020: Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2017-2018, le Canada consacrait 6,2 % de son PIB aux établissements d'enseignement (3,6 % pour l'éducation primaire et secondaire et 2,6 % pour l'éducation postsecondaire), soit plus que la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 4,8 % (3,4 % pour l'éducation primaire et secondaire et 1,4 % pour l'éducation postsecondaire).¹

1. La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- L'engagement financier envers les établissements d'enseignement diffèrait d'une instance à l'autre, allant de 5 % du PIB en Terre-Neuve-et-Labrador et Alberta² à 8 % au Nunavut³, en 2017-2018.
- Dans les pays du G7, cette part variait de 4 % à 6 %.

Part de la richesse investie dans l'enseignement primaire et secondaire comparativement à l'enseignement tertiaire

- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2017-2018.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des *établissements à vocation pédagogique* et les dépenses à l'égard des *organismes sans vocation pédagogique* à proprement parler. On entend par établissements à vocation pédagogique les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance⁴. Quant aux organismes sans vocation pédagogique, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Le Canada classe les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du niveau CITE 5 (enseignement tertiaire de cycle court). Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale puisque les dépenses aux niveaux primaire et secondaire sont dominantes.

Les données financières pour le Canada sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada⁵ et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2017-2018. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2017) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2019.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?*

2. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2017-2018 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1).

3. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.

4. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

5. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Tout l'enseignement primaire et secondaire ¹	Enseignement postsecondaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
		Tout l'enseignement postsecondaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire ³	Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent	
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE	3,4	1,4	0,1	1,3	4,9
Canada	3,6	2,6	1,0	1,6	6,1
Terre-Neuve-et-Labrador	2,7	2,4	0,7	1,7	5,1
Île-du-Prince-Édouard	4,2	3,4	1,5	1,9	7,5
Nouvelle-Écosse	4,2	3,8	0,9	2,9	8,0
Nouveau-Brunswick	3,9	2,6	0,9	1,6	6,5
Québec	3,7	2,6	1,0	1,6	6,3
Ontario	3,8	2,7	1,0	1,8	6,6
Manitoba	4,5	2,6	0,9	1,7	7,1
Saskatchewan	3,6	2,2	0,8	1,4	5,9
Alberta	2,9	2,0	0,8	1,2	4,9
Colombie-Britannique	2,8	2,7	1,0	1,7	5,6
Yukon	5,5	2,0	2,0	...	7,5
Territoires du Nord-Ouest	5,2	1,6	1,6	...	6,8
Nunavut	6,8	2,3	2,3	...	9,1

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les écoles maternelles au Canada.

2. Comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

3. Comprend les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et la portion collégiale des programmes d'apprenti.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses reliées aux services et aux ressources en éducation, comparant la proportion du budget attribué aux dépenses de fonctionnement¹ à celle attribuée aux dépenses en capital². Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système éducatif ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital

- Au Canada, les dépenses de fonctionnement représentaient 92 % des dépenses en enseignement primaire et secondaire; 94 % pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire; et 89 % pour le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat ou l'équivalent.
- En général, c'est au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire que la plus haute proportion des dépenses de fonctionnement est observé. Dans les provinces et les territoires, ce taux variait de 86 % pour Île-du-Prince-Édouard à 100 % pour l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut³.
- Au niveau postsecondaire⁴, les dépenses en capital étaient de 9 % au Canada, comparativement à 10 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.

1. Les dépenses de fonctionnement représentent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).

2. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre. Les dépenses en capital qui proviennent des fonds de fonctionnement ou qui ont été financées directement par la province pourraient ne pas avoir été incluses dans ce calcul.

3. Le pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement pourraient être surestimé parce que les dépenses en capital qui proviennent des fonds de fonctionnement ou qui ont été financées directement par la province pourraient ne pas avoir été incluses dans ce calcul.

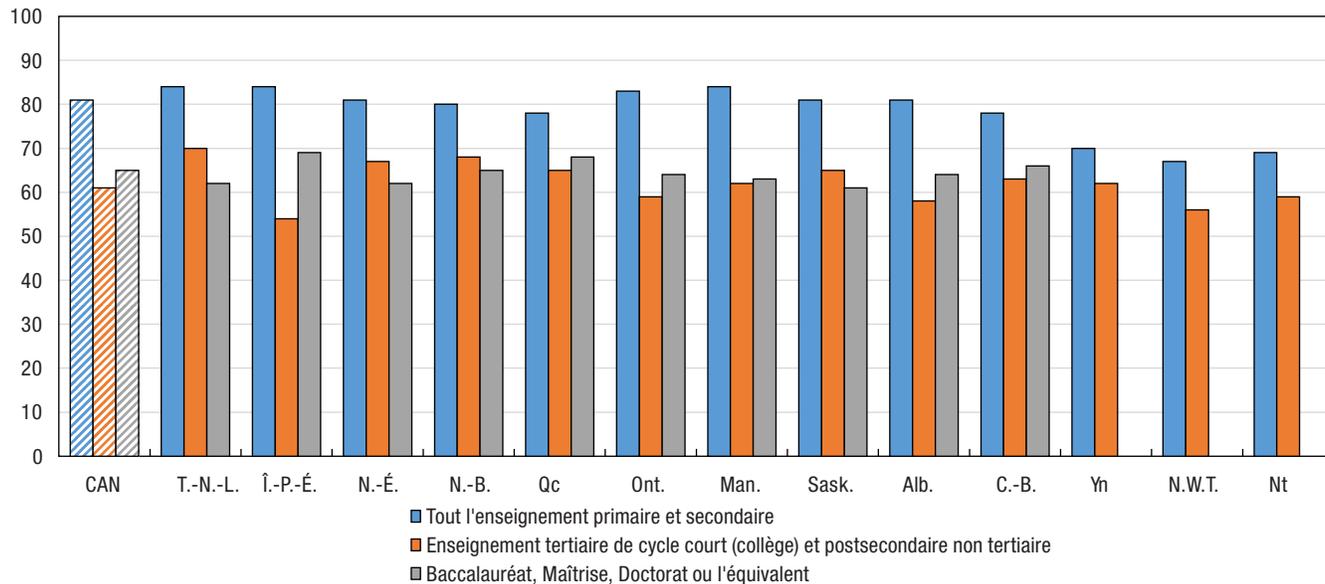
4. À travers ce chapitre, pour l'OCDE et les pays autres que le Canada, l'enseignement postsecondaire correspond à l'enseignement tertiaire et n'inclut pas l'enseignement postsecondaire non tertiaire (CITE 4). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Rémunération de l'ensemble du personnel et du personnel enseignant

Graphique B.3.1

Rémunération du personnel enseignant et non enseignant en pourcentage des dépenses courantes (par niveau d'enseignement) consacrées aux établissements d'enseignement, par niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

pourcentage



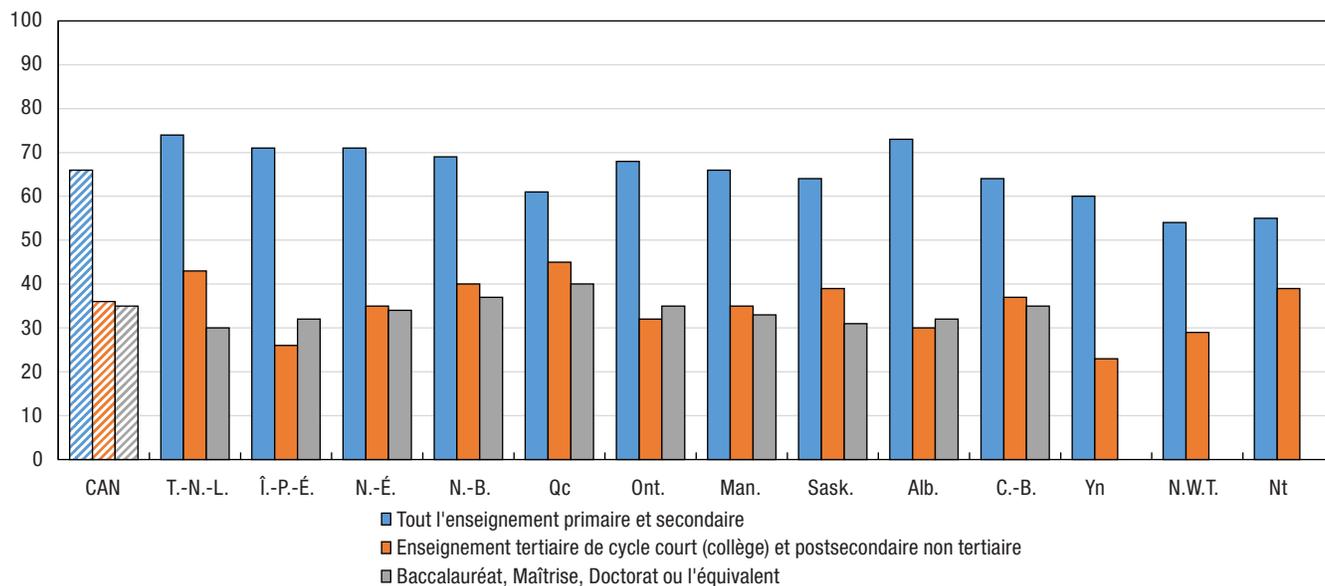
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2

Rémunération du personnel enseignant en pourcentage des dépenses courantes (par niveau d'enseignement) consacrées aux établissements d'enseignement, par niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

pourcentage



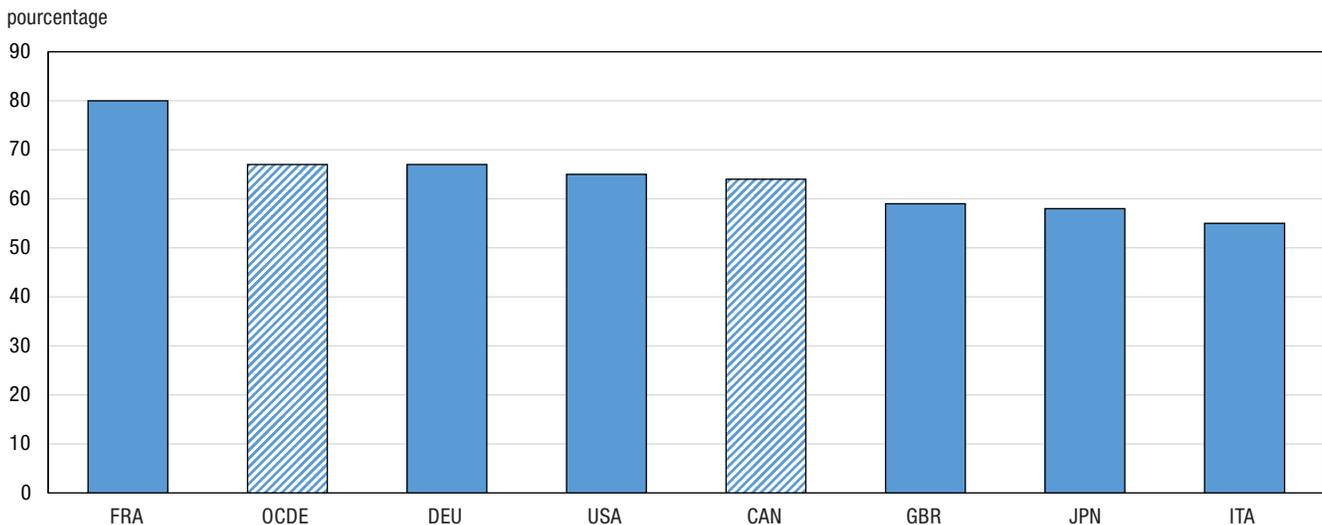
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 81 % des dépenses de fonctionnement au niveau d'enseignement primaire et secondaire, 61 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 65 % au niveau universitaire.
- Pour toutes les provinces et les territoires, c'est dans l'enseignement primaire et secondaire que la proportion des dépenses liées à la rémunération du personnel enseignant était la plus élevée, allant de 54 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 74 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. Au Canada, la rémunération du personnel enseignant à ces niveaux représentait 66 % des dépenses de fonctionnement en 2017-2018, contre 15 % pour la rémunération des autres membres du personnel. Cette différence est moins prononcée au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et au niveau universitaire.
- Au niveau postsecondaire, les « autres dépenses de fonctionnement » sont plus élevées qu'aux niveaux primaire et secondaire. En effet, la moyenne canadienne, pour 2017-2018, était de 39 % pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 35 % pour l'enseignement universitaire, contre 19 % pour l'enseignement primaire et secondaire. La moyenne des pays de l'OCDE pour les autres dépenses de fonctionnement au niveau postsecondaire était de 33 %, similaire à la moyenne canadienne.

Graphique B.3.3

Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2017-2018



Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.3.1. et *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Pour la moyenne des pays de l'OCDE et les pays du G7, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement pour l'enseignement postsecondaire. Au sein des pays du G7, ces dépenses variaient de 55 % en Italie à 80 % en France tandis que la moyenne canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 64 % et 67 % respectivement.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage pour les comptes nationaux. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles incluent les dépenses en recherche et développement qui ne sont pas des dépenses en capital. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses essentielles sur l'éducation incluent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et l'éducation, par exemple toutes les dépenses encourues par rapport aux enseignants, les bâtiments qui abritent les écoles, les livres et l'administration des écoles.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2017-2018 et les chiffres sont tirés de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2017; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est C6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées?*.

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Dépenses totales	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				
		dollars canadiens	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération autre personnel	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
Tout l'enseignement primaire et secondaire¹								
Moyenne de l'OCDE	
Canada	76 527 921	92	8	66	14	81	19	
Terre-Neuve-et-Labrador	872 917	97	3	74	9	84	16	
Île-du-Prince-Édouard	279 744	91	9	71	13	84	16	
Nouvelle-Écosse	1 810 142	95	5	71	10	81	19	
Nouveau-Brunswick	1 399 503	92	8	69	11	80	20	
Québec	16 166 462	91	9	61	17	78	22	
Ontario	30 958 664	93	7	68	16	83	17	
Manitoba	3 186 129	95	5	66	18	84	16	
Saskatchewan	3 298 677	87	13	64	16	81	19	
Alberta	10 029 116	93	7	73	7	81	19	
Colombie-Britannique	7 797 928	92	8	64	15	78	22	
Yukon	161 377	94	6	60	11	70	30	
Territoires du Nord-Ouest	236 117	93	7	54	13	67	33	
Nunavut	199 412	90	10	55	15	69	31	
Tout l'enseignement postsecondaire								
Moyenne de l'OCDE^{2,3,4}	..	90	10	67	33	
Canada⁵	58 466 062	91	9	36	28	64	36	
Terre-Neuve-et-Labrador	920 970	94	6	33	31	64	36	
Île-du-Prince-Édouard	246 937	91	9	30	33	62	38	
Nouvelle-Écosse	1 697 987	90	10	34	29	63	37	
Nouveau-Brunswick	930 975	95	5	38	28	66	34	
Québec	11 963 062	91	9	42	25	67	33	
Ontario	23 391 138	92	8	34	28	62	38	
Manitoba	1 665 888	92	8	34	29	63	37	
Saskatchewan	1 958 750	88	12	33	29	62	38	
Alberta	7 213 020	91	9	31	30	62	38	
Colombie-Britannique	7 911 018	93	7	36	29	65	35	
Yukon	51 989	100	0	23	39	62	38	
Territoires du Nord-Ouest	55 055	100	0	29	27	56	44	
Nunavut	52 748	100	0	39	20	59	41	
Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire								
Moyenne de l'OCDE	
Canada	20 800 445	94	6	36	25	61	39	
Terre-Neuve-et-Labrador	207 169	98	2	43	26	70	30	
Île-du-Prince-Édouard	115 473	86	14	26	28	54	46	
Nouvelle-Écosse	357 823	99	1	35	32	67	33	
Nouveau-Brunswick	305 892	100	0	40	29	68	32	
Québec	4 780 342	91	9	45	20	65	35	
Ontario	7 795 326	100	0	32	26	59	41	
Manitoba	551 697	94	6	35	27	62	38	
Saskatchewan	473 247	98	2	39	27	65	35	
Alberta	2 760 090	92	8	30	28	58	42	
Colombie-Britannique	2 887 069	96	4	37	25	63	37	
Yukon	51 989	100	0	23	39	62	38	
Territoires du Nord-Ouest	55 055	100	0	29	27	56	44	
Nunavut	52 748	100	0	39	20	59	41	

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Dépenses totales	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				
		dollars canadiens	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération autre personnel	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent								
Moyenne de l'OCDE	
Canada⁵	37 665 617	89	11	35	29	65	35	
Terre-Neuve-et-Labrador	713 801	93	7	30	33	62	38	
Île-du-Prince-Édouard	131 464	95	5	32	37	69	31	
Nouvelle-Écosse	1 340 164	88	12	34	28	62	38	
Nouveau-Brunswick	625 083	93	7	37	27	65	35	
Québec	7 182 720	91	9	40	28	68	32	
Ontario	15 595 812	88	12	35	29	64	36	
Manitoba	1 114 191	91	9	33	30	63	37	
Saskatchewan	1 485 503	85	15	31	30	61	39	
Alberta	4 452 930	90	10	32	32	64	36	
Colombie-Britannique	5 023 949	91	9	35	31	66	34	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	
Nunavut	

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Autre rémunération comprend tous les salaires versés par les institutions fédérales.

2. Pour l'OCDE, "Tout l'enseignement post-secondaire", correspond à "enseignement tertiaire" et n'inclut pas l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de [Regards sur l'éducation](#) (accédé le 17 septembre 2020 - Tableaux C6.1 et C6.2).

4. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, lors de la publication de Regards sur l'éducation 2020, correspondaient à l'année 2017. Ce sont ces données qui ont été utilisées dans les moyennes de l'OCDE.

5. Au niveau universitaire, seulement les établissements publics sont inclus.

Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE.

Chapitre C

Environnement pédagogique et organisation scolaire

C1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (de 6 à 17 ans) dans les établissements publics canadiens pour l'année scolaire 2018-2019. Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires¹.

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constituent un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises représentent les principales dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur le temps de travail des enseignants dans l'[indicateur C2](#) et sur les salaires présentée dans l'[indicateur C3](#), cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques. Ces mesures contribuent à leur tour à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

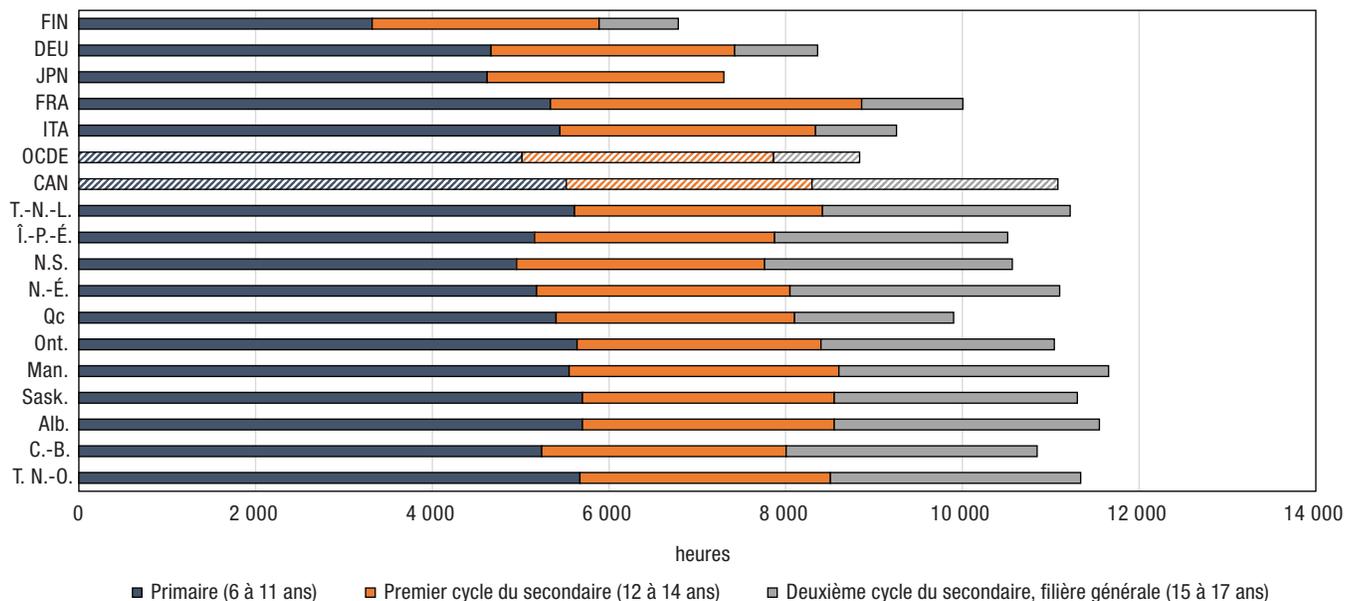
1. Comprend seulement les provinces et territoires qui ont déclaré le temps d'instruction prévu pour tous les âges. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2018-2019.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique C.1.1

Nombre cumulé d'heures d'instruction¹ prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2018-2019



1. Par "temps d'instruction prévu", on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues, que les élèves sont censés suivre dans les établissements publics.

Notes : Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données du deuxième cycle du secondaire pour la moyenne de l'OCDE, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Finlande incluent seulement les étudiants âgés de 15 ans. Les données du deuxième cycle du secondaire pour le Japon ne sont pas disponibles. Les données du deuxième cycle du secondaire pour le Québec excluent les étudiants âgés de 17 ans. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires (les données pour les États-Unis et l'Angleterre ne sont pas disponibles). Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.1.1 et *Regards sur l'éducation 2019 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, le nombre cumulé d'heures d'instruction prévues par année pour l'enseignement primaire et le premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire était le plus élevé au Manitoba, avec 11 655 heures, et le plus bas au Québec² avec 9 900 heures.
- Au Canada, le nombre cumulé moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 518 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans), à 2 780 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans) et à 2 783 heures au deuxième cycle du secondaire (enfants de 15 à 17 ans).
- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 5 016 heures au niveau primaire et plus haut au premier cycle du secondaire³ avec 2 845 heures.

2. Au Québec, les données n'incluent pas les heures pour les étudiants de 17 ans.

3. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans pour la moyenne de l'OCDE n'étaient pas disponibles.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2018-2019 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2018 de l'OCDE-INES, car cette collecte de données est à présent biennale. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2018-2019. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, incluant les parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister) et facultatives du programme. Le **temps d'instruction obligatoire total** comprend la partie obligatoire du programme ainsi que les matières à option obligatoires et facultatives du programme. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1^{er} janvier 2018 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon et le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires	
Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La <i>Schools Act</i> (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1 ^{re} à la 12 ^e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1 ^{re} à la 3 ^e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 181 (le nombre de jours d'instruction en 2015-2016). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : <i>Elementary Program of Studies and Authorized Materials</i> , <i>Intermediate Program of Studies and Authorized Materials</i> , et <i>Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments</i> . Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document <i>Minister's Directive No. MD 11-02</i> et le <i>Senior High Program of Studies and Authorized Materials</i> .
Nouvelle-Écosse	Le document <i>Ministerial Education Act Regulations</i> (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1 ^{re} et 2 ^e année et à cinq heures de la 3 ^e à la 12 ^e année. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation des élèves âgés de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le <i>Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation</i> (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2 ^e année, cinq heures par jour de la 3 ^e à la 8 ^e année et cinq heures et demie par jour de la 9 ^e à la 12 ^e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire pour les élèves âgés de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le <i>Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire</i> pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.

Ontario	Le <i>Règlement de l'Ontario 298</i> stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire (de la 1 ^{re} à la 12 ^e année ou de 6 à 17 ans) ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves du primaire (de la 1 ^{re} à la 8 ^{ème} année ou de 6 à 13 ans), le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 187 jours d'instruction tel que stipulé dans le <i>Règlement de l'Ontario 304</i> . Selon <i>l'Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirements, 2016 (OS)</i> , pour les élèves du secondaire (9 ^e à 12 ^e année ou l'âge de 14 et 17 ans), le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun. Les étudiants du secondaire doivent obtenir un total de 30 crédits. Au cours des deux premières années du secondaire, une charge de cours complète de 8 crédits par an doit être complétée. Au cours des deux dernières années, la répartition de la charge de cours a été assouplie pour obtenir le minimum de 14 crédits requis.
Manitoba	Le <i>Règlement 101/95 du Manitoba</i> énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7 ^e à la 12 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document <i>Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)</i> donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (nombre de semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du <i>School Act</i> (loi sur l'éducation), le document <i>Guide to Education</i> (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1 ^{re} à la 9 ^e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10 ^e à la 12 ^e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du <i>School Act Regulation</i> (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la <i>Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest</i> , qui stipule que l'année scolaire doit comporter au moins 485 heures pour la maternelle, 995 heures au minimum pour les élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année et 945 heures au minimum pour les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe?*

Tableau C.1.1

Temps d'instruction prévu^{1,2,3,4} dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	Temps total d'instruction prévu											
	Âgé de 6 ans	Âgé de 7 ans	Âgé de 8 ans	Âgé de 9 ans	Âgé de 10 ans	Âgé de 11 ans	Âgé de 12 ans	Âgé de 13 ans	Âgé de 14 ans	Âgé de 15 ans	Âgé de 16 ans	Âgé de 17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE ⁵	828	802	819	831	855	881	929	958	958	975
Canada ⁶	914	914	922	922	922	922	928	937	916	925	913	945
Terre-Neuve-et-Labrador	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	880	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	740	740	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	...
Ontario ⁷	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	880	880
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	925	825
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	1 000	1 000
Colombie-Britannique	873	873	873	873	873	873	873	947	947	947	947	947
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.

2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.

3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

4. Typiquement, le niveau primaire comprend les âges de 6 à 11 ans, le niveau du premier cycle du secondaire comprend les âges de 12 à 14 ans, et le niveau du deuxième cycle du secondaire comprend les âges de 15 à 17 ans. Pour plus d'informations sur les tranches d'âge par niveau d'éducation, veuillez voir l'[Annexe 1: Structure de l'éducation et de la formation au Canada](#).

5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la [Base de données de Regards sur l'éducation](#) (accédé le 18 septembre, 2019 - Tableau D1.4, web seulement).

6. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1^{er} janvier 2018) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 17 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon et du Nunavut, toutes les provinces et tous les territoires sont pris en compte dans le calcul de la moyenne canadienne. La moyenne canadienne pour les âgés de 17 ans n'inclut pas le Québec.

7. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans le règlement provinciaux. Pour les élèves de 11^{ème} et 12^{ème} année (ou de 16 et 17 ans), les heures d'instruction mentionnées ci-dessous constituent le scénario typique. La répartition de la charge de cours est flexible pendant les deux années.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes d'éducation (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2018 sur le temps d'instruction.

C2 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur porte sur le temps de travail et sur le temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau enseigné durant l'année scolaire 2018-2019. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, ces renseignements fournissent de précieuses indications sur les différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur C3), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces .

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur C1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur C3), le temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur le budget d'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement constituent des éléments majeurs de leurs conditions de travail et peuvent avoir une incidence déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

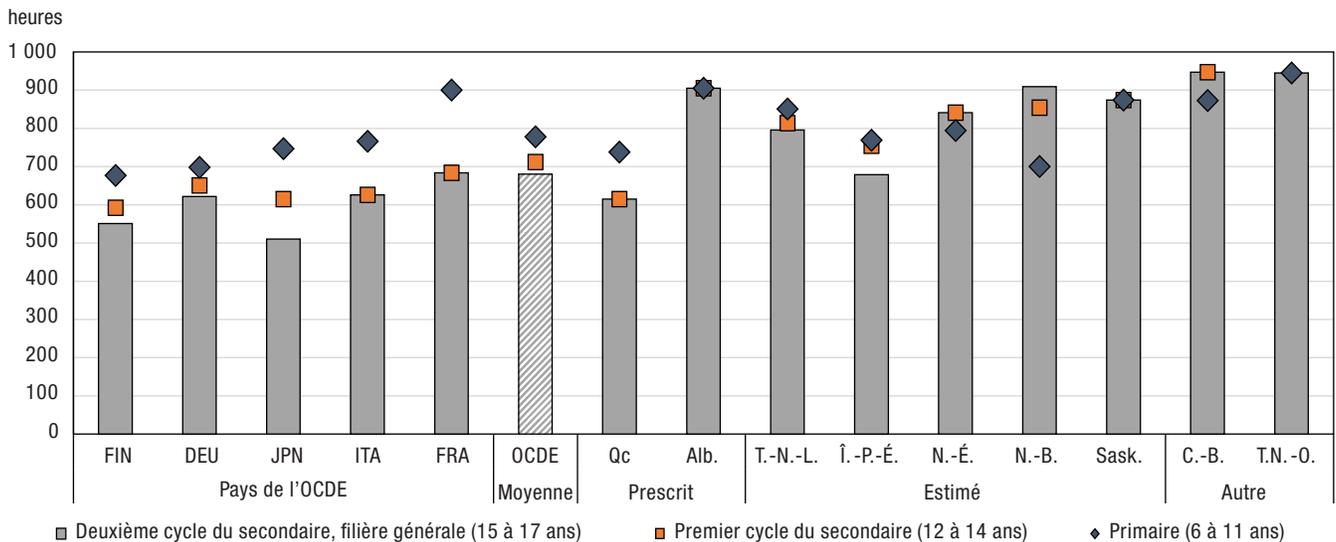
Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement, comme la préparation des cours, la correction, la formation en cours d'emploi et les réunions du personnel.

Observations

Temps d'enseignement et temps de travail à l'école

Graphique C.2.1

Temps d'enseignement net annuel, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2018-2019



Notes : Les données pour le Canada, l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire et incluent les pays du G7. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. La barre représentant l'OCDE est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.

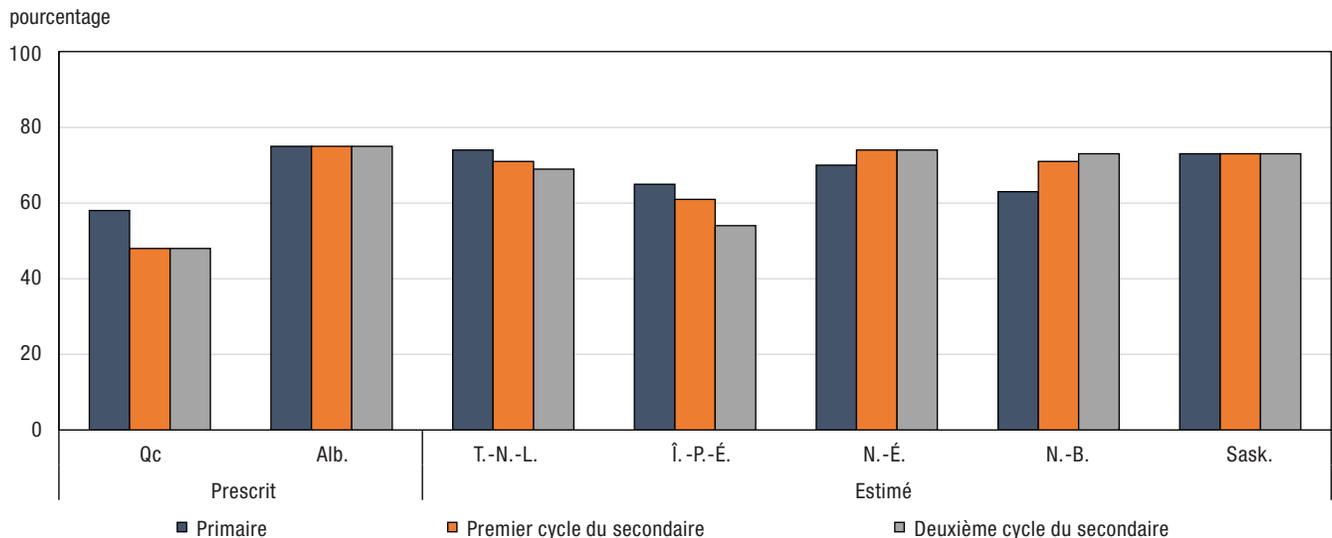
Sources : Tableau C.2.1 et *Regards sur l'éducation 2020 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au niveau primaire, le temps d'enseignement net annuel variait de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta en 2018-2019. Ces temps étaient semblables à ceux enregistrés en Finlande et dans d'autres pays du G7.
- Au premier cycle du secondaire au Canada, l'Alberta a déclaré le nombre d'heures d'enseignement net annuel le plus élevé, soit 905 heures, tandis que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 615 heures.
- Au deuxième cycle du secondaire, le temps d'enseignement net annuel variait de 679 heures à l'Île-du-Prince-Édouard à 910 heures au Nouveau-Brunswick.
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du classement élevé de ce pays dans les évaluations scolaires internationales. En Finlande, le temps d'enseignement net des enseignants au primaire (677 heures) et au premier cycle du secondaire (592 heures) était inférieur à celui de tous les pays du G7.
- Dans les pays de l'OCDE, le temps d'enseignement net annuel diminue à mesure que le niveau d'enseignement augmente. Cette tendance existe dans certaines provinces, mais on constate une tendance inverse dans les autres. Ces différences entre les provinces reflètent différents choix en matière de politique.

Proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique C.2.2

Temps d'enseignement net en pourcentage du temps de travail total à l'école, provinces, 2018-2019



Notes : Les données pour Canada, l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.

Sources : Tableau C.2.1 et *Regards sur l'éducation 2020 : indicateurs de l'OCDE*.

- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait considérablement d'une province à l'autre. En 2018-2019, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion du temps de travail consacré à l'enseignement variait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta.
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total était le même pour les trois niveaux en Alberta et en Saskatchewan.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2018-2019 et proviennent de l'enquête INES/NESLI de l'OCDE de 2019 sur le temps de travail des enseignants et des chefs d'établissement.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » excluent le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances scolaires saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont déclaré le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces déclarantes, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats, associations ou fédérations d'enseignement provinciaux ou territoriaux. Les autres provinces et territoires ont rapporté une estimation du temps d'enseignement des enseignants fondée sur le temps d'instruction prescrit dans la réglementation, la législation ou les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. Il exclut le temps consacré aux activités autres que l'enseignement en classe, telles que la préparation de cours, les corrections, les formations en cours d'emploi et les réunions du personnel. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Au primaire, les courtes pauses entre les leçons sont comprises dans les cas où les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur C1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient comprises dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations provinciales ou territoriales où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et aux rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, y compris le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

La méthodologie de calcul de la réponse du Canada pour les indicateurs quantitatifs utilise deux critères pour déterminer s'il existe un consensus suffisant pour fournir cette réponse :

- 1) Au moins sept (50 %) provinces et territoires fournissent une réponse.
- 2) De plus, les provinces et territoires déclarants représentent au moins 70 % des effectifs étudiants à temps plein selon l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

Si les deux critères ci-dessus sont remplis, la moyenne canadienne est pondérée par le nombre d'effectifs étudiants à temps plein (au primaire, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire combinés) pour toutes les administrations provinciales et territoriales qui ont fourni des données pour l'enquête conjointe Eurydie-OCDE de 2019 sur la collecte de données sur les salaires des enseignants et des chefs d'établissement.

Les données communiquées ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble du Canada, mais seulement des provinces et territoires canadiens qui ont participé à la collecte de données.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, (« *Quel est le temps de travail des enseignants?* »).

Tableau C.2.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	Nombres de semaines d'enseignement ¹			Nombres de jours d'enseignement ¹			Temps d'enseignement net ²			Temps de travail à l'école ³			Temps de travail légal		
	Premier cycle du primaire		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Premier cycle du primaire		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Premier cycle du primaire		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Premier cycle du primaire		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Premier cycle du primaire		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴
	semaines	semaines	jours	jours	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures
Moyenne de l'OCDE⁵	38	38	37	183	183	181	778	712	680	1 549	1 563	1 555
Canada⁶	37	37	37	185	185	185
Temps de travail et d'enseignement prescrits															
Québec	36	36	36	180	180	180	738	615	615	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta	37	37	37	184	184	184	905	905	905	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés⁷															
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	185	185	185	851	814	796	1 145	1 145	1 145
Île-du-Prince-Édouard	36	36	36	181	181	181	769	755	679	1 182	1 231	1 247
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842	1 130	1 130	1 130
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	700	854	910	1 105	1 197	1 253
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	874	874	874	1 200	1 200	1 200
Yukon
Autres⁸															
Ontario	37	37	37	187	187	187
Manitoba	37	37	37	185	185	185	1 073	1 073	1 073
Colombie-Britannique	873	947	947	873	947	947
Territoires du Nord-Ouest	37	37	37	185	185	185	945	945	945
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.
2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.
3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).
4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes permettant de poursuivre la formation d'une technique ou d'un métier.
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la [Base de données de Regards sur l'éducation](#) (accédé le 8 septembre, 2020 - Tableaux D4.1a et D4.1b).
6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'étudiants à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2017-2018.
7. Pour ces provinces et territoires, le temps d'enseignement net et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Ces provinces et ces territoires ont estimé le temps d'enseignement par année en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur C1) de la façon suivante : le temps d'instruction obligatoire moins le temps pour la correction et pour la préparation est égal au « temps d'enseignement net »; le temps d'instruction obligatoire plus le temps pour la supervision et les réunions plus le temps pour le développement professionnel est égal au « temps de travail à l'école ».
8. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que le Canada a rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2019 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

C3 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 ans d'ancienneté, après 15 ans d'ancienneté et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publics. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1), premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) et deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3)¹.

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les éléments de progression du traitement salarial dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, y compris les salaires, devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Bien que les données sur les salaires pour cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir toutes les différences en matière de fiscalité, de bénéfices et d'avantages sociaux ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec les renseignements sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants, présentés dans les indicateurs C1 et C2 respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue à l'élaboration d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les établissements publics, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte afin de discuter de la qualité de l'enseignement et à comprendre certains aspects des processus éducatifs.

Observations

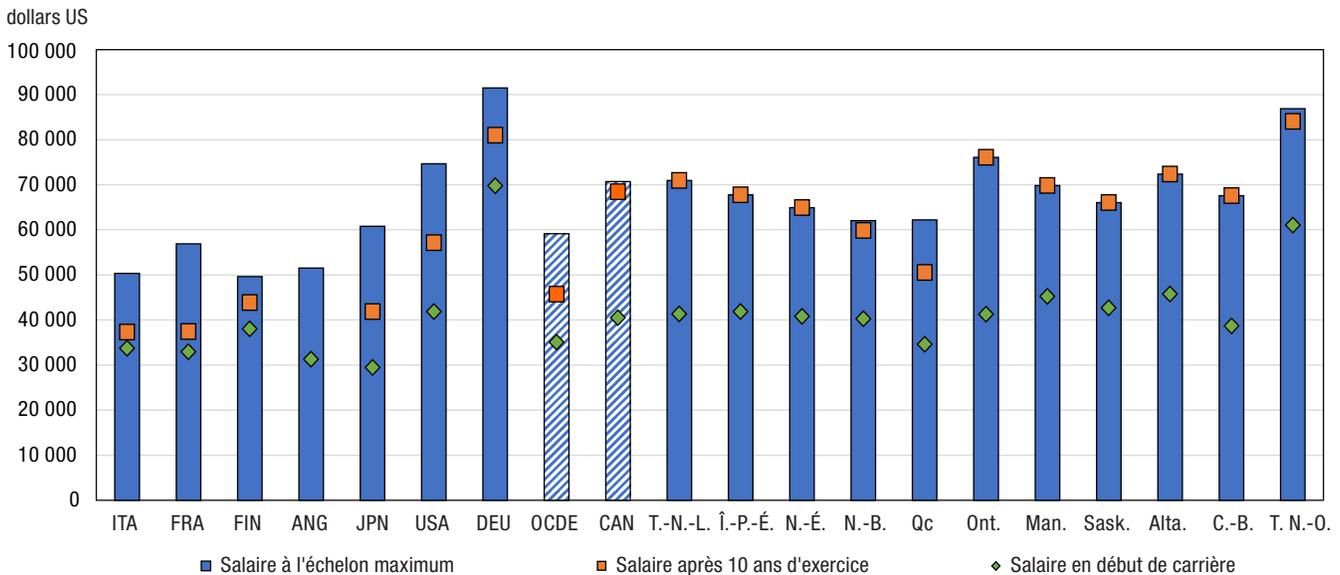
Salaires des enseignants

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles primaires et secondaires publiques ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre. Les enseignants reçoivent le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au primaire ou au premier ou deuxième cycle du secondaire.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement (voir le tableau C.3.2).

1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les [Notes aux lecteurs](#) du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Graphique C.3.1

Salairé statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, avec formation typique, selon les années d'expérience, dollars US, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires, 2018-2019



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques, en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2018-2019. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. Le salaire après 10 ans d'exercice n'était pas disponible pour l'Angleterre. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.3.2 et *Regards sur l'éducation 2020 : indicateurs de l'OCDE*.

Salaires selon les années d'expérience au Canada

- Le salaire en début de carrière des enseignants à temps plein au primaire, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire s'établissait en moyenne à 52 669 dollars canadiens au Canada, pour atteindre 91 930 dollars canadiens au sommet de leur échelle salariale en 2018-2019. Habituellement, le salaire, à ce sommet, correspondait à environ une fois et demie le salaire en début de carrière, qui variait de 44 993 dollars canadiens au Québec à 79 386 dollars canadiens dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après 10 ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle des enseignants de l'ensemble des pays de l'OCDE dont le salaire continuait d'augmenter après 10 et 15 ans d'ancienneté.
- Au Québec, les enseignants atteignaient l'échelon salarial supérieur seulement après 15 ans d'ancienneté. Contrairement aux autres administrations provinciales et territoriales, le Québec versait aux enseignants un salaire correspondant à 15 ans d'ancienneté, soit le sommet de l'échelle salariale, d'environ 15 000 dollars canadiens de plus que le salaire des enseignants ayant cumulé 10 ans d'expérience.

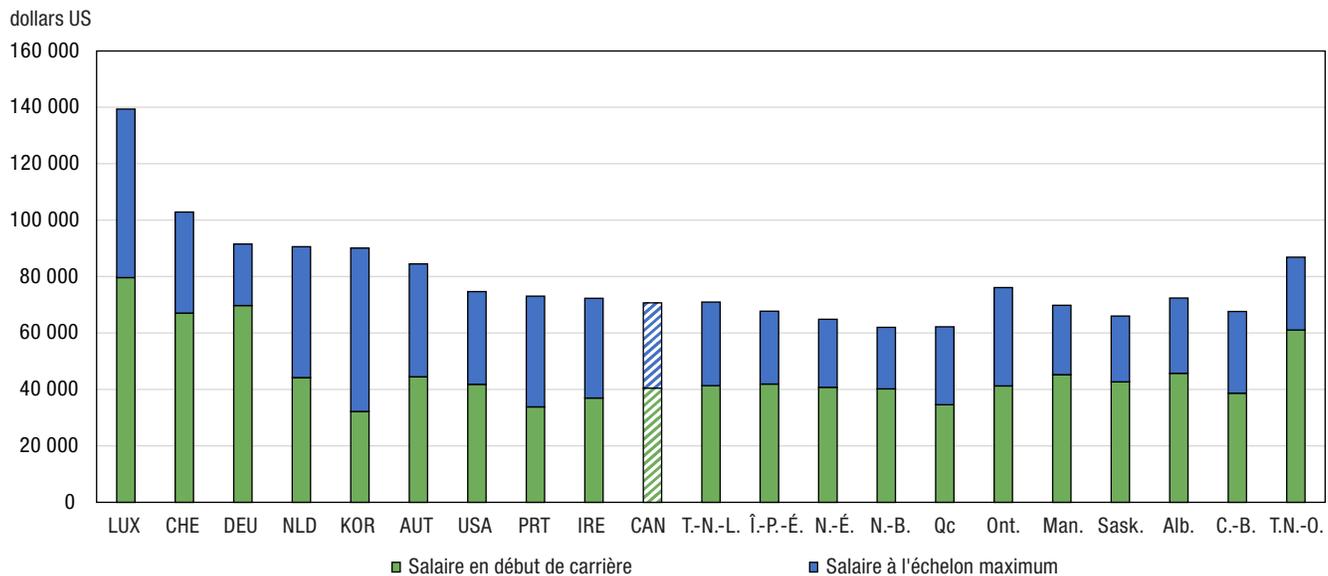
Comparaison internationale des niveaux de salaire

- Les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires généralement plus élevés que ceux de la plupart des autres pays de l'OCDE.
- Au Canada, les salaires moyens des enseignants qui sont au sommet de leur échelle salariale étaient généralement plus élevés que dans les autres pays du G7. Par exemple, le salaire moyen des enseignants canadiens au premier cycle du secondaire à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (70 698 dollars US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (91 510 dollars US) et les États-Unis (74 683 dollars US). Au Canada, ce groupe d'enseignants recevait des salaires plus élevés dans les Territoires du Nord-Ouest (86 903 dollars US), en Ontario (76 086 dollars US), en Alberta (72 369 dollars US) et à Terre-Neuve-et-Labrador (70 932 dollars US) que la moyenne canadienne.

Années jusqu'au sommet de l'échelle salariale

Graphique C.3.2

Salaires en début de carrière et à l'échelon maximum dans les établissements du premier cycle du secondaire, avec niveau de formation typique, pour les 10 pays où les salaires à l'échelon maximum sont les plus élevés, provinces et territoires, dollars US, 2018-2019



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques, en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2018-2019. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Le barreau représentant le Canada est hachuré diagonalement pour être faciles à repérer.

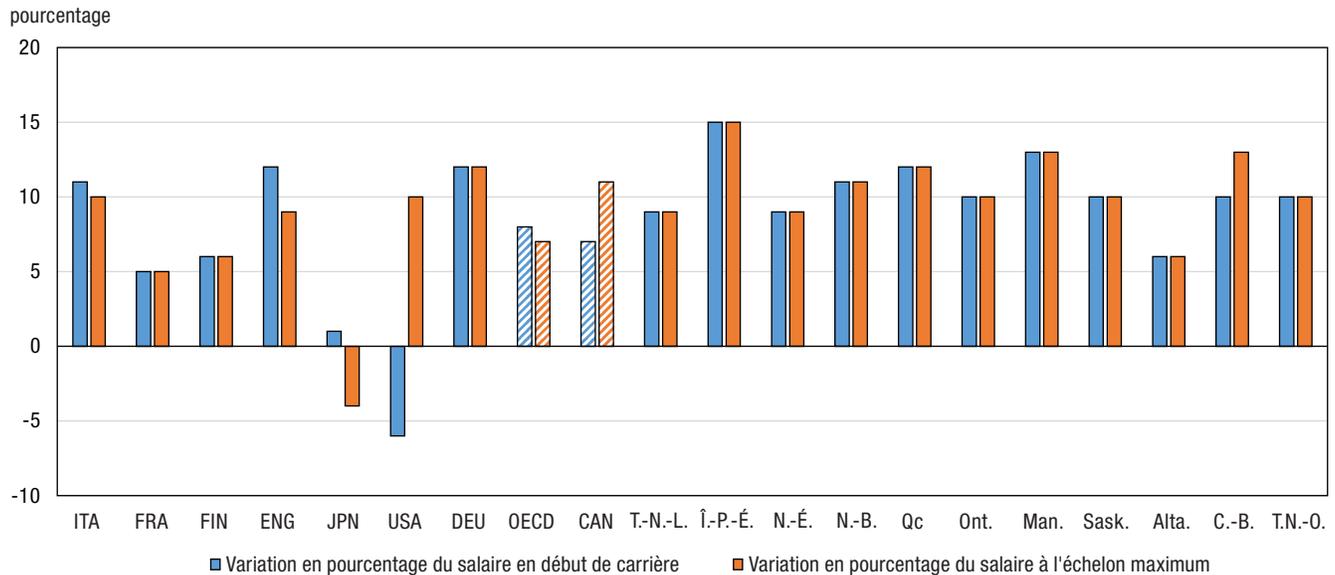
Source : Tableau C.3.2 et *Regards sur l'éducation 2020 : indicateurs de l'OCDE*.

- En 2018-2019, les enseignants au Canada atteignaient le sommet de leur échelle salariale (70 698 dollars US) après 11 années de service.
- Les enseignants de Terre-Neuve-et-Labrador ont pris le moins de temps pour atteindre le sommet de leur échelle salariale (70 932 dollars US), soit 8 années de service. Ce sont les enseignants du Québec qui ont pris le plus de temps (15 années) pour atteindre le sommet de leur échelle salariale (62 228 dollars US).
- La majorité des provinces et des territoires ont mis moins de 11 années (la moyenne canadienne) pour atteindre le sommet de leur échelle salariale. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse étaient les provinces qui ont pris le moins de temps (8 et 9 années, respectivement).
- Le Canada se classe au 10^e rang dans la liste des 10 pays où les salaires à l'échelon maximum sont les plus élevés au premier cycle de l'enseignement secondaire. Cependant, le Canada se classe 7^e en ce qui concerne les salaires en début de carrière. Le Luxembourg, qui est le plus haut placé dans la liste des 10 pays où les salaires à l'échelon maximum sont les plus élevés, a également le salaire en début de carrière le plus élevé (79 667 dollars US) parmi ce groupe de pays.
- Le Canada et les États-Unis ont des salaires en début de carrière et à l'échelon maximum similaires. Au Canada, le salaire à l'échelon maximum est supérieur de 30 193 dollars US au salaire en début de carrière, tandis qu'aux États-Unis, il est supérieur de 32 850 dollars US.

Variation en pourcentage des salaires en 2018 et en 2014

Graphique C.3.3

Variation en pourcentage du salaire en début de carrière et du salaire à l'échelon maximum de 2014-2015 à 2018-2019, enseignants à temps plein dans les établissements du premier cycle du secondaire, avec niveau de formation typique, OCDE, pays du G7, Canada, provinces et territoires



Notes : Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.3.2 et *Regards sur l'éducation 2020 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, les salaires des enseignants dans toutes les provinces et territoires ont augmenté de 2014 à 2018 en dollars constants, tant pour le salaire en début de carrière que pour le salaire à l'échelon maximum.
- Le salaire moyen en début de carrière au Canada a augmenté de 7,4 %, au moment où la moyenne dans les pays de l'OCDE a augmenté de 8,4 %. En revanche, le salaire moyen à l'échelon maximum au Canada a augmenté plus rapidement que dans les pays de l'OCDE, soit 11,2 % comparativement à 7,2 %.
- De 2014 à 2018, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que le salaire en début de carrière et le salaire au sommet de l'échelle salariale ont le plus augmenté dans l'ensemble du Canada (14,8 %). C'est en Alberta que l'augmentation de ces salaires est la plus faible (6,3 %).
- L'Allemagne a connu la plus forte variation en pourcentage du salaire en début de carrière et du salaire à l'échelon maximum, soit 12,2 % et 11,8 % respectivement.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires statutaires annuels des enseignants ont été tirées de l'enquête conjointe Eurydice-OCDE de 2019 sur la collecte de données sur les salaires des enseignants et des chefs d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. Tous les renseignements ont été déclarés en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements d'enseignement publics.

Par « salaires statutaires », on entend les salaires versés selon les échelles et grilles de rémunération officielles. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont fondés sur les échelles salariales de 2018-2019 des conventions collectives conclues entre les syndicats, les associations ou les fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les administrations publiques provinciales et territoriales. Cependant, dans certaines provinces, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociation collective à l'échelle de la province².

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Il s'agit de salaires bruts du point de vue des employés puisqu'ils comprennent les cotisations de sécurité sociale et du régime de pension des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur). Les salaires sont « avant impôt » (avant les retenues de l'impôt sur le revenu). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada. Celles-ci ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau C.3.1).

La méthodologie de calcul de la réponse du Canada pour les indicateurs quantitatifs utilise deux critères pour déterminer s'il existe un consensus suffisant pour fournir cette réponse :

1) Au moins sept (50 %) provinces et territoires fournissent une réponse.

2) De plus, les provinces et territoires déclarants représentent au moins 70 % des effectifs étudiants à temps plein selon l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

Si les deux critères ci-dessus sont remplis, la moyenne canadienne est pondérée par les effectifs étudiants à temps plein (au primaire, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire combinés) pour toutes les administrations ayant fourni des données pour l'enquête conjointe Eurydice-OCDE de 2019 sur la collecte de données sur les salaires des enseignants et des chefs d'établissement. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau C.3.2) au moyen de la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée³ provenant de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu d'un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation le plus courant ou typique au début d'une carrière d'enseignement. Le salaire après 10 et 15 années d'expérience désigne le salaire annuel prévu d'un titulaire de classe à temps plein ayant le niveau de formation le plus courant ou typique des enseignants qui ont cumulé 10 ou 15 années d'expérience.

Dans le but de comparer les salaires des enseignants de 2018-2019 à ceux de 2014-2015, des ajustements ont été effectués en utilisant l'Indice des prix à la consommation. Les salaires de 2018-2019 ont été déflatés à l'aide des indices fournis pour le Canada et chaque province et territoire pour 2014 et 2018.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, Quel est le niveau de salaire des enseignants et des chefs d'établissement?

2. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle, qui est financée par la province. Au Manitoba et en Alberta, les estimations correspondent aux moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.

3. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2017-2018 est de 1,34 \$US/\$CAN, qui tient compte des différences de coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué, car il nécessite des données de PPA provinciales ou territoriales qui n'ont pas encore été élaborées.

Tableau C.3.1

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	CITE 1 (Primaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars canadiens				ratio
Canada²	52 669	88 960	91 930	91 930	1,75
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72
Île-du-Prince-Édouard	54 435	88 106	88 106	88 106	1,62
Nouvelle-Écosse	53 011	84 405	84 405	84 405	1,59
Nouveau-Brunswick	52 317	77 837	80 672	80 672	1,54
Québec	44 993	65 712	80 917	80 917	1,80
Ontario	53 606	98 936	98 936	98 936	1,85
Manitoba	58 804	90 826	90 826	90 826	1,54
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58
Colombie-Britannique	50 300	87 900	87 900	87 900	1,75
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	79 386	109 304	113 002	113 002	1,42
Nunavut

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique		
	dollars canadiens				ratio	années
Canada²	52 669	88 960	91 930	91 930	1,75	11
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72	8
Île-du-Prince-Édouard	54 435	88 106	88 106	88 106	1,62	10
Nouvelle-Écosse	53 011	84 405	84 405	84 405	1,59	9
Nouveau-Brunswick	52 317	77 837	80 672	80 672	1,54	11
Québec	44 993	65 712	80 917	80 917	1,80	15
Ontario	53 606	98 936	98 936	98 936	1,85	10
Manitoba	58 804	90 826	90 826	90 826	1,54	10
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55	10
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58	10
Colombie-Britannique	50 300	87 900	87 900	87 900	1,75	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	79 386	109 304	113 002	113 002	1,42	11
Nunavut

Tableau C.3.1

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars canadiens				ratio
Canada²	52 669	88 960	91 930	91 930	1,75
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72
Île-du-Prince-Édouard	54 435	88 106	88 106	88 106	1,62
Nouvelle-Écosse	53 011	84 405	84 405	84 405	1,59
Nouveau-Brunswick	52 317	77 837	80 672	80 672	1,54
Québec	44 993	65 712	80 917	80 917	1,80
Ontario	53 606	98 936	98 936	98 936	1,85
Manitoba	58 804	90 826	90 826	90 826	1,54
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58
Colombie-Britannique	50 300	87 900	87 900	87 900	1,75
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	79 386	109 304	113 002	113 002	1,42
Nunavut

.. n'ayant pas lieu de figurer

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2018-2019 prévue dans les conventions collectives.
2. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées basées sur le nombre d'effectifs d'étudiants à temps plein, et reflètent les institutions publiques des juridictions qui ont soumis les données, comme indiqué dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) 2017/2018. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas soumis de données et ne sont pas inclus dans la moyenne canadienne.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2018 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau C.3.2

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	CITE 1 (Primaire)					Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	ratio
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique			
	dollars US						
Moyenne de l'OCDE²	33 914	43 738	46 801	56 513		1,67	
Canada³	40 504	68 414	70 698	70 698		1,75	
Terre-Neuve-et-Labrador	41 340	70 932	70 932	70 932		1,72	
Île-du-Prince-Édouard	41 863	67 757	67 757	67 757		1,62	
Nouvelle-Écosse	40 768	64 911	64 911	64 911		1,59	
Nouveau-Brunswick	40 234	59 860	62 040	62 040		1,54	
Québec	34 601	50 535	62 228	62 228		1,80	
Ontario	41 225	76 086	76 086	76 086		1,85	
Manitoba	45 223	69 849	69 849	69 849		1,54	
Saskatchewan	42 662	66 057	66 057	66 057		1,55	
Alberta	45 749	72 369	72 369	72 369		1,58	
Colombie-Britannique	38 683	67 599	67 599	67 599		1,75	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	61 051	84 059	86 903	86 903		1,42	
Nunavut	

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique			
	dollars US						
Moyenne de l'OCDE²	35 073	45 684	48 562	59 161		1,69	26
Canada³	40 504	68 414	70 698	70 698		1,75	11
Terre-Neuve-et-Labrador	41 340	70 932	70 932	70 932		1,72	8
Île-du-Prince-Édouard	41 863	67 757	67 757	67 757		1,62	10
Nouvelle-Écosse	40 768	64 911	64 911	64 911		1,59	9
Nouveau-Brunswick	40 234	59 860	62 040	62 040		1,54	11
Québec	34 601	50 535	62 228	62 228		1,80	15
Ontario	41 225	76 086	76 086	76 086		1,85	10
Manitoba	45 223	69 849	69 849	69 849		1,54	10
Saskatchewan	42 662	66 057	66 057	66 057		1,55	10
Alberta	45 749	72 369	72 369	72 369		1,58	10
Colombie-Britannique	38 683	67 599	67 599	67 599		1,75	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	61 051	84 059	86 903	86 903		1,42	11
Nunavut

Tableau C.3.2

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018-2019

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	US dollars				ratio
Moyenne de l'OCDE²	36 772	48 187	50 701	61 722	1,68
Canada³	40 504	68 414	70 698	70 698	1,75
Terre-Neuve-et-Labrador	41 340	70 932	70 932	70 932	1,72
Île-du-Prince-Édouard	41 863	67 757	67 757	67 757	1,62
Nouvelle-Écosse	40 768	64 911	64 911	64 911	1,59
Nouveau-Brunswick	40 234	59 860	62 040	62 040	1,54
Québec	34 601	50 535	62 228	62 228	1,80
Ontario	41 225	76 086	76 086	76 086	1,85
Manitoba	45 223	69 849	69 849	69 849	1,54
Saskatchewan	42 662	66 057	66 057	66 057	1,55
Alberta	45 749	72 369	72 369	72 369	1,58
Colombie-Britannique	38 683	67 599	67 599	67 599	1,75
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	61 051	84 059	86 903	86 903	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2018-2019 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2019 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (accédé le 14 juillet, 2020). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.

2. Ces moyennes sont tirées de Regards sur l'éducation 2020 : Indicateurs de l'OCDE, tableau D3.1a, Salaires statutaires des enseignants, sur la base des qualifications types, à différents moments de leur carrière (2019). Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation 2020 (accédé le 10 septembre 2020).

3. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées basées sur le nombre d'effectifs d'étudiants à temps plein, et reflètent les institutions publiques des juridictions qui ont soumis les données, comme indiqué dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) 2017/2018. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas soumis de données et ne sont pas inclus dans la moyenne canadienne.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2019 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Chapitre D

Objectifs du développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité

D1 Apprentissage en ligne dans l'ensemble du Canada : degré de préparation des élèves, des enseignants et des écoles le développement durable

Contexte

Le présent chapitre porte sur l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) sur l'éducation, qui fait partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'UNESCO, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'ODD 4 fait partie d'un ensemble de 17 ODD sociaux, économiques et environnementaux, qui sont un appel à agir universel afin d'éliminer la pauvreté, de protéger la planète et de faire en sorte que toute l'humanité vive dans la paix et la prospérité.

Globalement, l'ODD 4 vise « à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'ODD 4 comprend 10 cibles et 43 indicateurs qui couvrent de nombreux aspects de l'éducation¹. La présente analyse se concentre sur la cible 4.4, qui porte sur les compétences nécessaires à l'emploi (« D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat² ») et contribue aux efforts du Canada visant l'un des trois indicateurs de la cible 4.4³ :

- 4.4.1 : Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant des compétences en matière de technologies de l'information et des communications (TIC), par type de compétence⁴

Le chapitre présente également des renseignements actuels pour être en mesure de savoir dans quelle mesure les élèves, les enseignants et les écoles du Canada sont prêts pour l'apprentissage en ligne et y participent, à la fois sur le plan de l'accès et des compétences. Les renseignements sont fondés sur des données provenant de deux récentes évaluations internationales à grande échelle, soit le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2018 et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) de 2016. Ces indicateurs, qui fournissent des renseignements sur la capacité des élèves à étudier et à poursuivre leur scolarité à la maison lorsque les écoles sont fermées, sont particulièrement pertinents dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui sévit depuis le début de mars 2020.

Accès des élèves à un apprentissage en ligne à la maison

L'une des exigences fondamentales de l'apprentissage en ligne est l'accès à un ordinateur et à d'autres appareils électroniques (tablette, etc.) à la maison. Le fait de savoir de quelle façon et à quelle fréquence les élèves utilisent ces appareils à la maison pour leurs travaux scolaires peut également fournir des renseignements sur leurs comportements et leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage en ligne.

1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ODD 4, voir « [Objectif de développement durable 4 et ses cibles](#) ».

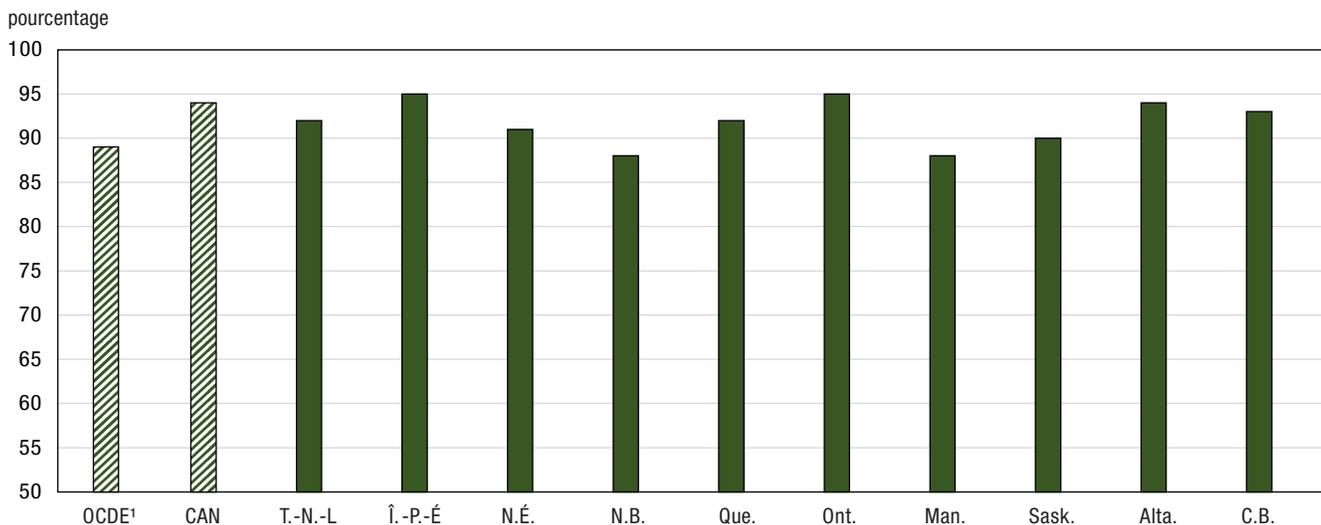
2. Pour en savoir davantage sur la cible 4.4, voir « [Cible 4.4 : Compétences nécessaires à l'emploi](#) ».

3. Pour en savoir davantage au sujet des indicateurs de la cible 4.4, voir « [Target 4.4 – Technical and vocational skills](#) » en anglais seulement.

4. Pour en savoir davantage sur l'indicateur 4.4.1, voir « [Metadata – Indicator 4.4.1](#) » en anglais seulement.

Graphique D.1.1

Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un ordinateur à la maison qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires, OCDE, Canada, provinces, 2018



1. Toutes les moyennes de l'OCDE pour 2006, 2015 et 2018 comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

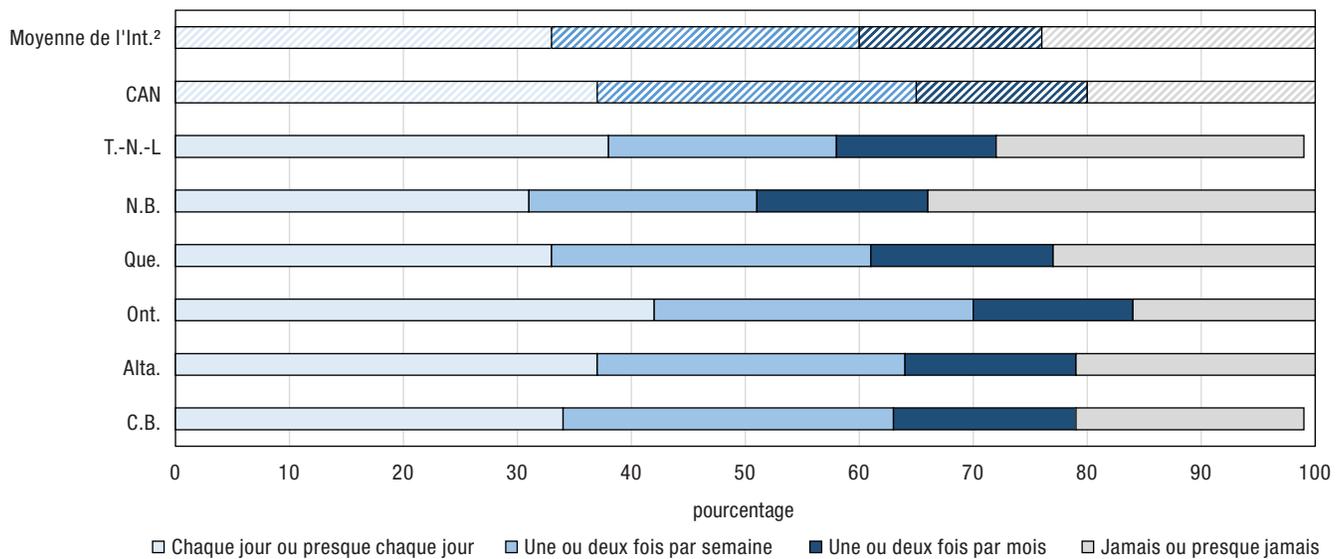
Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

- En 2018, plus de 9 élèves âgés de 15 ans sur 10 au Canada ont déclaré avoir accès à un ordinateur à la maison qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires. Cette tendance était similaire dans l'ensemble des provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan où cette proportion était légèrement inférieure à 90 %. En Ontario, plus de 95 % des élèves ont déclaré avoir accès à un ordinateur à la maison.
- Les élèves canadiens fréquentant les établissements d'enseignement les plus défavorisés sur le plan socioéconomique⁵ sont moins susceptibles d'avoir accès à un ordinateur qu'ils peuvent utiliser à la maison. En 2018, 88 % des élèves fréquentant des établissements d'enseignement défavorisés sur le plan socioéconomique ont déclaré avoir accès à un ordinateur à la maison, comparativement à 98 % des élèves fréquentant des établissements d'enseignement privilégiés sur le plan socioéconomique.
- Même si la proportion d'élèves canadiens ayant déclaré avoir accès à un ordinateur à la maison qui peut être utilisé pour les travaux scolaires était supérieure à la moyenne de l'OCDE, elle a diminué de 3 points de pourcentage de 2006 à 2018. Cette tendance à la baisse variait d'une province à l'autre pour cette période; le recul le plus important (environ -8 points de pourcentage) a été enregistré au Manitoba et le moins important, en Colombie-Britannique (-2 points de pourcentage). Il faudrait faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette diminution, à la lumière de l'évolution de la technologie et de l'utilisation des ordinateurs au cours de cette période.

5. Un établissement d'enseignement défavorisé (privilégié) sur le plan socioéconomique est un établissement d'enseignement dont le profil socioéconomique (c.-à-d. la situation socioéconomique moyenne des élèves de cet établissement d'enseignement) correspond au quart inférieur (supérieur) de l'indice PISA de la situation économique, sociale et culturelle parmi tous les établissements scolaires du Canada ou de la province.

Graphique D.1.2

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires, par fréquence, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

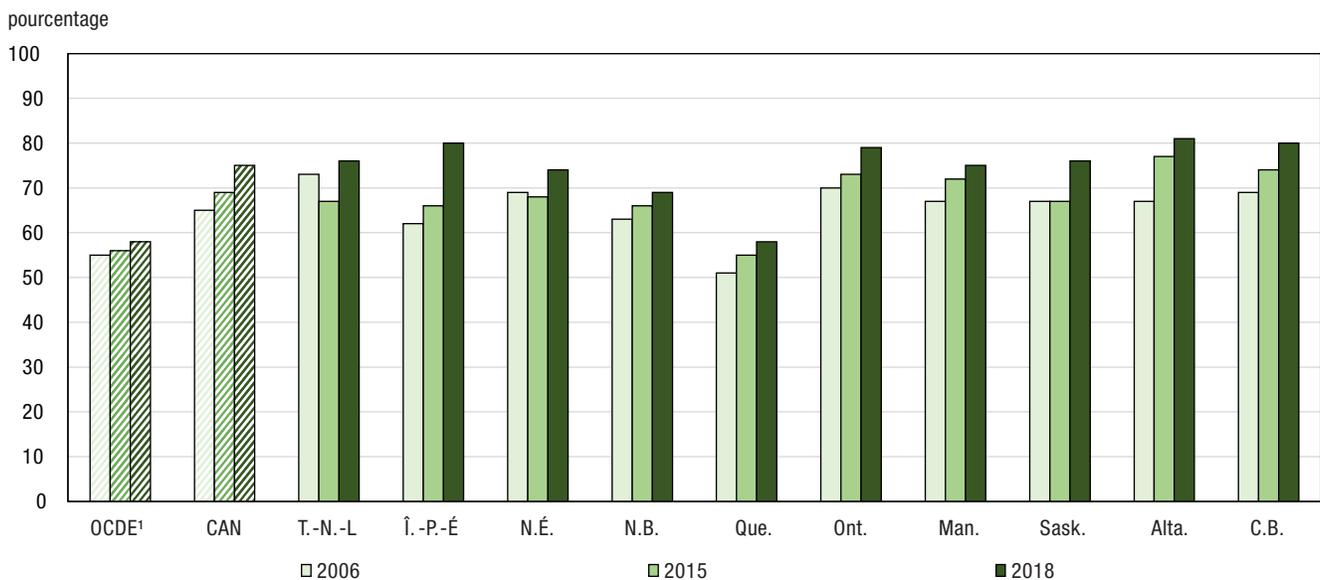
Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Au Canada, 37 % des élèves de 4^e année ont déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires chaque jour ou pratiquement chaque jour. En revanche, 1 élève sur 5 a déclaré ne jamais ou pratiquement jamais utiliser d'ordinateur ou de tablette à la maison pour ses travaux scolaires.
- Ces tendances variaient d'une province participante à l'autre. Par exemple, la proportion d'élèves de 4^e année au Nouveau-Brunswick ayant déclaré ne jamais ou presque jamais utiliser d'ordinateur ou de tablette à la maison pour leurs travaux scolaires était plus du double de celle en Ontario (34 % par rapport à 16 %). L'écart entre les pourcentages les plus faibles et les plus élevés d'élèves de 4^e année utilisant un ordinateur ou une tablette chaque jour ou pratiquement chaque jour n'était pas aussi marqué, même si la fourchette s'étend encore de l'Ontario (proportion la plus élevée à 42 %) au Nouveau-Brunswick (proportion la plus basse à 31 %).
- La proportion d'élèves canadiens ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires chaque jour ou pratiquement chaque jour était supérieure (de 4 points de pourcentage) à la moyenne internationale.

Graphique D.1.3

Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un logiciel d'enseignement à la maison, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018



1. Toutes les moyennes de l'OCDE pour 2006, 2015 et 2018 comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Sources : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006, 2015, 2018.

- L'accès à un logiciel d'enseignement à la maison⁶ peut aider les élèves en favorisant leurs compétences numériques. Au Canada, plus des trois quarts des élèves âgés de 15 ans ont déclaré avoir accès à un logiciel d'enseignement en 2018. Cette proportion a augmenté de 10 points de pourcentage depuis 2006.
- En 2018, le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans ayant déclaré avoir accès à un logiciel d'enseignement dans l'ensemble des pays de l'OCDE était en moyenne 16 points de pourcentage inférieur à celui au Canada et n'avait augmenté que de 4 points de pourcentage depuis 2006, pour passer de 55 % à un peu plus de 58 %.
- En 2018, dans l'ensemble des provinces, cette proportion variait de 58 % au Québec à plus de 80 % en Alberta et en Colombie-Britannique.
- Le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans ayant déclaré avoir accès à un logiciel d'enseignement a augmenté dans toutes les provinces au fil du temps, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador. De 2006 à 2018, il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage en Colombie-Britannique, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province ayant enregistré une diminution marquée de 6 points de pourcentage de 2006 à 2015.

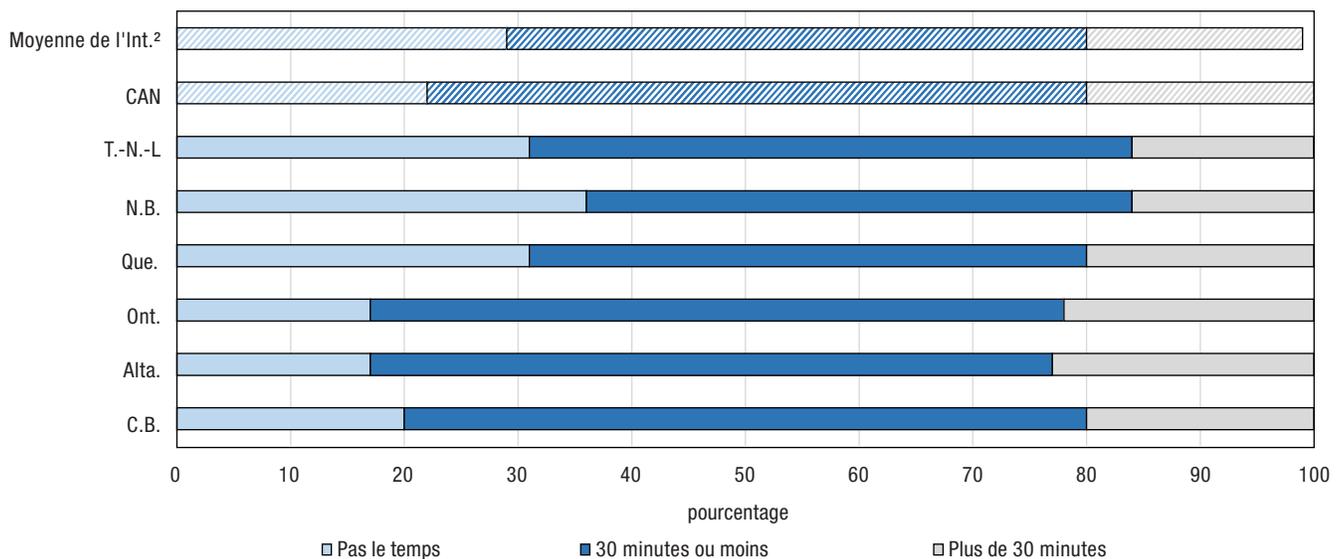
6. Défini comme un logiciel pouvant être utilisé pour aider aux études scolaires. Il est important de mentionner que cette note n'était pas visible aux élèves lorsqu'ils ont répondu au questionnaire du PISA.

Compétences numériques des élèves favorisant un apprentissage en ligne efficace

Même si, en 4^e année, les élèves canadiens sont encore au début de leur scolarité, bon nombre d'entre eux ont déjà commencé à acquérir des compétences informatiques, comme la recherche et la lecture de renseignements en ligne. Le fait de connaître les compétences numériques enseignées aux élèves et de savoir par qui elles sont enseignées pourrait aider à indiquer dans quelle mesure les écoles favorisent le perfectionnement de ces compétences et de quelle façon les élèves sont préparés pour la suite de leurs études.

Graphique D.1.4

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette pour la recherche et la lecture de renseignements dans le cadre de leurs travaux scolaires au cours d'une journée scolaire ordinaire, selon la durée d'utilisation, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

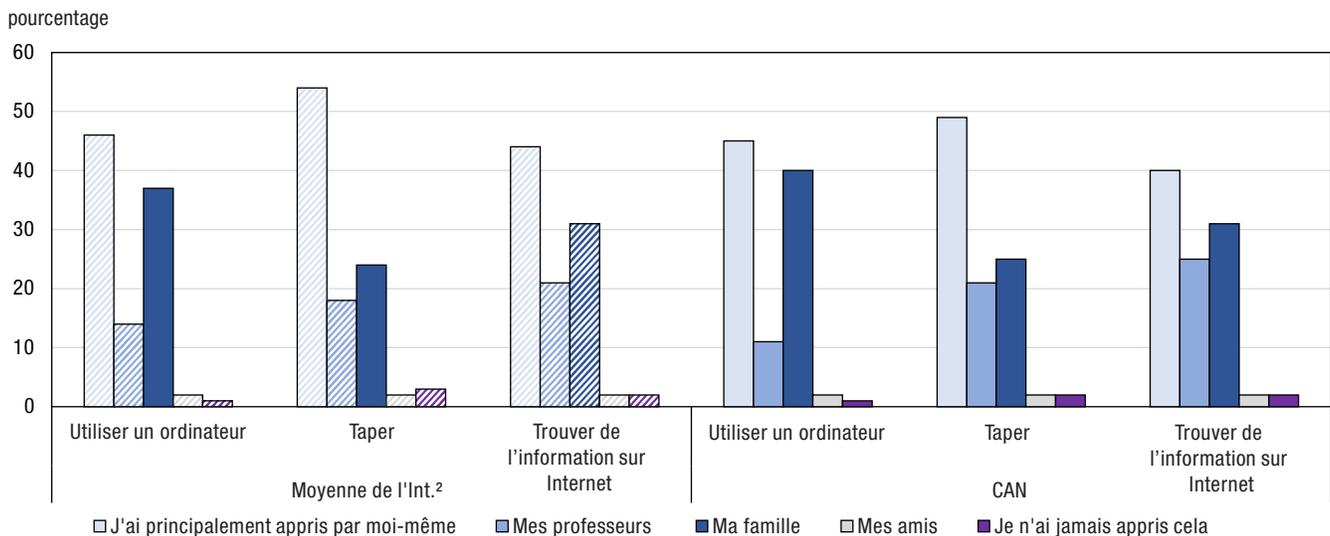
Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Au Canada, 78 % des élèves de 4^e année ont déclaré passer plus de temps à utiliser un ordinateur ou une tablette pour la recherche et la lecture de renseignements dans le cadre de leurs travaux scolaires que la moyenne internationale (71 %).
- Le pourcentage d'élèves canadiens de 4^e année ayant déclaré ne pas passer de temps à utiliser un ordinateur ou une tablette pour la recherche et la lecture de renseignements dans le cadre de leurs travaux scolaires était de 22 %, soit 7 points de pourcentage de moins que la moyenne internationale. Dans l'ensemble des provinces participantes, ce pourcentage variait sensiblement, allant de 17 % en Ontario et en Alberta à 36 % au Nouveau-Brunswick.

Graphique D.1.5

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré qu'on leur avait enseigné des compétences numériques, par compétence et méthode d'apprentissage, moyenne internationale, Canada, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

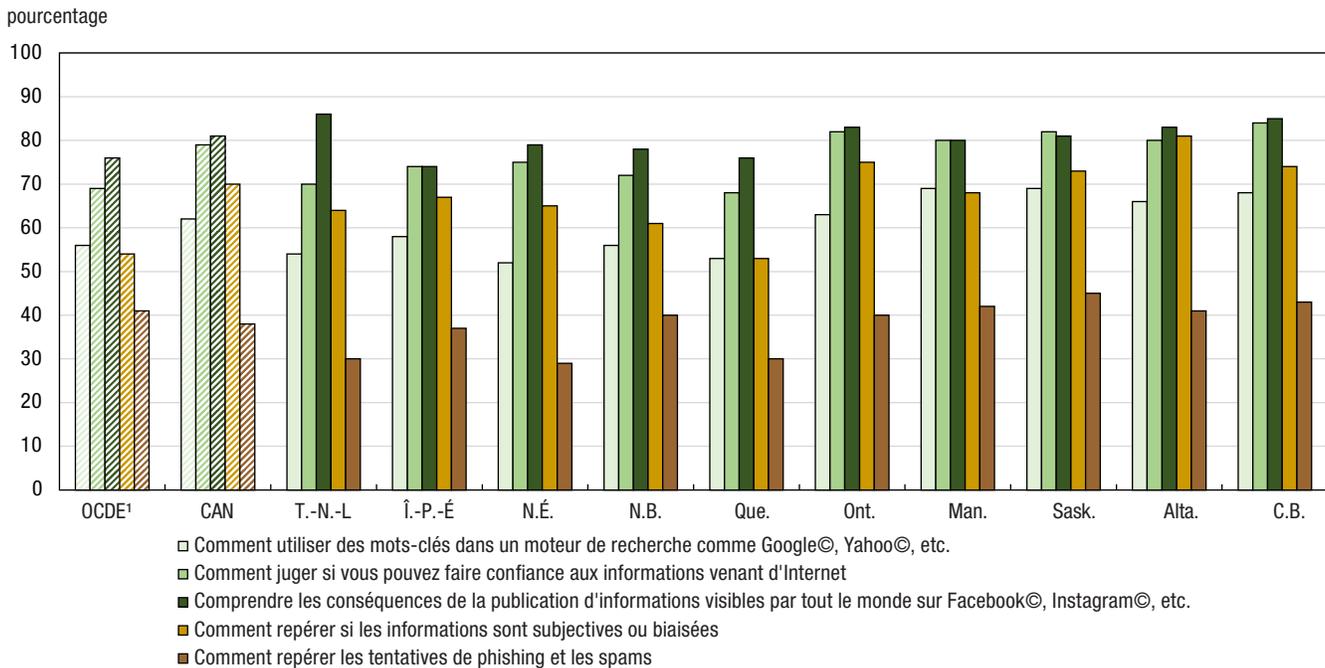
2. Cette moyenne comprend les 14 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Au Canada, plus de 40 % des élèves ont déclaré avoir appris par eux-mêmes à utiliser un ordinateur, à taper au clavier et à chercher des renseignements sur Internet. Les familles des élèves se sont classées au deuxième rang des sources d'enseignement les plus courantes, suivies des enseignants. Les réponses des élèves de 4^e année étaient similaires dans tous les pays participants.
- Au Canada, jusqu'à un quart des élèves de 4^e année ont déclaré que leurs enseignants leur avaient enseigné ces compétences. Cette proportion variait en fonction de la compétence. Alors que 25 % et 21 % des élèves ont déclaré que leurs enseignants leur avaient enseigné, respectivement, à chercher des renseignements sur Internet et à taper au clavier, seulement 11 % des élèves ont déclaré que leurs enseignants leur avaient appris comment utiliser un ordinateur.
- Dans les pays participants, le pourcentage d'élèves de 4^e année ayant déclaré que leurs enseignants leur avaient appris comment utiliser un ordinateur était légèrement supérieur (de 3 points de pourcentage) à celui au Canada. Toutefois, en ce qui concerne les deux autres compétences numériques, le pourcentage d'élèves canadiens était légèrement supérieur (de 3 points de pourcentage pour taper au clavier et de 4 points de pourcentage pour chercher des renseignements sur Internet) à la moyenne internationale.

Graphique D.1.6
Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques,
par compétence, OCDE, Canada, provinces, 2018



1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

- Dans le but de veiller à ce que les élèves perfectionnent leurs compétences numériques dans un environnement sécuritaire, il est aussi important d'enseigner la sécurité et le bien-être en ligne que de favoriser la pensée informatique. Au Canada, 70 % ou plus des élèves âgés de 15 ans ont déclaré qu'on leur avait appris à déterminer si les renseignements sont subjectifs ou biaisés, à juger de la fiabilité des renseignements provenant d'Internet et à comprendre les conséquences de rendre publics des renseignements en ligne sur Facebook®, Instagram®, etc. Bien que seulement 4 élèves sur 10 ont déclaré avoir appris à repérer les tentatives d'hameçonnage et les pourriels, cette compétence étant la moins susceptible d'avoir été enseignée, avait une proportion similaire à celle de l'OCDE.
- Par rapport à la moyenne de l'OCDE, une plus grande proportion d'élèves canadiens ont déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques, à l'exception du repérage des tentatives d'hameçonnage et des pourriels.
- Par rapport aux autres provinces, le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans ayant déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques figurait parmi les plus élevés en Colombie-Britannique, qui s'est classée parmi les trois meilleures provinces en ce qui a trait à l'ensemble des cinq compétences. En revanche, cette proportion d'élèves était la plus faible au Québec, qui s'est classé parmi les trois dernières provinces en ce qui a trait à l'ensemble des cinq compétences.

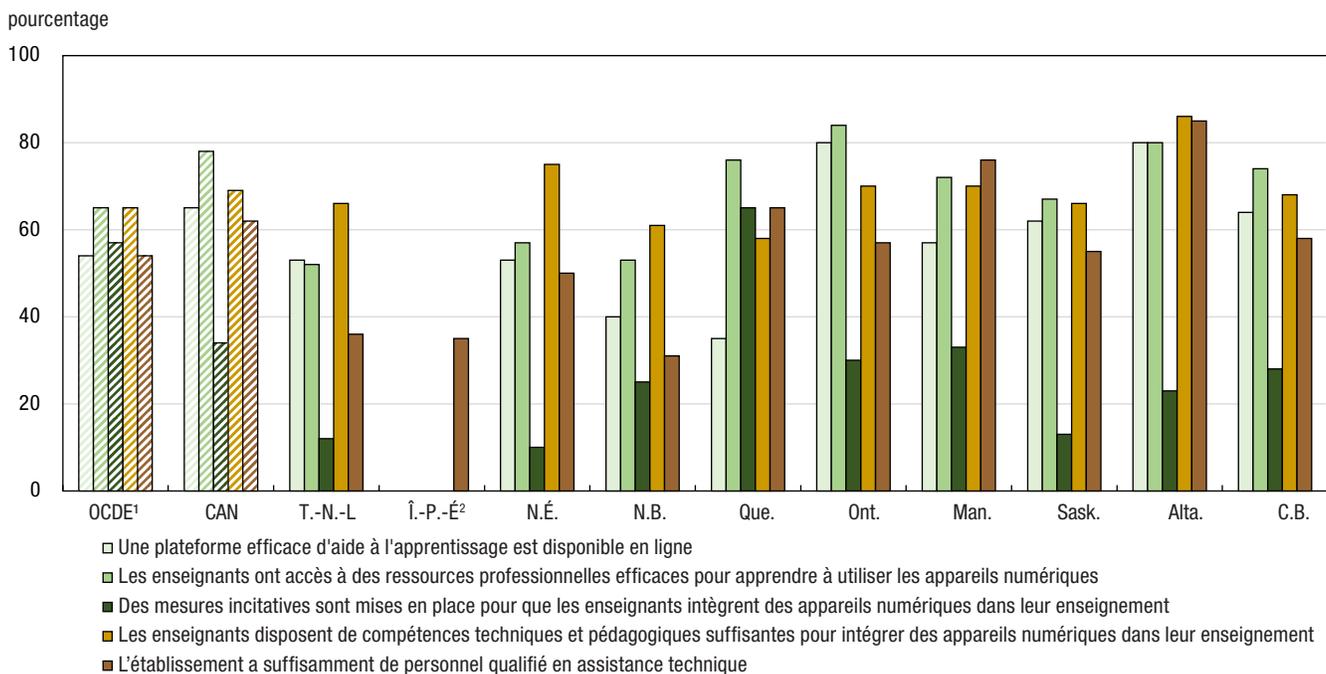
Renforcement de la capacité des écoles et des systèmes en matière d'apprentissage en ligne

- Un aspect de la capacité d'une école à soutenir le perfectionnement des compétences et de la confiance des élèves en matière d'utilisation d'appareils numériques est de leur fournir un accès à un ordinateur (ou à une tablette) en classe. Cela permet également aux enseignants d'intégrer les technologies numériques dans leurs démarches d'enseignement et d'apprentissage. L'accès à un ordinateur (ou à une tablette) en classe peut également aider à régler les questions entourant l'équité numérique pour les élèves ayant un accès limité ou inexistant à la maison.

Au moyen du questionnaire « Établissement », l'enquête PISA de 2018 a permis aux chefs d'établissement d'évaluer la capacité de leur école à améliorer l'apprentissage et l'enseignement par l'utilisation d'appareils numériques. Cette évaluation des capacités des écoles à offrir un environnement d'apprentissage en ligne efficace et à aider les élèves à perfectionner leurs compétences numériques est particulièrement utile en raison des récentes fermetures d'écoles dans le contexte de la COVID-19.

Graphique D.1.7

Pourcentage des chefs d'établissement ayant indiqué la capacité de leur école à améliorer l'apprentissage et l'enseignement à l'aide d'appareils numériques, par capacité, OCDE, Canada, provinces, 2018



1. La moyenne de l'OCDE comprend des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

2. Certaines données pour l'Île-du-Prince-Édouard ne peuvent pas être publiées en raison de la petite taille de l'échantillon.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

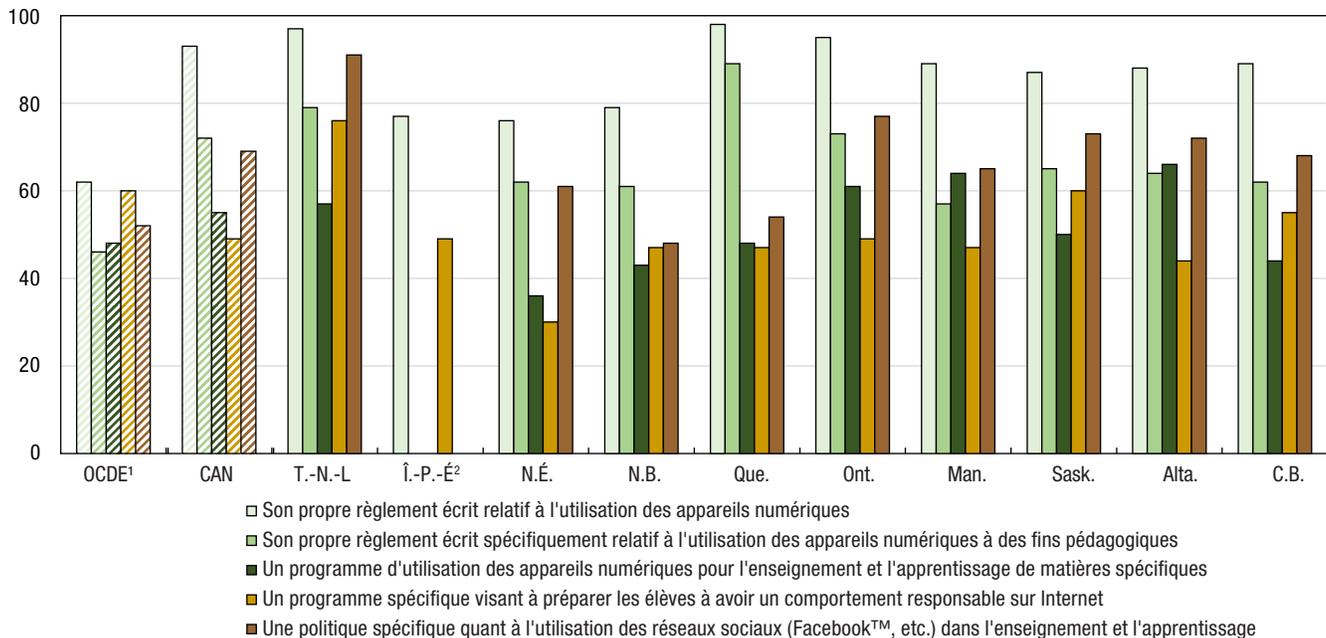
- Au Canada, au moins 60 % des élèves âgés de 15 ans étaient inscrits dans des écoles qui, de l'opinion de leurs directeurs, disposaient de personnel qualifié en assistance technique en nombre suffisant, d'enseignants dotés de compétences techniques et pédagogiques requises pour intégrer des appareils numériques dans leur enseignement, d'une plateforme efficace d'aide à l'apprentissage disponible en ligne et de ressources professionnelles efficaces pour les enseignants en vue d'apprendre à utiliser les appareils numériques.

- La capacité des écoles canadiennes à améliorer l'apprentissage et l'enseignement par l'utilisation d'appareils numériques, selon les directeurs d'école, était semblable ou supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE pour toutes les capacités, à l'exception du pourcentage d'établissements scolaires au sein desquels des mesures incitatives sont en place pour que les enseignants intègrent des appareils numériques dans leur enseignement.
- En Alberta, environ 8 élèves sur 10 étaient inscrits dans des écoles dont le directeur avait reconnu la présence de toutes les capacités déclarées, à l'exception des mesures incitatives en place pour que les enseignants intègrent des appareils numériques dans leur enseignement.
- Dans l'ensemble du Canada, l'écart dans la proportion d'élèves inscrits dans des écoles au sein desquelles des mesures incitatives étaient en place pour que les enseignants intègrent des appareils numériques dans leur enseignement allait de 10 % en Nouvelle-Écosse à 65 % au Québec. Il s'agissait de l'écart le plus important parmi les diverses capacités évaluées.
- Des différences existent entre les établissements d'enseignement canadiens privilégiés et défavorisés sur le plan socioéconomique. Cependant, ces écarts étaient statistiquement significatifs en faveur des établissements d'enseignement privilégiés sur le plan socioéconomique uniquement pour les questions cherchant à savoir si les enseignants étaient dotés de compétences techniques et pédagogiques requises pour intégrer des appareils numériques dans leur enseignement et si une plateforme efficace d'aide à l'apprentissage était disponible en ligne.

Graphique D.1.8

Pourcentage des écoles disposant de politiques et de programmes relatifs à l'utilisation d'appareils numériques et d'Internet, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018

pourcentage



1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

2. Certaines données pour l'Île-du-Prince-Édouard ne peuvent pas être publiées en raison de la petite taille de l'échantillon.

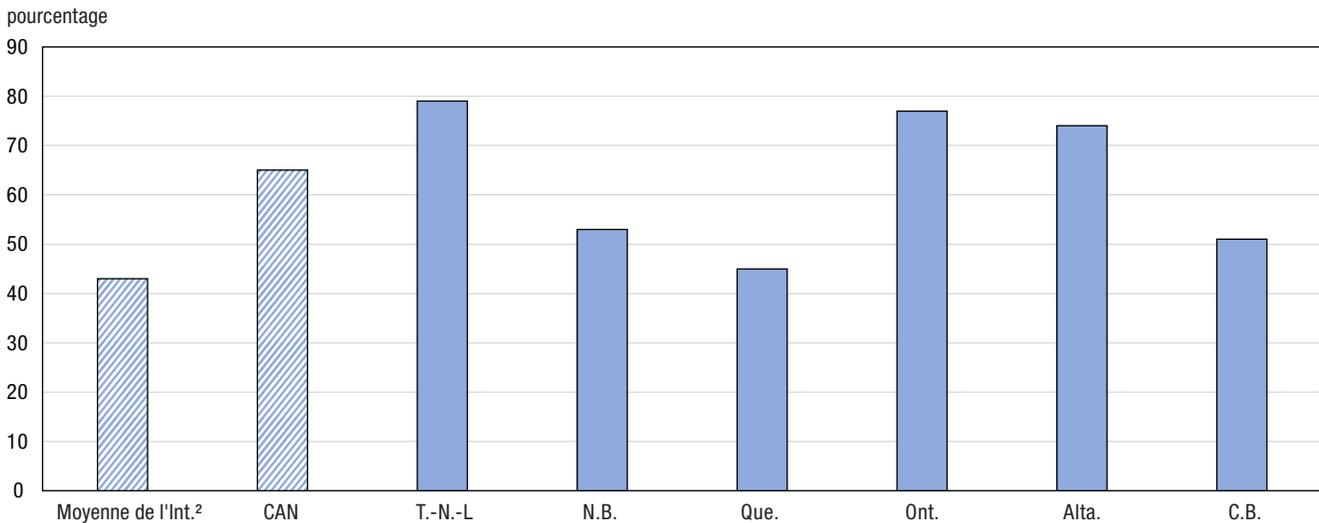
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

- Au Canada, la politique ou le programme le plus courant était de loin celui où les écoles disposent de leur propre énoncé écrit portant sur l'utilisation des appareils numériques (plus de 9 élèves âgés de 15 ans sur 10 fréquentaient des écoles dont le directeur avait déclaré de telles caractéristiques). De plus, des pratiques courantes dans les écoles consistaient à disposer de leur propre énoncé écrit portant spécifiquement sur l'utilisation des appareils numériques à des fins pédagogiques (visant 72 % des élèves) et d'une politique spécifique quant à l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook™, etc.) dans l'enseignement et l'apprentissage (visant 69 % des élèves).
- Le pourcentage d'élèves fréquentant des écoles qui disposaient de politiques et de programmes relatifs à l'utilisation d'appareils numériques et d'Internet étaient généralement supérieur au Canada, comparativement à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE, et ce, même si une plus faible proportion d'élèves canadiens fréquentaient des écoles disposant d'un programme spécifique pour préparer les élèves à adopter un comportement responsable sur Internet.

Graphique D.1.9

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré que les élèves disposaient d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leurs leçons de lecture en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Selon les déclarations des enseignants de 4^e année, au Canada, le pourcentage d'élèves disposant d'ordinateurs (y compris de tablettes) pour leurs cours de lecture en classe était d'environ 65 %, soit 21 points de pourcentage de plus que le pourcentage moyen dans l'ensemble des pays participants.
- La proportion d'enseignants de 4^e année ayant déclaré que les élèves disposaient d'ordinateurs (y compris de tablettes) pour leurs cours de lecture en classe variait d'une province à l'autre, allant de 45 % au Québec à près de 80 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Renforcement de la capacité des écoles et des systèmes en matière d'apprentissage à distance dans les territoires

Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a élaboré un programme d'apprentissage à distance appelé « Northern Distance Learning (NDL) » afin de fournir un accès équitable aux cours du secondaire nécessaires pour entamer des études postsecondaires. Auparavant, il était difficile d'offrir un vaste éventail de cours dans de petites écoles communautaires en milieu rural. La tendance était d'enseigner plusieurs cours dans une seule classe de secondaire ou d'offrir certains cours en alternance. Grâce au programme NDL, la vidéoconférence, combinée à une gamme d'autres outils, permet actuellement de donner un cours en ligne pour des classes pouvant compter jusqu'à 20 élèves provenant de plusieurs collectivités. Les enseignants et les élèves interagissent et collaborent au moyen d'un réseau privé virtuel et d'un système de gestion de l'apprentissage. Le programme permet aux élèves de demeurer dans leur collectivité, de satisfaire aux exigences d'obtention de diplôme et de se préparer à l'admission à un programme postsecondaire immédiatement après avoir terminé le secondaire.

Nunavut

Au Nunavut, le ministère de l'Éducation offre des cours à distance par l'intermédiaire du centre d'apprentissage à distance de l'Alberta, du Centre francophone d'éducation à distance, situé en Alberta, et d'autres fournisseurs d'enseignement à distance approuvés qui répondent aux exigences sur le plan des programmes scolaires ministériels. L'apprentissage à distance accroît les possibilités pour les élèves, en proposant des cours ou des programmes qui ne peuvent pas être offerts localement en raison d'un manque de ressources ou d'un nombre insuffisant d'élèves. Durant les fermetures d'écoles liées à la COVID-19, le ministère de l'Éducation a également créé un site Web d'apprentissage à la maison [Angirrami.com](https://angirrami.com/)⁷ qui offre l'accès gratuit à des ressources pédagogiques visant à aider les enfants et les jeunes à poursuivre leur apprentissage en langues inuites. Les ressources du site Web comprennent des livres téléchargeables, des livres électroniques, des livres audio, des chansons, des vidéos et bien plus. Il fournit également des liens vers d'autres ressources pédagogiques en ligne sur des sujets comme les sciences, les mathématiques, l'histoire et les sciences humaines.

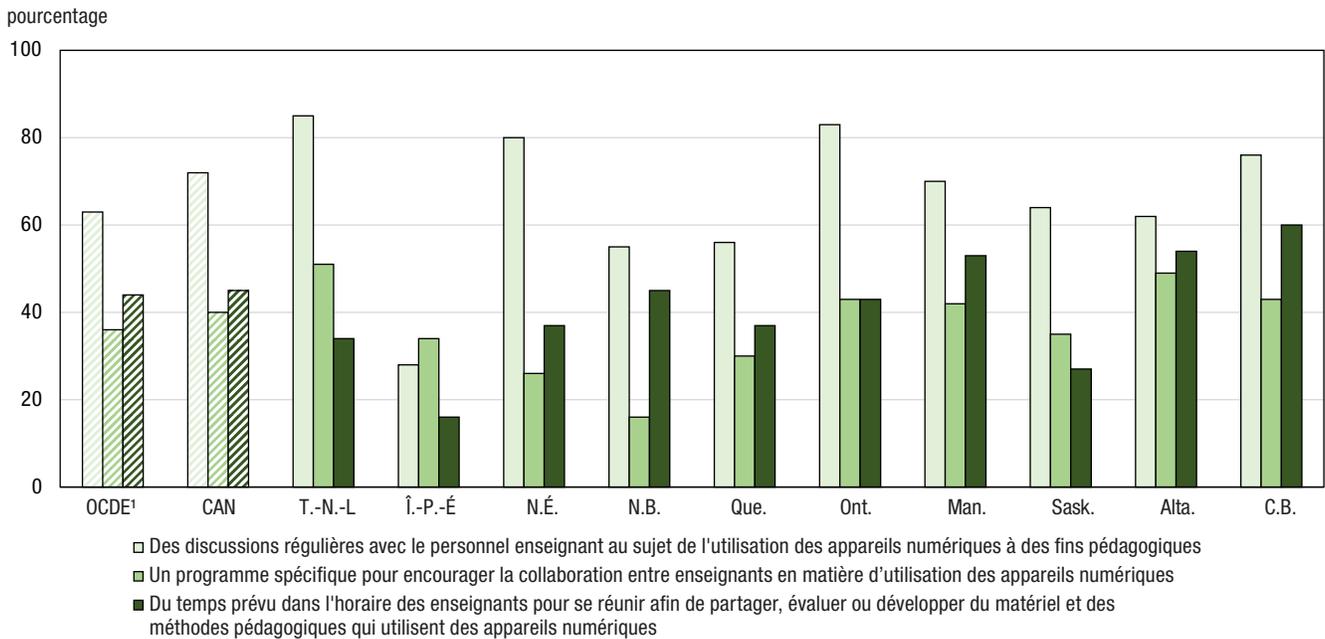
Soutien aux enseignants qui offrent un enseignement en ligne

Les écoles peuvent apporter un soutien aux enseignants qui offrent un enseignement en ligne de plusieurs façons, comme par l'entremise de politiques et de pratiques qui encouragent l'enseignement et l'apprentissage numériques. De plus, les enseignants ont besoin de soutien et de conseils pour mettre en œuvre efficacement des programmes et des politiques concernant l'utilisation d'appareils numériques et pour assurer un enseignement efficace par l'utilisation des TIC en classe.

7. Voir <https://angirrami.com/>.

Graphique D.1.10

Pourcentage d'écoles disposant de politiques et de programmes encourageant la collaboration des enseignants en matière d'appareils numériques, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018



1. La moyenne de l'OCDE comprend des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

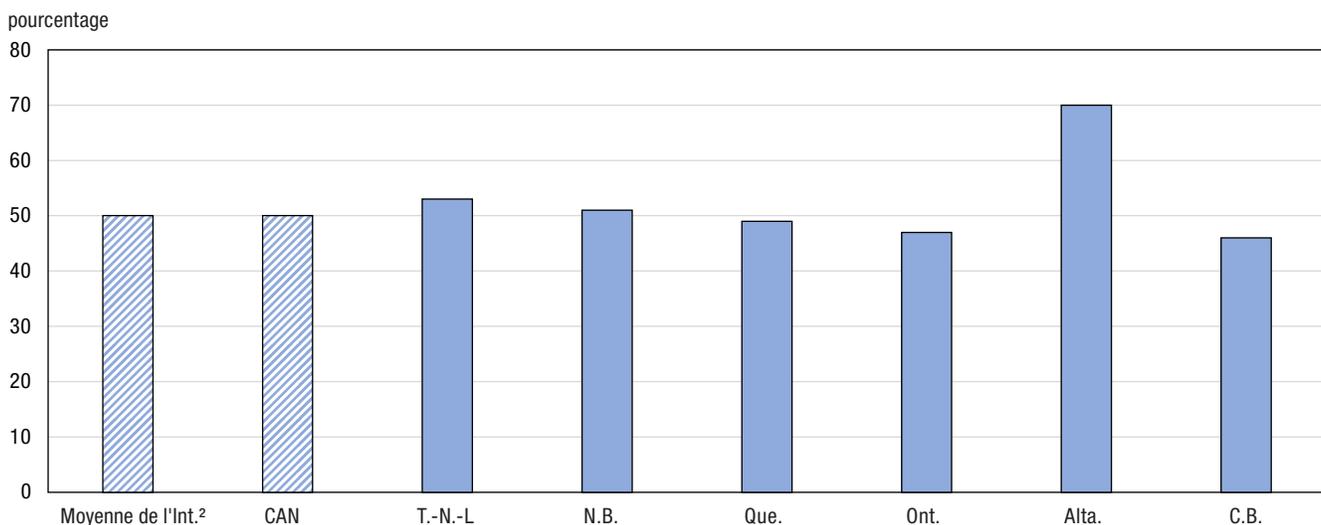
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Sources : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

- Une pratique populaire dans les écoles canadiennes est de discuter régulièrement avec le personnel enseignant au sujet de l'utilisation des appareils numériques à des fins pédagogiques. Les données du PISA de 2018 indiquent que 72 % des élèves âgés de 15 ans fréquentaient des écoles ayant adopté cette pratique, soit environ 10 points de pourcentage de plus que la moyenne de l'OCDE.
- En revanche, la proportion d'élèves canadiens âgés de 15 ans qui fréquentaient des écoles ayant adopté un programme spécifique pour promouvoir la collaboration des enseignants dans l'utilisation des appareils numériques était de 40 % (Terre-Neuve-et-Labrador a été la seule province où le pourcentage a dépassé 50 %). En ce qui concerne la pratique d'allouer du temps à l'horaire pour permettre cette collaboration, le pourcentage était de 45 %, variant de 16 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 60 % en Colombie-Britannique.

Graphique D.1.11

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré qu'un manque de soutien pour le recours à des technologies de l'information ne nuisait pas du tout à leur enseignement en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

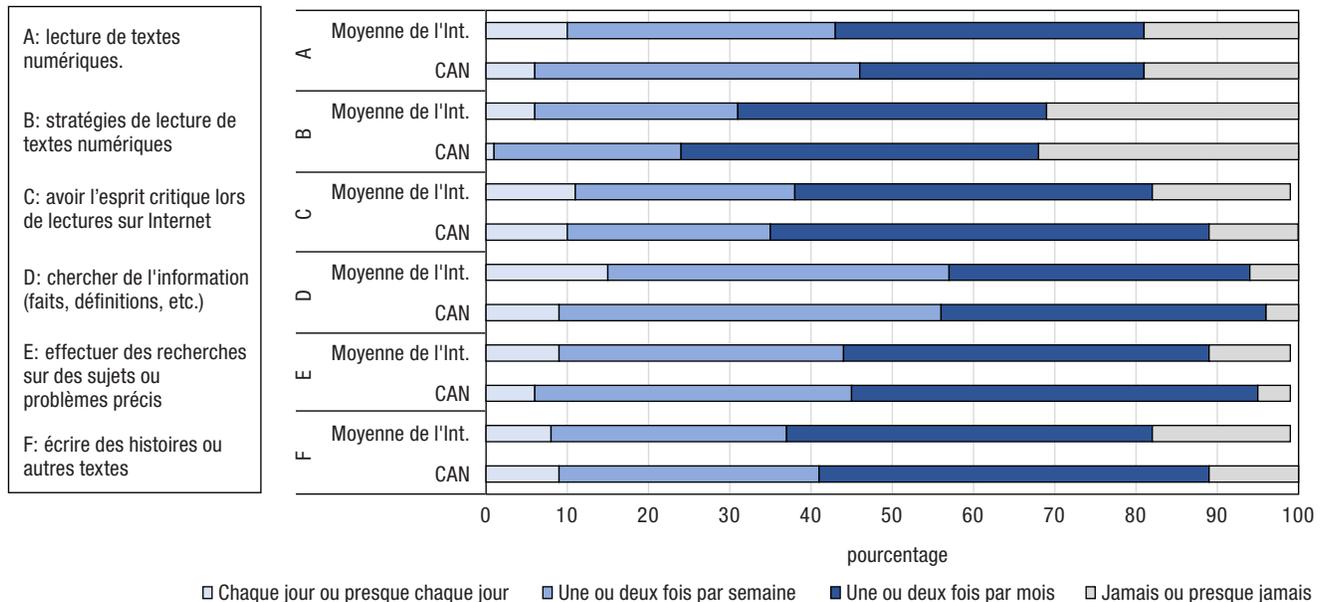
Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Au Canada, environ la moitié des élèves de 4^e année avaient un enseignant ayant déclaré que le manque de soutien dans l'utilisation des TIC ne nuisait pas du tout à leur façon d'enseigner. Cette proportion était la même que la moyenne calculée parmi les pays participants.
- De façon similaire, pour l'ensemble des provinces, la proportion d'élèves de 4^e année dont l'enseignant avait indiqué que le manque de soutien dans l'utilisation des TIC ne nuisait pas du tout à son enseignement variait de 46 % à 53 % dans les provinces participantes, à l'exception de l'Alberta, où ce pourcentage était plus élevé (près de 70 %).

Graphique D.1.12

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré des activités informatiques pendant les cours de lecture², par activité informatique et fréquence, moyenne internationale³, Canada, 2016



1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Les élèves disposent d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leur cours de lecture en classe.

3. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Note : Les barres représentant le Canada et la Moyenne de l'Internationale sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

- Par rapport à la moyenne internationale, les enseignants canadiens de 4^e année ont déclaré moins fréquemment ne jamais ou presque jamais avoir mis en œuvre trois activités informatiques au cours des leçons de lecture : développer l'esprit critique dans les lectures sur Internet, effectuer des recherches sur un sujet ou un problème précis et rédiger des histoires ou d'autres textes.
- Au Canada, dans le cadre des activités informatiques les plus courantes, on demandait aux élèves de chercher des renseignements (p. ex. des faits et des définitions) et d'effectuer des recherches sur un sujet ou un problème précis. L'enseignement de stratégies de lecture de textes numériques était l'activité la moins courante. Près du tiers des élèves de 4^e année n'avaient jamais ou presque jamais participé à ce type d'activité, selon leurs enseignants.
- Une plus grande proportion d'élèves dans l'ensemble des pays participants que d'élèves canadiens avaient pris part à des activités informatiques chaque jour ou pratiquement chaque jour (à l'exception des activités visant à développer l'esprit critique dans les lectures sur Internet ou à rédiger des histoires ou d'autres textes).

Que nous révèlent les données de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage en ce qui concerne le degré de préparation des enseignants à l'utilisation des TIC?

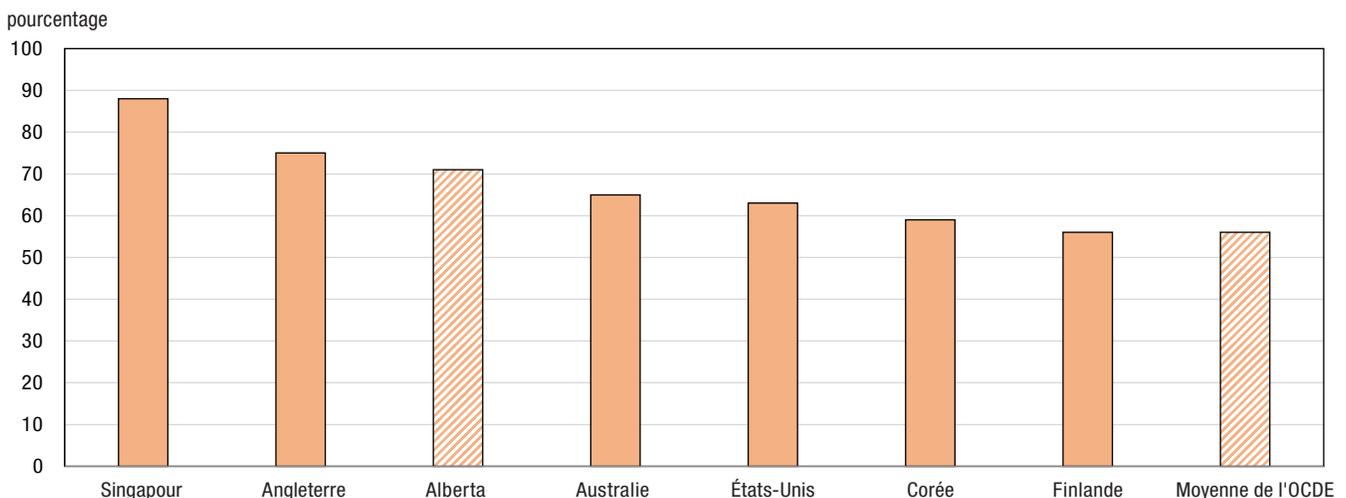
L'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est une enquête internationale coordonnée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui se concentre sur l'environnement d'apprentissage et les conditions de travail des enseignants dans les établissements d'enseignement.

L'Alberta est la seule province parmi les provinces et territoires canadiens à avoir participé au plus récent cycle de cette enquête, qui a été effectué en 2018.

Le questionnaire vise à recueillir des renseignements sur les conditions de travail et les environnements d'apprentissage des établissements d'enseignement, comme la formation et le perfectionnement des enseignants, les heures de travail des enseignants ainsi que les pratiques et les convictions en matière d'enseignement. La formation des enseignants était l'un des thèmes explorés dans le cadre de l'enquête, qui comprenait des questions sur le degré de préparation des enseignants à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC).

Graphique D.1.13a

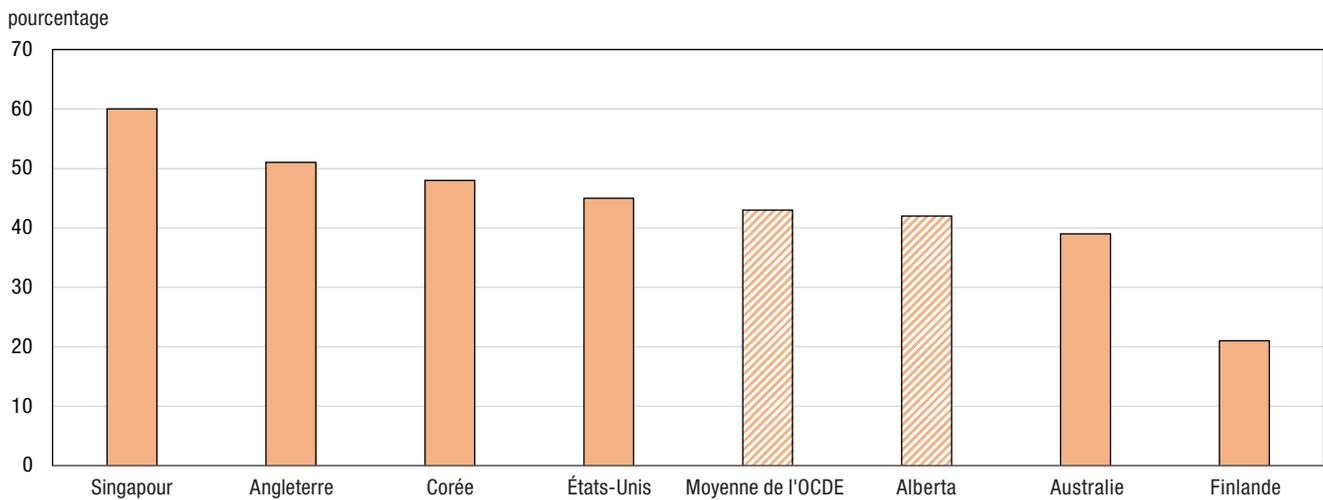
Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire dont les programmes de formation initiale incluaient l'utilisation de contenu de TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018



Note : Les barres représentant l'Alberta et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

- Les données de l'Enquête TALIS de 2018 indiquent que la majorité des enseignants de l'Alberta ont suivi des programmes de formation initiale des enseignants qui comprenaient des contenus TIC pour l'enseignement. Au total, 71 % des enseignants des établissements d'enseignement du premier cycle du secondaire ont déclaré que leurs programmes de formation des enseignants comprenaient des contenus TIC pour l'enseignement, comparativement à 56 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Graphique D.1.13b**Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire se sentant bien préparés à utiliser des TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018**

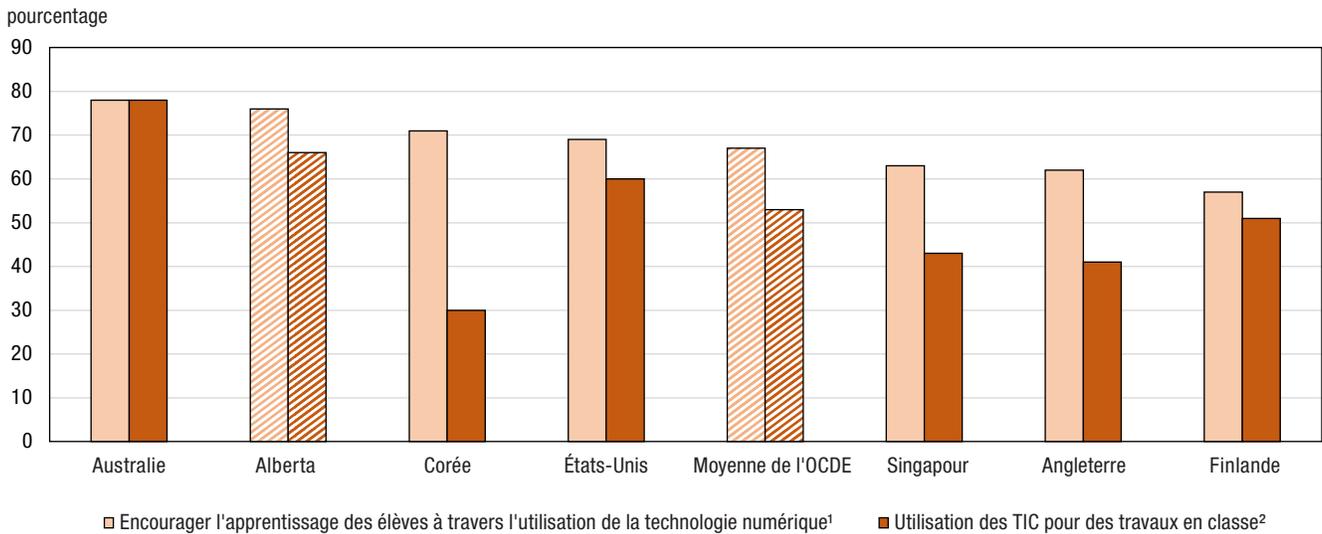
Note : Les barres représentant l'Alberta et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

- La majorité des enseignants de l'Alberta n'avaient pas l'impression que leur formation initiale les préparait adéquatement à l'utilisation des TIC pour enseigner. Seulement 42 % des enseignants du premier cycle du secondaire s'estimaient prêts à intégrer les technologies numériques à leur enseignement; cette proportion était semblable à la moyenne de l'OCDE (43 %).

Graphique D.1.13c

Capacité des enseignants de premier cycle du secondaire à soutenir l'apprentissage des élèves à l'aide de TIC, Alberta, OCDE, certains pays, 2018



1. Mesurée par les catégories « dans une certaine mesure » et « dans une grande mesure ».

2. Mesurée par les catégories « souvent » et « toujours ».

Note : Les barres représentant l'Alberta et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

- Malgré le sentiment général de manque de préparation à l'utilisation des TIC pour enseigner, l'expérience et les compétences acquises par les enseignants en Alberta au fil du temps et dans le cadre de leur travail les ont aidés à avoir confiance en leurs capacités à soutenir les élèves par l'utilisation de technologies numériques. Environ deux tiers des enseignants de l'Alberta ont déclaré intégrer des TIC dans leur travail en classe, et plus de 3 enseignants sur 4 se disaient en mesure de soutenir l'apprentissage des élèves par l'utilisation de technologies numériques. Ces proportions étaient 9 à 16 points de pourcentage supérieur aux moyennes correspondantes de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

PISA

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)⁸ est une évaluation internationale des compétences et des connaissances des élèves de 15 ans. Il fournit également des renseignements sur une gamme de facteurs qui contribuent au succès des élèves, des écoles et des systèmes d'éducation. Le PISA est le fruit d'un effort concerté des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que des pays et économies qui y participent.

Le PISA porte sur trois domaines : la lecture, les mathématiques et les sciences. Bien que chaque évaluation comprenne des questions portant sur les trois domaines, le centre d'attention se déplace d'un cycle d'évaluation à l'autre. En 2000, l'accent était mis sur la lecture, reléguant les mathématiques et les sciences au statut de domaines mineurs. En 2003, les mathématiques devenaient le domaine principal; en 2006, c'était les sciences. En 2009, l'accent était de nouveau mis sur la lecture; en 2012, sur les mathématiques et en 2015, sur les sciences. Dans l'évaluation de 2018, l'accent était à nouveau mis sur la lecture. La répétition des évaluations à intervalles réguliers permet d'obtenir des données actuelles pouvant être comparées à l'échelle internationale et dans le temps. L'ensemble des 10 provinces ont participé à chaque cycle d'évaluation.

Comme le PISA est une évaluation internationale, il mesure les compétences qui sont généralement reconnues comme des résultats clés du processus éducatif. Plutôt que d'évaluer la connaissance de faits, il évalue la capacité des jeunes sur le point de terminer leur scolarité obligatoire à utiliser leurs connaissances et compétences afin de relever les défis du monde réel.

Toutes les données du PISA mentionnées dans le présent rapport concernant le pourcentage des chefs d'établissement ayant déclaré certaines caractéristiques devraient être interprétées comme le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans fréquentant un établissement dont le directeur a déclaré de telles caractéristiques. De la même façon, toutes les données rapportées concernant le pourcentage d'écoles présentant certaines caractéristiques devraient être interprétées comme le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans fréquentant un établissement dont le directeur a déclaré de telles caractéristiques.

PIRLS

Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)⁹ est une évaluation internationale qui mesure les tendances du rendement en lecture des élèves de 4^e année ainsi que l'incidence de politiques et de pratiques relatives à la littératie. L'étude est menée tous les cinq ans par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (AIERS), qui est un consortium indépendant d'instituts de recherche et d'organismes gouvernementaux.

Outre les données relatives au rendement en lecture, le PIRLS recueille également un éventail important de renseignements contextuels sur le soutien à la littératie à la maison et à l'école au moyen de questionnaires s'adressant aux élèves, aux parents ou aux tuteurs, aux enseignants et aux écoles. Les données obtenues à partir de ces questionnaires permettent au PIRLS d'établir un lien entre le rendement des élèves et les programmes d'enseignement, les pratiques d'enseignement et les environnements scolaires.

Huit provinces ont participé au PIRLS de 2016 : Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Cependant, la Saskatchewan et le Manitoba n'ayant pas procédé à un suréchantillonnage pour créer des estimations à l'échelle provinciale, leurs résultats n'ont pu être communiqués que collectivement dans le cadre de la moyenne canadienne.

8. Pour obtenir des renseignements et des rapports détaillés sur le PISA, voir le « [Conseil des ministres de l'Éducation \(Canada\) — Programme international pour le suivi des acquis des élèves](#) ».

9. Pour obtenir des renseignements et des rapports détaillés sur le PIRLS, voir le « [Conseil des ministres de l'Éducation \(Canada\) — Programme international de recherche en lecture scolaire](#) ».

En 2016, l'AIERS a créé un prolongement à l'évaluation du PIRLS : ePIRLS. Il s'agit d'une évaluation novatrice de la lecture en ligne. Comme Internet est maintenant une source importante de renseignements à la maison et à l'école, les programmes de lecture des pays du monde entier tiennent compte de l'importance de la lecture en ligne. ePIRLS a recours à un environnement Internet simulé attrayant afin de mesurer le rendement en lecture des élèves de 4^e année à titre informatif. Quatre provinces ont participé au ePIRLS : Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Comme le Québec n'a pas procédé à un suréchantillonnage pour créer des estimations à l'échelle provinciale, ses résultats n'ont pu être communiqués que collectivement dans le cadre de la moyenne canadienne.

Toutes les données du PIRLS mentionnées dans le présent rapport concernant le pourcentage d'enseignants qui déclarent certaines caractéristiques devraient être interprétées comme le pourcentage d'élèves de 4^e année dont l'enseignant a déclaré de telles caractéristiques.

Tableau D.1.1

Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un ordinateur à la maison qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018

	2006		2015		2018	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	84	(0,1)	91	(0,1)	89	(0,1)
Canada	96	(0,2)	95	(0,3)	94	(0,2)
Terre-Neuve-et-Labrador	96	(0,6)	93	(1,0)	92	(0,9)
Île-du-Prince-Édouard	95	(0,5)	94	(1,4)	95	(1,1)
Nouvelle-Écosse	96	(0,5)	93	(0,9)	91	(0,8)
Nouveau-Brunswick	93	(0,6)	89	(0,9)	88	(0,9)
Québec	95	(0,5)	96	(0,5)	92	(0,6)
Ontario	98	(0,4)	96	(0,4)	95	(0,4)
Manitoba	95	(0,6)	90	(1,0)	88	(1,0)
Saskatchewan	94	(0,8)	90	(1,2)	90	(0,8)
Alberta	96	(0,7)	94	(0,6)	94	(0,5)
Colombie-Britannique	96	(0,6)	95	(0,7)	93	(0,8)

1. Toutes les moyennes de l'OCDE pour 2006, 2015 et 2018 comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Sources : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006, 2015, 2018.

Tableau D.1.2

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette à la maison pour leurs travaux scolaires, par fréquence, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016

	Chaque jour ou presque chaque jour		Une ou deux fois par semaine		Une ou deux fois par mois		Jamais ou presque jamais	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'Internationale ²	33	(0,2)	27	(0,1)	16	(0,1)	24	(0,2)
Canada	37	(1,0)	28	(0,6)	15	(0,5)	20	(0,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	38	(3,6)	20	(1,2)	14	(1,3)	27	(2,7)
Nouveau-Brunswick	31	(1,6)	20	(1,1)	15	(0,9)	34	(1,4)
Québec	33	(1,6)	28	(1,3)	16	(1,0)	23	(1,4)
Ontario	42	(1,8)	28	(1,0)	14	(0,9)	16	(1,2)
Alberta	37	(1,7)	27	(1,0)	15	(1,0)	21	(1,4)
Colombie-Britannique	34	(1,6)	29	(1,3)	16	(1,1)	20	(1,3)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.3

Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant déclaré disposer d'un accès à un logiciel d'enseignement à la maison, OCDE, Canada, provinces, 2006, 2015, 2018

	2006		2015		2018	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	55	(0,2)	56	(0,1)	58	(0,1)
Canada	65	(0,6)	69	(0,6)	75	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	73	(1,2)	67	(1,7)	76	(1,5)
Île-du-Prince-Édouard	62	(1,3)	66	(3,0)	80	(3,3)
Nouvelle-Écosse	69	(1,3)	68	(1,8)	74	(1,3)
Nouveau-Brunswick	63	(1,0)	66	(1,9)	69	(1,3)
Québec	51	(1,1)	55	(1,5)	58	(1,0)
Ontario	70	(1,2)	73	(1,0)	79	(1,0)
Manitoba	67	(1,3)	72	(1,4)	75	(1,3)
Saskatchewan	67	(1,3)	67	(1,5)	76	(1,1)
Alberta	67	(1,4)	77	(1,3)	81	(1,0)
Colombie-Britannique	69	(1,0)	74	(1,2)	80	(1,4)

1. Toutes les moyennes de l'OCDE pour 2006, 2015 et 2018 comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Sources : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006, 2015, 2018.

Tableau D.1.4

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré utiliser un ordinateur ou une tablette pour trouver et lire de l'information dans le cadre de leurs travaux scolaires au cours d'une journée d'école normale, par durée, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016

	Pas le temps		30 minutes ou moins		Plus de 30 minutes	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'Internationale ²	29	(0,2)	52	(0,2)	20	(0,1)
Canada	22	(0,7)	58	(0,7)	21	(0,7)
Terre-Neuve-et-Labrador	31	(2,1)	53	(2,2)	17	(1,1)
Nouveau-Brunswick	36	(2,2)	49	(2,0)	16	(1,3)
Québec	31	(2,2)	49	(1,9)	20	(1,7)
Ontario	17	(1,0)	61	(1,1)	22	(1,0)
Alberta	17	(1,2)	60	(1,5)	23	(1,4)
Colombie-Britannique	20	(1,4)	60	(1,3)	20	(1,4)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Sources : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.5

Pourcentage d'élèves de 4^e année¹ ayant déclaré qu'on leur avait enseigné des compétences numériques, par compétence et méthode d'apprentissage, moyenne internationale, Canada, 2016

		J'ai principalement appris par moi-même		Mes professeurs		Ma famille		Mes amis		Je n'ai jamais appris cela	
		pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
		Moyenne de l'International ²	Utiliser un ordinateur	46	(0,3)	14	(0,2)	37	(0,3)	2	(0,1)
	Taper	54	(0,3)	18	(0,3)	24	(0,2)	2	(0,1)	3	(0,1)
	Trouver de l'information sur Internet	44	(0,3)	21	(0,3)	31	(0,3)	3	(0,1)	2	(0,1)
	Utiliser un ordinateur	45	(1,0)	11	(0,8)	40	(1,2)	2	(0,4)	1	(0,2)
Canada	Taper	49	(1,3)	21	(1,2)	25	(1,1)	2	(0,3)	2	(0,5)
	Trouver de l'information sur Internet	40	(0,9)	25	(1,2)	31	(1,1)	2	(0,3)	2	(0,3)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 14 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.6

Pourcentage des élèves de 15 ans ayant déclaré qu'on leur avait enseigné la littératie et le bien-être numériques, par compétence, OCDE, Canada, provinces, 2018

	Comment utiliser des mots-clés dans un moteur de recherche comme Google®, Yahoo®, etc.		Comment juger si vous pouvez faire confiance aux informations venant d'Internet		Comprendre les conséquences de la publication d'informations visibles par tout le monde sur Facebook®, Instagram®, etc.		Comment repérer si les informations sont subjectives ou biaisées		Comment repérer les tentatives de phishing et les spams	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	56	(0,1)	69	(0,1)	76	(0,1)	55	(0,1)	41	(0,1)
Canada	62	(0,6)	79	(0,5)	81	(0,4)	70	(0,7)	38	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador	54	(2,0)	70	(1,6)	86	(1,1)	64	(1,8)	30	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard	58	(3,0)	74	(3,3)	74	(4,9)	67	(2,5)	37	(2,5)
Nouvelle-Écosse	52	(1,6)	75	(1,3)	79	(1,2)	65	(1,5)	29	(1,3)
Nouveau-Brunswick	56	(1,4)	72	(1,5)	78	(1,2)	61	(1,5)	40	(1,6)
Québec	53	(1,4)	69	(1,3)	76	(1,1)	53	(1,2)	30	(1,2)
Ontario	63	(1,2)	82	(0,9)	83	(0,8)	75	(1,1)	40	(1,2)
Manitoba	69	(1,3)	80	(1,0)	80	(0,9)	68	(1,2)	42	(1,5)
Saskatchewan	69	(1,1)	82	(0,9)	81	(1,0)	73	(1,4)	45	(1,4)
Alberta	66	(1,1)	80	(1,1)	83	(0,9)	81	(1,3)	41	(1,1)
Colombie-Britannique	68	(1,2)	85	(1,1)	85	(1,0)	74	(1,3)	43	(1,4)

1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

Tableau D.1.7

Pourcentage des chefs d'établissement ayant indiqué la capacité de leur école à améliorer l'apprentissage et l'enseignement à l'aide d'appareils numériques, par capacité, OCDE, Canada, provinces, 2018

	Une plateforme efficace d'aide à l'apprentissage est disponible en ligne		Les enseignants ont accès à des ressources professionnelles efficaces pour apprendre à utiliser les appareils numériques		Des mesures incitatives sont mises en place pour que les enseignants intègrent des appareils numériques dans leur enseignement		Les enseignants disposent de compétences techniques et pédagogiques suffisantes pour intégrer des appareils numériques dans leur enseignement		L'établissement a suffisamment de personnel qualifié en assistance technique	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	54	(0,5)	65	(0,5)	57	(0,5)	65	(0,5)	54	(0,5)
Canada	65	(1,7)	78	(1,9)	35	(2,4)	69	(2,3)	62	(2,6)
Terre-Neuve-et-Labrador	53	(3,2)	52	(3,4)	12	(2,9)	66	(2,9)	36	(3,4)
Île-du-Prince-Édouard ²	F	(1,7)	F	(14,5)	F	(11,5)	F	(17,5)	35	(3,6)
Nouvelle-Écosse	53	(3,7)	57	(4,6)	10	(1,8)	76	(3,8)	50	(3,1)
Nouveau-Brunswick	40	(1,9)	53	(1,9)	25	(1,1)	61	(1,5)	32	(1,8)
Québec	35	(4,3)	76	(3,9)	65	(4,2)	58	(4,4)	65	(4,2)
Ontario	80	(3,4)	84	(3,7)	30	(4,7)	70	(4,6)	57	(5,5)
Manitoba	57	(3,2)	72	(2,9)	33	(2,6)	70	(2,9)	76	(2,3)
Saskatchewan	62	(3,8)	67	(3,4)	13	(1,9)	66	(3,1)	55	(2,4)
Alberta	80	(4,6)	80	(4,1)	23	(4,9)	86	(4,4)	85	(3,6)
Colombie-Britannique	64	(5,0)	74	(5,3)	28	(4,9)	68	(6,1)	58	(6,3)

F trop peu fiable pour être publié

1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

2. Certaines données pour l'Île-du-Prince-Édouard ne peuvent pas être publiées en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

Tableau D.1.8

Pourcentage des écoles disposant de politiques et de programmes relatifs à l'utilisation d'appareils numériques et d'Internet, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018

	Son propre règlement écrit relatif à l'utilisation des appareils numériques		Son propre règlement écrit spécifiquement relatif à l'utilisation des appareils numériques à des fins pédagogiques		Un programme d'utilisation des appareils numériques pour l'enseignement et l'apprentissage de matières spécifiques		Un programme spécifique visant à préparer les élèves à avoir un comportement responsable sur Internet		Une politique spécifique quant à l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook™, etc.) dans l'enseignement et l'apprentissage	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	poucentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	62	(0,5)	46	(0,5)	48	(0,5)	60	(0,5)	52	(0,5)
Canada	93	(1,0)	72	(2,1)	55	(2,2)	49	(2,1)	69	(2,1)
Terre-Neuve-et-Labrador	97	(1,5)	79	(2,9)	57	(3,1)	76	(1,6)	91	(1,4)
Île-du-Prince-Édouard ²	78	(2,9)	F	(17,9)	F	(18,7)	49	(2,9)	F	(16,0)
Nouvelle-Écosse	76	(3,0)	62	(4,6)	36	(2,9)	30	(3,5)	61	(4,2)
Nouveau-Brunswick	79	(1,4)	61	(1,6)	43	(1,3)	47	(2,0)	48	(1,5)
Québec	98	(1,1)	89	(2,9)	48	(5,1)	47	(4,7)	54	(4,8)
Ontario	95	(2,2)	73	(4,3)	61	(5,1)	49	(4,9)	77	(4,2)
Manitoba	89	(1,8)	57	(2,8)	64	(3,2)	47	(2,8)	65	(3,0)
Saskatchewan	87	(2,1)	65	(2,8)	50	(2,8)	60	(3,4)	73	(3,1)
Alberta	88	(3,8)	64	(5,7)	66	(5,7)	44	(6,1)	72	(4,7)
Colombie-Britannique	89	(3,9)	62	(6,5)	44	(5,8)	55	(5,2)	68	(5,5)

F trop peu fiable pour être publié

1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.
2. Certaines données pour l'Île-du-Prince-Édouard ne peuvent pas être publiées en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

Tableau D.1.9

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré que les élèves disposaient d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leurs leçons de lecture en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016

	Pourcentage	Er.-T.
Moyenne de l'Internationale ²	43	(0,4)
Canada	65	(1,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	79	(4,7)
Nouveau-Brunswick	53	(4,1)
Québec	45	(4,9)
Ontario	77	(3,5)
Alberta	74	(4,4)
Colombie-Britannique	51	(4,2)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.10

Pourcentage d'écoles disposant de politiques et de programmes encourageant la collaboration des enseignants en matière d'appareils numériques, par politique et programme, OCDE, Canada, provinces, 2018

	Des discussions régulières avec le personnel enseignant au sujet de l'utilisation des appareils numériques à des fins pédagogiques		Un programme spécifique pour encourager la collaboration entre enseignants en matière d'utilisation des appareils numériques		Du temps prévu dans l'horaire des enseignants pour se réunir afin de partager, évaluer ou développer du matériel et des méthodes pédagogiques qui utilisent des appareils numériques	
	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Moyenne de l'OCDE ¹	63	(0,5)	36	(0,5)	44	(0,5)
Canada	72	(2,1)	40	(2,4)	45	(2,4)
Terre-Neuve-et-Labrador	85	(3,1)	51	(3,4)	34	(2,5)
Île-du-Prince-Édouard	28	(6,0)	34	(4,4)	16	(3,5)
Nouvelle-Écosse	80	(3,7)	26	(4,2)	37	(3,9)
Nouveau-Brunswick	56	(1,3)	16	(0,9)	45	(1,0)
Québec	56	(4,6)	30	(4,5)	37	(4,4)
Ontario	83	(3,6)	43	(5,4)	43	(5,4)
Manitoba	70	(3,1)	42	(3,0)	53	(2,6)
Saskatchewan	64	(3,8)	35	(3,2)	27	(3,2)
Alberta	62	(5,9)	49	(6,0)	54	(6,2)
Colombie-Britannique	76	(5,4)	43	(6,1)	60	(5,8)

1. Toutes les moyennes de l'OCDE comprennent des résultats de la liste des pays membres de l'OCDE en date d'avril 2020.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2018.

Tableau D.1.11

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré qu'un manque de soutien pour le recours à des technologies de l'information ne nuisait pas du tout à leur enseignement en classe, moyenne internationale, Canada, provinces, 2016

	Pourcentage	Er.-T.
Moyenne de l'Internationale ²	50	(0,5)
Canada	50	(2,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	53	(6,0)
Nouveau-Brunswick	51	(3,4)
Québec	49	(4,9)
Ontario	47	(4,9)
Alberta	70	(4,8)
Colombie-Britannique	46	(4,2)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.12

Pourcentage d'enseignants de 4^e année¹ ayant déclaré des activités informatiques pendant les cours de lecture², par activité informatique et fréquence, moyenne internationale³, Canada, 2016

		Chaque jour ou presque chaque jour		Une ou deux fois par semaine		Une ou deux fois par mois		Jamais ou presque jamais	
		pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.	pourcentage	er.-t.
Écrire des histoires ou autres textes	Canada	9	(1,5)	32	(3,1)	48	(3,4)	11	(2,0)
	Moyenne de l'Internationale	8	(0,5)	29	(0,8)	45	(1,0)	17	(0,7)
Effectuer des recherches sur des sujets ou problèmes précis	Canada	6	(0,9)	39	(2,7)	50	(3,1)	4	(1,3)
	Moyenne de l'Internationale	9	(0,5)	35	(0,9)	45	(1,0)	10	(0,6)
Chercher de l'information (faits, définitions, etc.)	Canada	9	(1,7)	47	(2,7)	40	(3,0)	4	(1,3)
	Moyenne de l'Internationale	15	(0,6)	42	(1,0)	37	(0,9)	7	(0,6)
Avoir l'esprit critique lors de lectures sur Internet	Canada	10	(1,6)	25	(2,7)	54	(3,2)	12	(2,0)
	Moyenne de l'Internationale	11	(0,5)	27	(0,9)	44	(0,9)	17	(0,8)
Stratégies de lecture de textes numériques	Canada	2	(0,5)	23	(2,5)	44	(3,0)	32	(2,6)
	Moyenne de l'Internationale	6	(0,5)	25	(0,8)	38	(1,0)	31	(0,9)
Lecture de textes numériques	Canada	6	(1,2)	40	(3,0)	35	(3,0)	19	(2,2)
	Moyenne de l'Internationale	10	(0,5)	33	(0,9)	38	(0,9)	19	(0,8)

1. Les élèves de 4^e année sont généralement âgés de 9 à 10 ans.

2. Les élèves disposent d'ordinateurs (y compris de tablettes) à utiliser pour leur cours de lecture en classe.

3. Cette moyenne comprend les 50 pays ayant participé au programme PIRLS de 2016. De plus amples détails figurent ici : <https://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/385/PIRLS2016-Report-FR.pdf>.

Source : Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), 2016.

Tableau D.1.13a

Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire dont les programmes de formation initiale incluaient l'utilisation de contenu de TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018

	Pourcentage
Singapour	88
Angleterre	75
Alberta	71
Australie	65
États-Unis	63
Corée	59
Finlande	56
Moyenne de l'OCDE	56

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

Tableau D.1.13b

Pourcentage d'enseignants de premier cycle du secondaire se sentant bien préparés à utiliser des TIC pour enseigner, Alberta, OCDE, certains pays, 2018

	Pourcentage
Singapour	60
Angleterre	51
Corée	48
États-Unis	45
Moyenne de l'OCDE	43
Alberta	42
Australie	39
Finlande	21

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

Tableau D.1.13c

Capacité des enseignants de premier cycle du secondaire à soutenir l'apprentissage des élèves à l'aide de TIC, Alberta, OCDE, certains pays, 2018

	Encourager l'apprentissage des élèves à travers l'utilisation de la technologie numérique ¹	Utilisation des TIC pour des travaux en classe ²
	pourcentage	
Australie	78	78
Alberta	76	66
Corée	71	30
États-Unis	69	60
Moyenne de l'OCDE	67	53
Singapour	63	43
Angleterre	62	41
Finlande	57	51

1. Mesurée par les catégories « dans une certaine mesure » et « dans une grande mesure ».

2. Mesurée par les catégories « souvent » et « toujours ».

Source : Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), 2018.

D2

Parcours des étudiants à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent

Contexte

Le présent chapitre fournit des renseignements sur les progrès accomplis par le Canada à l'égard de la cible 4.3 des objectifs de développement durable (ODD) : « D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ».

Ce chapitre porte plus particulièrement sur le cheminement des étudiants¹ qui se sont inscrits à un programme de baccalauréat. Ces indicateurs peuvent contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement des systèmes d'éducation. Il est question des proportions d'étudiants qui mènent leurs études à bien et obtiennent leur baccalauréat et de la proportion d'étudiants qui abandonnent leurs études sans avoir obtenu de diplôme. Des étudiants peuvent aussi quitter un programme afin de poursuivre leurs études dans un autre programme ou à un autre niveau d'enseignement tertiaire qui leur convient mieux, ou encore, rester au sein du même programme pendant une plus longue période.

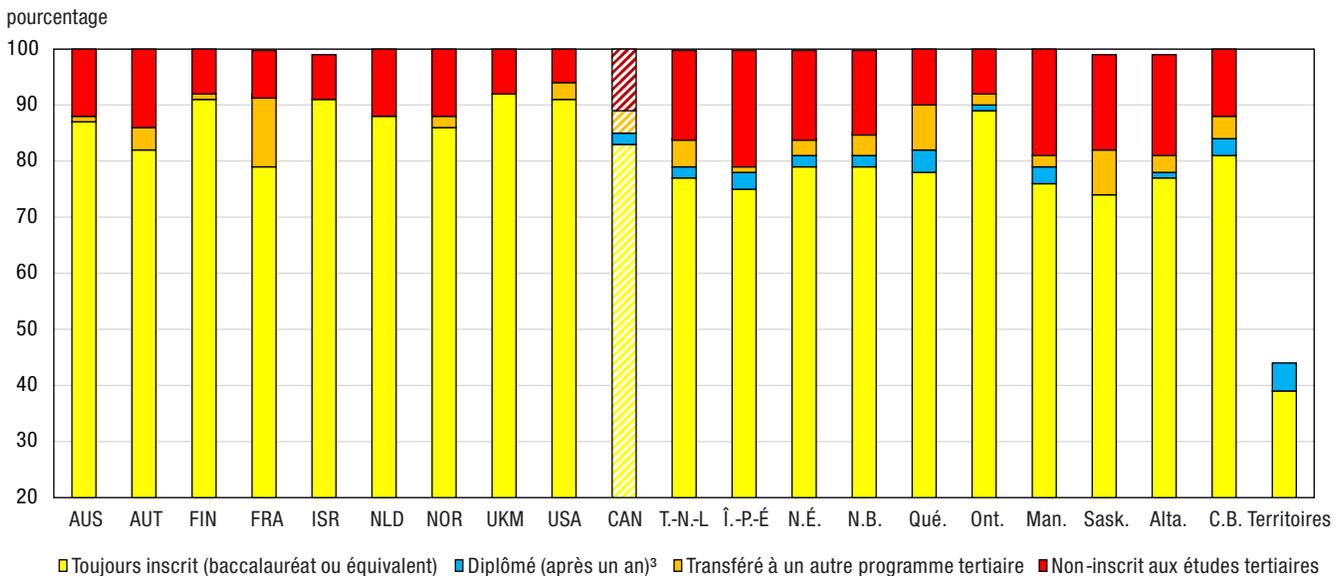
Différents facteurs peuvent influencer le cheminement des étudiants, comme les possibilités sur le marché du travail, la qualité des renseignements auxquels les étudiants ont accès au moment de choisir un programme et de s'y inscrire, et la durée du programme comme tel. La comparaison des données canadiennes, à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle des provinces et des territoires, avec les données d'autres pays peut aider à faire la lumière sur ces facteurs.

Les indicateurs présentés dans cette section mettent l'accent sur le cheminement des étudiants à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent à deux moments précis : un an après leur admission et quatre ans après leur admission (puisque la durée théorique² d'un programme de baccalauréat est de quatre ans). Les indicateurs sont regroupés en trois sous-sections qui portent sur : le statut général des étudiants (D2.1); l'obtention du diplôme après la durée théorique du baccalauréat (D2.2) et les étudiants qui ne sont plus aux études et qui n'ont pas obtenu de diplôme (D2.3).

1. Afin de suivre la méthode de calcul des indicateurs utilisée dans *Regards sur l'éducation 2019*, les données ont été calculées pour les étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux ont été exclus.

2. La durée d'un programme peut être différente d'un pays à l'autre. Au Québec, la durée du baccalauréat est habituellement de trois ans.

Graphique D.2.1a

Statut des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, un an après leur admission, pays sélectionnés², Canada, provinces et territoires, 2017

1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. L'année de référence des pays sélectionnés peut être différente.

3. Cette information n'est pas disponible pour les autres pays.

Notes : Pour le Canada seulement, les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour qu'il soit facile à repérer. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100% en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.

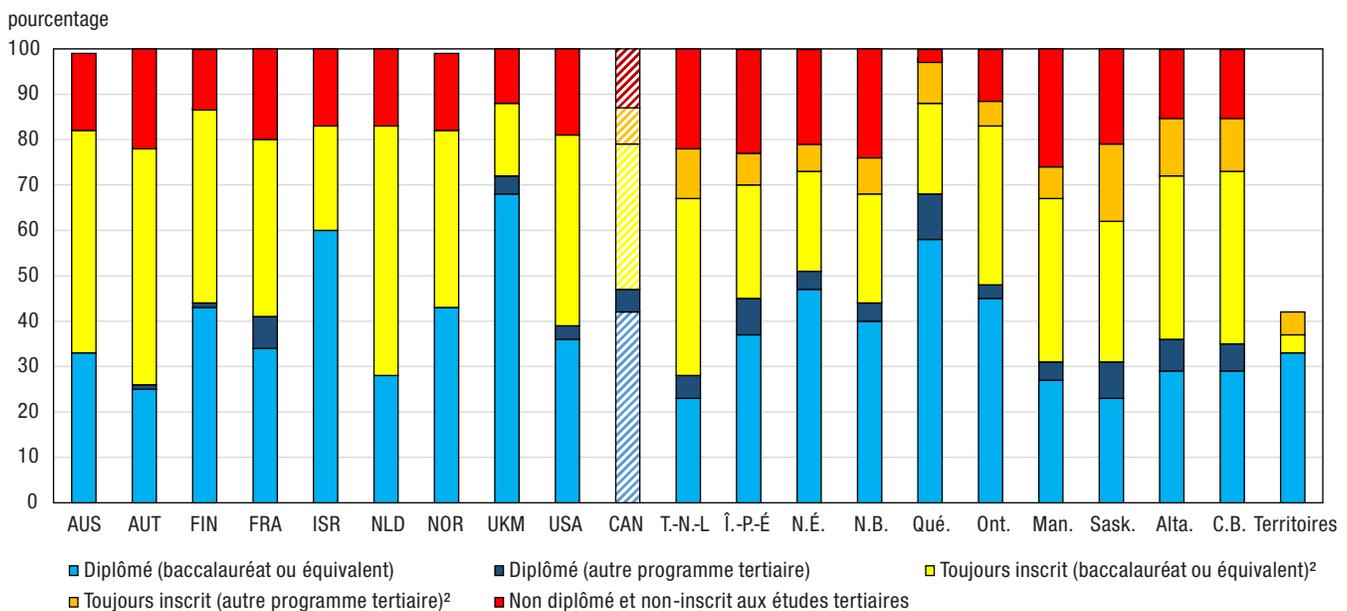
Sources : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

- En 2017³, 83 % des étudiants canadiens inscrits au baccalauréat ou à autre programme équivalent l'étaient toujours une année après leur admission. C'est en Ontario que cette proportion était la plus élevée (89 %).
- Une comparaison entre le Canada et les pays sélectionnés montre que la plupart d'entre eux comptaient une plus grande proportion de leurs étudiants toujours inscrits un an après leur admission, à l'exception de la France (79 %) et de l'Australie (82 %). Le Royaume-Uni (92 %) était le pays ayant la proportion la plus élevée d'étudiants toujours inscrits, suivi par la Finlande, Israël et les États-Unis (91 %).
- Bien que la France ait eu la plus faible proportion d'étudiants toujours inscrits au baccalauréat ou à un autre programme équivalent après un an, la proportion d'étudiants (13 %) ayant transféré dans un autre programme tertiaire y était la plus élevée. En ce qui concerne le Canada, c'est au Québec que cette proportion était la plus élevée (8 %).
- Une faible proportion d'étudiants (5 % dans les territoires et 4 % au Québec) avaient obtenu leur diplôme un an après leur inscription. Ceci s'applique généralement aux étudiants ayant déjà cumulé des crédits ailleurs avant de commencer ce programme spécifique de baccalauréat.
- Parmi les pays sélectionnés, les États-Unis avaient le plus faible pourcentage (6 %) d'étudiants qui n'étaient plus inscrits et n'avaient pas obtenu de diplôme après un an. Au Canada, ce pourcentage était le plus bas en Ontario (8 %) et au Québec (10 %) et le plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard (22 %) et au Manitoba (19 %). Il convient de noter que cela ne signifie pas nécessairement que les étudiants ont abandonné leurs études étant donné qu'ils pourraient les avoir poursuivies dans une autre province, territoire ou pays.

3. Ce chapitre présente les données de l'année la plus récente disponible pour le Canada en ce qui concerne le statut de la cohorte 2016-2017 un an après l'admission. Pour les autres pays, les données proviennent de *Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE* et les plus récentes données disponibles concernent les cohortes de diverses années.

Graphique D.2.1b

Statut des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2017



1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. Dans le cas des autres pays, les données des étudiants toujours inscrits au baccalauréat ou autre programme équivalent incluent les étudiants qui poursuivent un autre programme tertiaire.

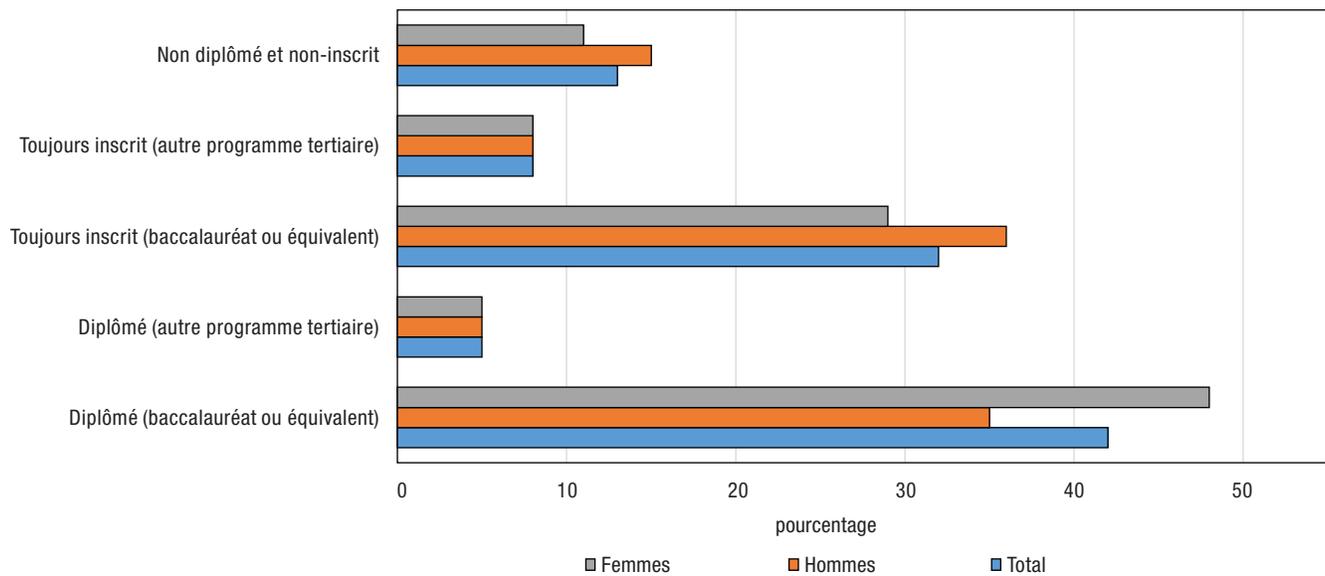
Notes : Pour le Canada seulement, les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour qu'il soit facile à repérer. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100% en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.

Sources : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

- Les étudiants du Québec, tous programmes confondus, affichaient le plus haut taux d'obtention de diplôme après quatre ans (68 %), dont 58 % avaient obtenu un diplôme de baccalauréat ou d'un programme équivalent et 10 % avaient obtenu un diplôme d'un autre programme d'enseignement tertiaire. De plus, le Québec affichait la plus faible proportion (4 %) de personnes qui n'étaient plus aux études et qui n'avaient pas obtenu de diplôme d'un programme d'enseignement tertiaire.
- Le Royaume-Uni (68 %) et Israël (60 %) affichaient les plus hauts taux d'obtention de diplôme parmi les pays sélectionnés.
- Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan (23 %) affichaient la plus faible proportion d'étudiants ayant obtenu un diplôme dans leur province respective après quatre ans, soit une proportion plus faible que la moyenne nationale se situant à 42 %. Cependant, à l'instar de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ces deux provinces affichaient les proportions les plus élevées d'étudiants toujours inscrits à un programme d'enseignement tertiaire après quatre ans, soit près de 1 étudiant sur 2 dans ces provinces qui se trouvaient dans cette situation. Une tendance semblable peut être observée dans d'autres pays comme l'Autriche, les Pays-Bas et l'Australie.
- Environ 1 étudiant sur 4 au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard ont quitté un programme d'enseignement tertiaire dans leur province respective sans avoir obtenu de diplôme après quatre ans. Il s'agit également d'une proportion plus élevée que celles observées dans tous les autres pays sélectionnés.

Graphique D.2.1c

Statut des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, selon le genre, Canada, 2017



1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

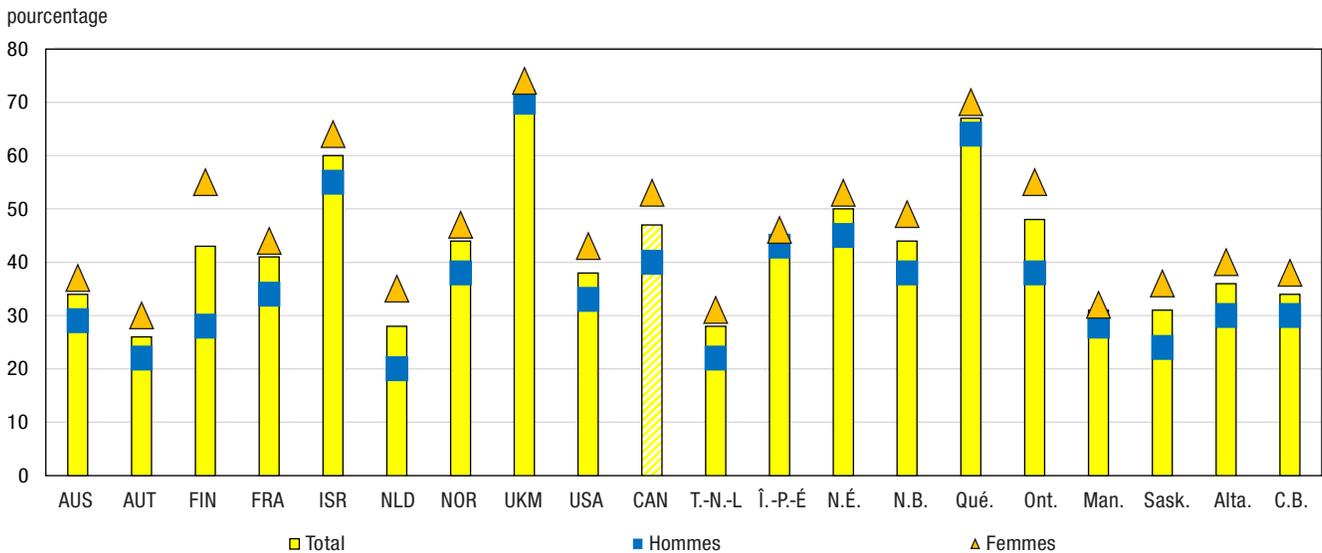
Notes : Les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100% en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

- À l'échelle du Canada, une proportion plus élevée de femmes (48 %) que d'hommes (35 %) ont obtenu leur diplôme de baccalauréat ou d'un autre programme équivalent quatre ans après leur admission. On observe l'inverse dans le pourcentage d'étudiants toujours inscrits dans le même programme (36 % chez les hommes et 29 % chez les femmes).
- On n'observe aucune différence entre les genres en ce qui concerne le pourcentage d'étudiants ayant décidé de poursuivre leurs études dans un autre programme tertiaire, qu'ils en aient été diplômés (5 %) ou qu'ils persévèrent toujours dans ce programme (8 %).
- On observe 15 % des hommes qui ont abandonné leur programme d'études tertiaire dans leur province ou territoire sans obtenir de diplôme comparativement à 11 % des femmes.

Graphique D.2.2a

Taux de diplomation¹ quatre ans après l'admission des étudiants² à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le genre, pays sélectionnés, Canada, provinces, 2017



1. Taux de diplomation pour tout programme tertiaire.

2. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

Notes : Pour le Canada seulement, les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour qu'il soit facile à repérer.

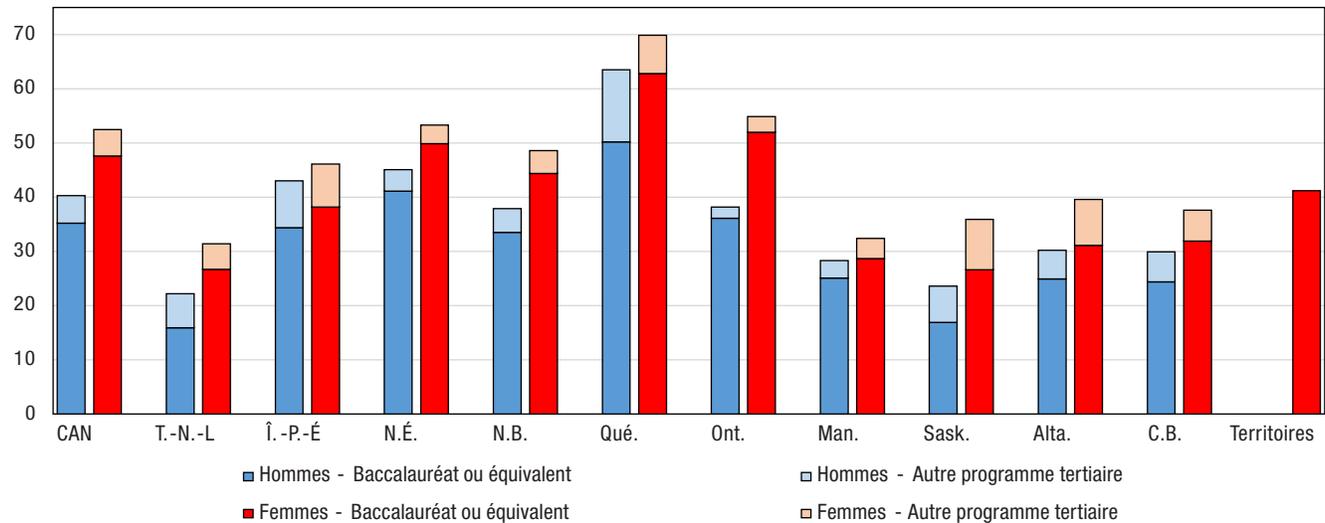
Sources : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

- Dans toutes les provinces et tous les pays sélectionnés, les femmes avaient un taux de diplomation plus élevé que celui des hommes après quatre années, avec 53% pour les femmes contre 40 % pour les hommes à l'échelle du Canada.
- Parmi tous les pays sélectionnés, la différence la plus notable entre les genres était en Finlande avec un taux de 55 % pour les femmes et de 28 % pour les hommes. L'Ontario était la province canadienne affichant la plus grande différence entre les genres, avec 55 % pour les femmes et 38 % pour les hommes.

Graphique D.2.2b

Taux de diplomation quatre ans après l'admission des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le programme et le genre, Canada, provinces et territoires², 2017

pourcentage



1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. Les données pour les hommes ne sont pas incluses pour les territoires.

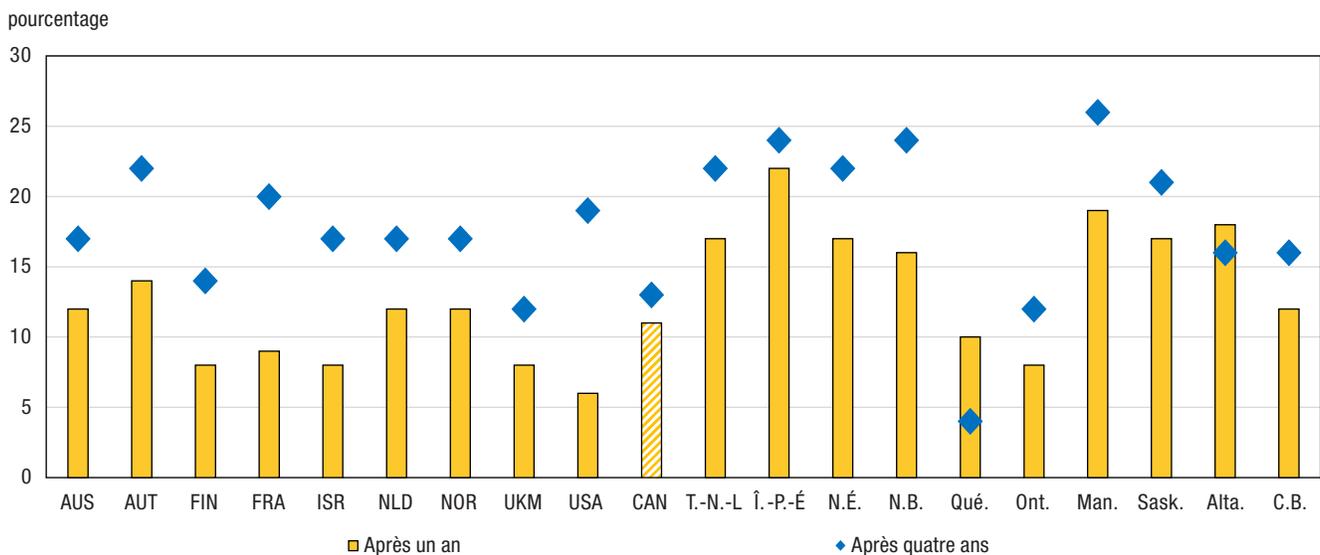
Note : Les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription.

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

- L'Ontario et le Québec étaient les provinces qui affichaient les différences les plus importantes quant à la proportion de femmes et d'hommes ayant obtenu leur diplôme de baccalauréat ou d'un autre programme équivalent avec 63 % contre 50 %, et 52 % contre 36 %, respectivement. Le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard affichaient la différence la plus faible entre les genres (4 points de pourcentage).
- Comme il est mentionné à la section D2.1c, à l'échelle du Canada, il n'y a pas de différence entre les genres quant à la proportion d'étudiants qui ont décidé de poursuivre leurs études dans un autre programme tertiaire. On observe, par contre, des différences entre les genres dans les provinces chez les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'un autre programme tertiaire. Au Québec, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de poursuivre dans un autre programme tertiaire (13 % comparativement à 7 %). La tendance inverse était observée en Alberta (9 % chez les femmes comparativement à 5 % chez les hommes) et en Saskatchewan (9 % chez les femmes et 7 % chez les hommes).

Graphique D.2.3a

Pourcentage d'étudiants¹ à temps plein au baccalauréat ou à un programme équivalent étant non-inscrits et non diplômés de leurs études tertiaires² un an ou quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces, 2017



1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. Pour le Canada seulement, s'applique aux étudiants non-inscrits et non diplômés de leur éducation tertiaire dans la même province ou le même territoire.

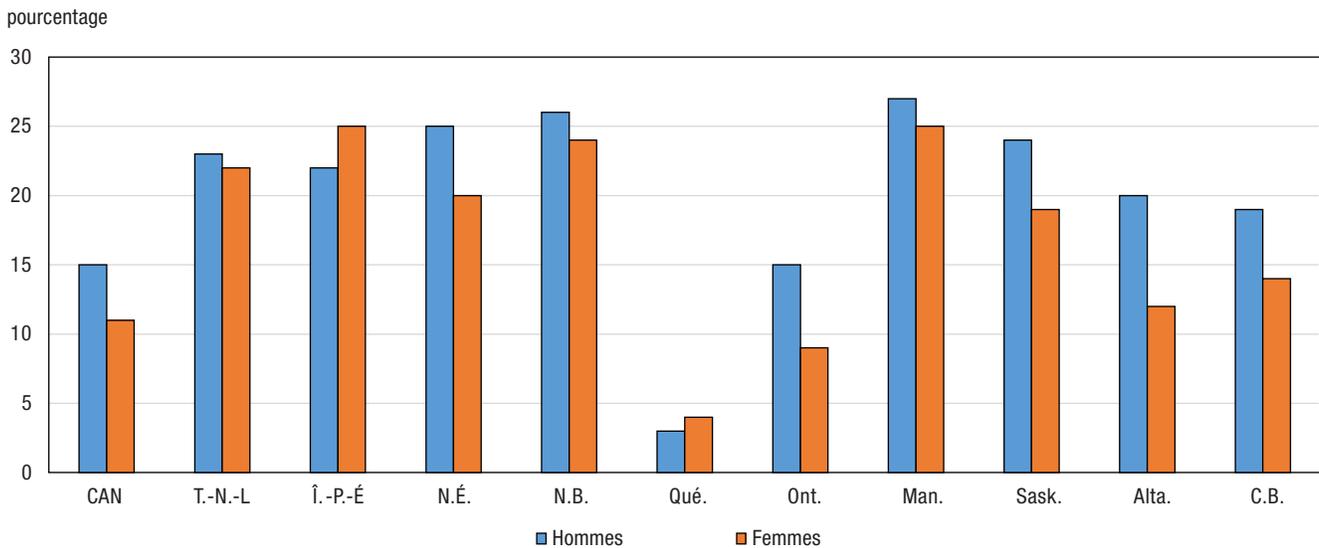
Note : La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour qu'il soit facile à repérer.

Sources : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

- Pour la plupart des provinces, la proportion d'étudiants n'étant plus inscrits et n'ayant pas obtenu de diplôme après quatre ans était plus élevée qu'après un an. Le Québec et l'Alberta faisaient exception.
- Au Québec, bien que 1 étudiant sur 10 ait abandonné après un an, seulement 1 étudiant sur 25 n'était plus inscrit ou n'avait pas obtenu son diplôme d'enseignement tertiaire après quatre ans. Ceci pourrait en partie s'expliquer par la durée du baccalauréat au Québec (habituellement trois ans) et les multiples programmes offerts dans les collèges. En Alberta, cette proportion d'étudiants était de 16 % après quatre ans et de 18 % après un an.
- Bien que la différence entre la proportion d'étudiants ayant quitté les études tertiaires sans obtenir de diplôme après un an et quatre ans soit de 2 points de pourcentage au Canada, elle se situe à 13 points de pourcentage aux États-Unis et à 11 points de pourcentage en France.

Graphique D.2.3b

Pourcentage d'étudiants¹ à temps plein au baccalauréat ou à un programme équivalent étant non-inscrits et non diplômés de leurs études tertiaires² quatre ans après leur admission, selon le genre, Canada, provinces, 2017



1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. Pour le Canada seulement, s'applique aux étudiants non-inscrits et non diplômés de leur éducation tertiaire dans la même province ou le même territoire.

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

- Comme le montre la section D2.1c, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes avait quitté leurs études tertiaires en moyenne au Canada. C'est également le cas pour toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec où les proportions d'hommes et de femmes étaient respectivement de 22 % contre 25 % et de 3 % contre 4 %.
- Les différences entre les genres étaient plus prononcées en Alberta avec 20 % chez les hommes et 12 % chez les femmes, et en Ontario avec 15 % chez les hommes et 9 % chez les femmes.
- C'est au Manitoba que la proportion d'étudiants n'étant plus inscrits et n'ayant pas obtenu de diplôme après quatre ans était la plus élevée, autant pour les hommes (27 %) que pour les femmes (25 %).

Définitions, sources et méthodologie

Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), soit un ensemble de données novateur qui permet de mieux comprendre le parcours des étudiants et les résultats qui en découlent.

La PLEMT est une plateforme d'ensembles de données longitudinales, anonymisés, intégrés et sécurisés qui sont accessibles à des fins de recherche et de statistiques. Plus précisément, elle permet l'analyse des données anonymisées sur les cohortes d'étudiants antérieures de collèges et d'universités ainsi que d'apprentis inscrits dans le but de mieux comprendre leur parcours et l'incidence de leurs études et de leur formation sur leurs perspectives de carrière en ce qui a trait au revenu.

Statistique Canada, en collaboration avec les provinces et territoires, Emploi et Développement social Canada (EDSC), ainsi que d'autres intervenants, a élaboré la PLEMT.

Pour obtenir plus de renseignements sur la PLEMT, veuillez consulter les [Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail](#).

Méthodologie et définitions

Statut d'étudiant au Canada et âge

Les données ont été calculées pour les étudiants âgés de 15 ans et plus. Le groupe d'âge est fondé sur l'âge des étudiants au 31 décembre de la première année scolaire au cours de laquelle ils ont commencé leur programme. Les étudiants dont les renseignements sur l'âge, le statut d'immigration ou le genre sont manquants sont exclus de cette analyse.

Afin de suivre la méthode de calcul des indicateurs de *Regards sur l'éducation 2019*, les données ont été calculées pour les étudiants canadiens seulement. Le statut d'étudiant au Canada est défini à la fin de la session d'hiver, au cours de la première année d'inscription. Par l'expression « étudiants canadiens » on entend les citoyens canadiens et les résidents permanents. Les étudiants dont les renseignements sur le statut d'immigration pendant l'année d'inscription sont manquants sont exclus de cette analyse.

Cohortes et concepts

Les données de la cohorte de 2016-2017 du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) ont été utilisées pour calculer le statut d'étudiants à temps plein au baccalauréat ou un autre programme équivalent après un an. Les données de la cohorte de 2013-2014 ont été utilisées pour calculer le statut des étudiants après quatre ans (durée théorique).

Une cohorte de nouveaux inscrits est fondée sur les étudiants nouvellement inscrits à temps plein à un programme menant à un titre scolaire spécifique pendant la session d'automne de cette année de déclaration du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Les indicateurs de persévérance et diplomation font référence à tous les étudiants ayant persévéré ou obtenu leur diplôme dans la province ou le territoire correspondant à leur première inscription.

Non-inscrits et non diplômés : étudiants qui n'ont pas poursuivi leurs études et n'ont pas obtenu de diplôme de niveau tertiaire dans le nombre d'années indiqué après leur admission dans la province ou le territoire correspondant à leur première inscription. Ce taux n'est pas cumulatif. À titre d'exemple, un étudiant pourrait quitter au cours de la première année (et serait inclus comme non-inscrit et non diplômé après un an) et revenir en s'inscrivant à nouveau pour être considéré comme persévérant après quatre ans.

Taux de diplomation : pourcentage d'étudiants d'une cohorte de nouveaux inscrits ayant satisfait aux exigences d'obtention de diplôme avant la fin de l'année civile, dans le nombre d'années prescrit après la session d'automne de leur année d'admission. Le taux est cumulatif. Veuillez prendre note que si les étudiants sont inscrits à un programme pour lequel il existe une entente selon laquelle le titre scolaire est accordé par un établissement se trouvant dans une autre province ou un autre territoire, l'enregistrement ne pourra pas être compté comme une obtention de diplôme dans la province ou le territoire d'origine.

Taux de persévérance ou proportion d'étudiants qui ont poursuivi leurs études après un an ou quatre ans : le pourcentage d'étudiants d'une cohorte de nouveaux inscrits qui étaient encore inscrits à la session d'automne après le nombre d'années indiqué suivant la première année d'admission.

Taux de persévérance après un an : ce taux exclut les étudiants ayant déjà obtenu leur diplôme à ce moment-là. Une faible proportion d'étudiants obtiennent leur diplôme après un an pour diverses raisons, par exemple dans le cas où une part importante des cours auraient déjà été faits par l'étudiant avant son inscription au baccalauréat ou à un autre programme équivalent.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le Guide de référence technique « [Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires, de 2011-2012 à 2016-2017](#) ».

Les étudiants ont été regroupés selon les catégories CITE. Seulement les étudiants nouvellement inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent (catégorie CITE 6) font partie de cette analyse. Les titres scolaires poursuivis et obtenus par les nouveaux inscrits sont groupés selon les définitions de la [Classification des programmes et des sanctions d'études](#).

Géographie

La géographie fait référence à la province ou au territoire de l'étudiant à la première inscription.

La faible proportion d'étudiants ayant poursuivi ou obtenu leur titre scolaire à l'extérieur de leur province ou de leur territoire correspondant à la première inscription n'ont pas été comptés comme des étudiants ayant persévéré ou obtenu leur titre diplôme dans la province ou le territoire d'origine.

Les indicateurs à l'échelle du Canada ne sont pas strictement comparables aux indicateurs mesurés dans la même province ou le même territoire (même s'ils apparaissent dans le même tableau) étant donné la façon dont les étudiants ayant plus d'un enregistrement sont comptés et traités. Les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) peuvent comprendre plus d'un enregistrement par étudiant pour une année donnée dans le cas où un étudiant est inscrit à plus d'un programme et/ou dans plus d'un établissement. Pour en savoir plus sur les programmes multiples et les différences entre les types d'analyses, veuillez consulter la section 4.3 « Types d'analyses » du Guide de référence technique intitulé « Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires, de 2011-2012 à 2016-2017 ».

Données internationales

Les données concernant les autres pays proviennent de Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE (tableaux B.5.1, B.5.3 et B.5.4). La méthodologie ainsi que les années de référence peuvent être différentes de celles du Canada, mais seules les données qui utilisent la méthodologie de cohorte longitudinale ont été considérées.

Le taux de réussite d'un programme peut varier entre les pays car la durée d'un programme peut être différente d'un pays à l'autre.

Limites

Il est possible que les estimations ne soient pas disponibles pour toutes les périodes de référence de toutes les géographies en raison des limites des données. Les estimations excluent tous les collèges de l'Ontario pour les cohortes de 2011-2012 à 2014-2015, les collèges régionaux de la Saskatchewan pour toutes les années à l'exception de la cohorte de 2011-2012, tous les collèges du Nouveau-Brunswick et du Manitoba pour la cohorte de 2011-2012, l'ensemble des établissements d'enseignement dans les territoires pour les cohortes de 2011-2012 à 2012-2013, certains établissements d'enseignement du Manitoba et des territoires pour toutes les années et quelques autres établissements d'enseignement pour différentes années de cohorte. Les indicateurs ne sont pas disponibles lorsque le nombre d'années pour lesquelles des données longitudinales sont disponibles, est insuffisant.

Les données et les méthodes pourraient faire l'objet de révision. Les pourcentages sont calculés à partir des chiffres arrondis. Il est possible que les totaux n'égalent pas la somme de toutes les catégories en raison de l'arrondissement. Pour en savoir plus, veuillez consulter le Guide de référence technique intitulé « [Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires, de 2011-2012 à 2016-2017](#) ».

Tableau D.2.1a

Statut des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, un an après leur admission, pays sélectionnés², Canada, provinces et territoires, 2017

	Toujours inscrit (baccalauréat ou équivalent)	Diplômé (après un an) ³	Transféré à un autre programme tertiaire	Non-inscrit aux études tertiaires
AUS	87	..	1	12
AUT	82	..	4	14
FIN	91	..	1	8
FRA	79	..	13	9
ISR	91	..	0	8
NLD	88	..	0	12
NOR	86	..	2	12
UKM	92	..	0	8
USA	91	..	3	6
CAN	83	2	4	11
T.-N.-L	77	2	5	17
Î.-P.-É	75	3	1 ^F	22
N.É.	79	2	3	17
N.B.	79	2	4	16
Qué.	78	4	8	10
Ont.	89	1	2	8
Man.	76	3	2	19
Sask.	74	0	8	17
Alta.	77	1	3	18
C.B.	81	3	4	12
Territoires	39	5	F	F

.. non disponible pour une période de référence précise

^F à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. L'année de référence des pays sélectionnés peut être différente.

3. Cette information n'est pas disponible pour les autres pays.

Notes : Pour le Canada seulement, les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100 % en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.

Sources : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

Tableau D.2.1b

Statut des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, quatre ans après leur admission, pays sélectionnés, Canada, provinces et territoires, 2017

	Diplômé (baccalauréat ou équivalent)	Diplômé (autre programme tertiaire)	Toujours inscrit (baccalauréat ou équivalent) ²	Toujours inscrit (autre programme tertiaire) ²	Non diplômé et non-inscrit aux études tertiaire
AUS	33	0	49	..	17
AUT	25	1	52	..	22
FIN	43	1	43	..	14
FRA	34	7	39	..	20
ISR	60	..	23	..	17
NLD	28	0	55	..	17
NOR	43	0	39	..	17
UKM	68	4	16	..	12
USA	36	3	42	..	19
CAN	42	5	32	8	13
T.-N.-L	23	5	39	11	22
Î.-P.-É	37	8	25	7	24
N.É.	47	4	22	6	22
N.B.	40	4	24	8	24
Qué.	58	10	20	10	4
Ont.	45	3	35	6	12
Man.	27	4	36	7	26
Sask.	23	8	31	17	21
Alta.	29	7	36	13	16
C.B.	29	6	38	12	16
Territoires	33	F	4	5	F

.. non disponible pour une période se référence précise

F trop peu fiable pour être publié

1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

2. Dans le cas des autres pays, les données des étudiants toujours inscrits au baccalauréat ou autre programme équivalent incluent les étudiants qui poursuivent un autre programme tertiaire.

Notes : Pour le Canada seulement, les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription. La somme de certains chiffres pourrait ne pas correspondre à 100 % en raison de données manquantes, supprimées ou arrondies.**Sources :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et Regards sur l'éducation 2019 : les indicateurs de l'OCDE.

Tableau D.2.2

Taux de diplomation quatre ans après l'admission des étudiants¹ à temps plein inscrits au baccalauréat ou à un programme équivalent, selon le programme et le genre, Canada, provinces et territoires, 2017

	Baccalauréat ou équivalent		Autre programme tertiaire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CAN	35	48	5	5
T.-N.-L	16	27	6	5
Î.-P.-É	34	38	9 ^E	8 ^E
N.É.	41	50	4	3
N.B.	34	44	4	4
Qué.	50	63	13	7
Ont.	36	52	2	3
Man.	25	29	3	4
Sask.	17	27	7	9
Alta.	25	31	5	9
C.B.	24	32	6	6
Territoires	F	41	F	F

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Étudiants canadiens seulement. Les étudiants internationaux sont exclus.

Note : Les indicateurs réfèrent au statut des étudiants dans la province ou le territoire de leur première inscription.**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un sous-comité ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique (CGS) du CSCE et le Réseau chargé de collecter et de diffuser de l'information descriptive sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes (NESLI) sous-comité. Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Province/Territoire	Ministère
Robert Gardiner	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Bethany MacLeod	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu
Duff Montgomerie	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Cathy Montreuil	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Daniel Mills	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
George Daley	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Marcel Lavoie	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Éric Blackburn	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Shelley Tapp	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Nancy Naylor	Ontario	Ministère de l'Éducation
Dana Rudy	Manitoba	Ministère de l'Éducation
Jan Forster	Manitoba	Ministère du Développement économique et de la Formation
J. Robert Currie	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Mark McLoughlin	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
André Corbould	Alberta	Ministère de l'Éducation
Dr. Curtis Clarke	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Scott MacDonald	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Shannon Baskerville	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Nicole Morgan	Yukon	Ministère de l'Éducation
Rita Mueller	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Kathy Okpik	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Anil Anora	Canada	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Province/ Territoire	Ministère
Heather Legge	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Joanne Hogan	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Tricia Martell	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu
Luke Walker	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Dawn Gordon	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Andrew MacLean	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Patricia Noble	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
Lisa O'Connell	Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard	Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)
Karl De Grandpré	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Dominic Thériault	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Kouadio Antoine N'Zué	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Eric Ward	Ontario	Ministère de l'Éducation
Chelsea Hellings	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Rhonda Shaw	Manitoba	Ministère de l'Éducation
Jodi Binder	Manitoba	Ministère du Développement économique et de la Formation
Rick Johnson	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Carla Groeger	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Janusz Zieminski	Alberta	Ministère de l'Éducation
Annik Foreman	Alberta	Ministère de l'Enseignement supérieur
Jeremy Higgs	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Leila Hazemi	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Gabriel Stetkiewicz	Yukon	Ministère de l'Éducation
Katy Pollock	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Arielle Stockdale	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Josée Bégin	Canada	Statistique Canada
Tracey Leesti	Canada	Statistique Canada
Pamela Best	Canada	Statistique Canada
Chantal C. Beaulieu	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Amanda Hodgkinson	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Robin Liu Hopson	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada

NESLI sous-comité

Nom	Province ou territoire
Joanne Hogan	Terre-Neuve-et-Labrador
Luke Walker	Île-du-Prince-Édouard
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick
Sylvain Prévost-Dallaire	Québec
Eric Ward	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Rick Johnson	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Gabriel Stetkiewicz	Yukon
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest
Andrea Giesbrecht	Territoires du Nord-Ouest
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Robin Liu Hopson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Gregory Bylinski	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Brett Wilmer	Représentant du Canada, provinces et territoires (Colombie-Britannique)
Klarka Zeman	Représentante du Canada, Statistique Canada

Équipe du projet¹

Nom	Statistique Canada et le Conseil de Ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Carolynn McNally	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Robin Liu Hopson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Liam Bekirsky	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Gregory Bylinski	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Basma Laamlaoui	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Julie Hudson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Pamela Best	Statistique Canada
Sylvie Brunet	Statistique Canada
Christian Chénier	Statistique Canada
Jennifer Chew Leung	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Simone Greenberg	Statistique Canada
Tracey Leesti	Statistique Canada
Bissèle Lendi	Statistique Canada
Melinda Li	Statistique Canada
Julie St-Arnaud	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.